



2-
(another title
bound in)

LA

VICTOIRE DU NORD

AUX ÉTATS-UNIS

PARIS

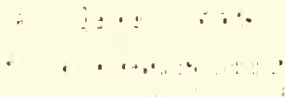
IMPRIMERIE DE BALITOUT QUESTROY ET C^e,

3, rue Neuve-des-Bons-Enfants.

LA
VICTOIRE DU NORD
AUX ÉTATS-UNIS

PAR
LE COMTE DE MONTALEMBERT

L'un des quarante de l'Académie Française.



PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 47 ET 49, GALERIE D'ORLÉANS.

1865

Tous droits réservés.

E459


M6

THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF
ART AND HISTORY

LA

VICTOIRE DU NORD

AUX ÉTATS-UNIS



Pendant qu'aux derniers jours du débat sur l'Adresse un orateur à jamais illustre charmait nos esprits et nos cœurs en plaidant la meilleure des causes ; pendant que, porté sur les ailes de la justice et de la vérité, il planait à des hauteurs inaccoutumées et y faisait planer avec lui son auditoire ravi, une nouvelle, heureuse et glorieuse entre toutes, traversait les mers et venait apporter aux âmes fidèlement éprises de la liberté le frémissement d'une joie et d'une consolation depuis trop longtemps inconnues.

M73844

Le deuil immense qui est venu imprimer au triomphe des États du Nord un caractère funèbre et sacré, ne saurait rien changer à cette joie. Elle doit survivre à la consternation, à l'effroi qu'a produit dans tout l'univers l'assassinat du président Lincoln, victime immolée sur l'autel de la victoire et de la patrie, au sein d'une de ces catastrophes souverainement tragiques qui couronnent certaines causes et certaines existences d'une incomparable majesté, en ajoutant la grandeur mystérieuse de l'expiation, et d'une expiation imméritée, aux vertus et aux gloires que l'humanité estime le plus.

Saluons donc avec une satisfaction sans mélange l'heureuse victoire qui vient d'assurer aux États-Unis le triomphe du Nord sur le Sud, c'est-à-dire du pouvoir légitime sur une révolte excusable, de la justice sur l'iniquité, de la vérité sur le mensonge, de la liberté sur l'esclavage.

On sait assez que nous n'avons pas l'habitude d'encenser la victoire, d'applaudir aux vain-

queurs. C'est la première fois que cela nous arrive depuis plus de trente ans ; l'on peut être bien sûr que nous n'abuserons pas de cette nouveauté et que nous n'en ferons pas une habitude. Que l'on nous permette donc de nous livrer aujourd'hui sans réserve à une joie si rare, en rapprochant notre émotion actuelle de ces jours trop vite passés où la Charte de 1814, l'affranchissement de la Grèce, l'émancipation des catholiques anglais et irlandais, la conquête de l'Algérie, la création de la Belgique, venaient successivement orner la jeunesse de ce siècle, réjouir les cœurs libéraux et marquer les étapes du véritable progrès. Voici de nouveau, après un trop long intervalle, une victoire heureuse. Voici, une fois du moins, le mal vaincu par le bien, la force qui triomphe au service du droit, et qui nous procure cette jouissance singulière et souveraine d'assister dès ce monde au succès d'une bonne cause, servie par de bons moyens et gagnée par d'honnêtes gens.

Remercions donc le Dieu des armées de cette gloire et de ce bonheur. Remercions-le de cette grande victoire qu'il vient d'accorder, pour l'éternelle consolation des amis de la justice et de la liberté, pour l'éternelle confusion des diverses et nombreuses catégories de ceux qui exploitent et oppriment leurs semblables par la servitude comme par la corruption, par le mensonge comme par la cupidité, par la sédition comme par la tyrannie.

Mais déjà j'entends le murmure de la surprise, du mécontentement, de la protestation. Même dans le camp catholique, la cause du Nord a été, est encore impopulaire. Au bruit de sa victoire, ce cri honteux : *Tant pis !* constaté par le *Moniteur* au sein du Corps législatif (1), s'est peut-être échappé de plus d'un cœur habitué à battre comme le nôtre pour les causes que nous aimons et que nous servons depuis le berceau.

(1) Dans son compte rendu de la séance du 16 avril 1865.

Faut-il donc, nous demande-t-on, faut-il vraiment se réjouir et bénir Dieu de cette victoire? Répondons sans crainte : Oui, il le faut. Oui, il faut remercier Dieu, parce qu'une grande nation se relève, parce qu'elle se purifie à jamais d'une lèpre hideuse qui servait de prétexte et de raison à tous les ennemis de la liberté pour la maudire et la diffamer ; parce qu'elle justifie en ce moment toutes les espérances qui reposaient sur elle, parce que nous avons besoin d'elle, et qu'elle nous est rendue, repentante, triomphante et sauvée.

Oui, il faut remercier Dieu parce que cette lèpre de l'esclavage a disparu sous le fer des vainqueurs de Richmond, extirpée pour toujours du seul des grands peuples chrétiens qui, avec l'Espagne, en fût encore infectée ; parce que ce grand marché d'hommes est fermé, et qu'on ne verra plus jamais, sur le glorieux continent de l'Amérique septentrionale, mettre à l'enchère une créature humaine, faite à l'image de Dieu,

pour être adjugée et livrée en proie, avec sa femme et ses petits, à l'arbitraire, à l'égoïsme cruel, au lucre infâme, aux viles passions d'un de ses semblables.

Oui, il faut remercier Dieu : parce qu'en se relevant et en se purifiant, l'Amérique a justifié, honoré, glorifié la France et la politique française, sa vraie politique, la vieille, honnête et courageuse politique de nos meilleurs temps, celle qui jeta l'élite chevaleresque et libérale de la noblesse française, sur les traces de La Fayette, dans le camp de Washington ; parce que, là du moins, le généreux dévouement de nos pères n'aura point abouti, comme ailleurs, à un sanglant et cruel avortement ; parce qu'il en résulte une couronne de plus pour Louis XVI, pour le roi martyr, pour celui qui a été, lui aussi, parmi nous, la victime expiatoire d'une grande révolution, victime d'autant plus touchante et plus sainte, qu'au lieu de disparaître comme Lincoln au milieu d'un deuil universel, elle a été outrée

gée avant d'être immolée, que ces outrages durent encore, et qu'à ce titre elle entraîne notre admiration et notre pitié à une hauteur où il n'y a au-dessus d'elle que le Dieu crucifié.

Oui, il faut remercier Dieu ; parce que, dans cette grande et terrible lutte entre la servitude et la liberté, c'est la liberté qui est restée victorieuse ; la liberté qui, habituée parmi nous à tant de mécomptes, de trahisons et de confusions, compromise et déshonorée par tant de faux amis et d'indignes champions, avait grand besoin d'une de ces grandes revanches qui font tout à coup éclater à tous les yeux son inestimable mérite.

Oui, il faut remercier Dieu : parce que, selon les récits les mieux avérés, la victoire est restée pure ; parce que la bonne cause n'a été ni ternie par aucun excès, ni souillée par aucun forfait ; parce que ses avocats n'ont point à rougir de ses soldats, ni ces soldats de leurs chefs, ni ces chefs de leur fortune ; ni la fortune elle-même

d'avoir couronné de basses convoitises et de pervers complots.

Oui, enfin, il faut remercier Dieu, parce que les agresseurs ont été vaincus ; parce que ceux qui ont les premiers tiré l'épée, ont péri par l'épée ; parce que l'impunité n'a pas été accordée aux provocateurs d'une révolte inique, d'une guerre impie ; parce que cette fois, du moins, il n'a pas suffi de l'audace et de la ruse pour se moquer des honnêtes gens ; parce que les auteurs du crime en ont été les victimes ; parce qu'en passant le Rubicon de la légalité ils ont trouvé sur l'autre rive la défaite et la mort ; parce qu'ayant risqué la fortune et l'avenir de leur pays, avec une témérité d'aventurier et une dextérité de conspirateur, *l'alea jacta est* ne leur a pas profité, et que dans ce jeu impie et sanglant ils n'ont pas réussi. Ils ont joué et ils ont perdu : Justice est faite.

Reprenons et insistons. Ne nous laissons pas étourdir par la déconvenue momentanée des adversaires de la cause américaine et de la nôtre. Ne les croyons pas définitivement convertis ou éclairés. A mesure que l'éblouissante lumière qu'a projetée tout à coup sur l'Europe la prise de Richmond, suivie de la mort tragique de Lincoln, vient à décroître; à mesure que les nuages inséparables de toute victoire et de toute cause humaine apparaissent à l'horizon, nous entendrons de nouveau ces invectives, ces diatribes dont les États-Unis en général, dont les États du

Nord en particulier ont été l'objet. La raillerie et la calomnie recommenceront à faire assaut pour ranimer cette malveillance de l'opinion que nous avons vue si habilement, si savamment entretenue au dedans et au dehors. Cette joie perverse, tant de fois exhalée par tous les ennemis de la liberté, depuis qu'on a pu croire à la chute de la grande république, redeviendra bruyante et puissante, au premier embarras, à la première faute de nos amis d'outre-mer.

Anjourd'hui tout le monde se défend de vouloir, ou même d'avoir jamais voulu le maintien de l'esclavage, mais les arguments et les intérêts favorables à l'esclavage n'ont pas cessé de conserver leur empire.

Ce n'a pas été un médiocre enseignement que de voir comment, dès les premiers jours où le conflit a éclaté entre le Nord et le Sud, s'est opéré le classement des opinions. Je ne dis pas, à Dieu ne plaise, que tous les amis du Sud soient des ennemis de la justice et de la liberté ; je dis

encore bien moins que tous les partisans du Nord doivent être pris pour de vrais et sincères libéraux. Mais je dis qu'un instinct, involontaire peut-être, tout puissant et invincible, a sur-le-champ rangé du côté des esclavagistes, tous les partisans avoués ou secrets du fanatisme et de l'absolutisme en Europe ; je dis que tous les ennemis patents ou secrets, politiques ou théologiques de la liberté, ont été pour le Sud.

Il serait inutile et puéril de nier que les États-Unis comptent un certain nombre d'adversaires parmi les catholiques, et cela malgré les progrès si prodigieux et si consolants du catholicisme dans cette république, progrès comme on n'en a vu nulle part ailleurs depuis les premiers siècles de l'Église (1).

(1) En 1774, dans toutes les colonies anglaises dont sont sortis les États-Unis, on ne comptait que 19 prêtres. Le premier évêque y parut en 1790.

En 1839, l'Église comptait, aux États-Unis, 1 province, 16 diocèses, 18 évêques, 478 prêtres, 418 églises. En 1849, 3 provinces, 30 diocèses, 36 évêques, 1,000 prêtres, 966

Je me garderai bien d'approfondir les causes de cette impopularité de l'Amérique en général et des abolitionnistes en particulier. Cet examen me conduirait trop loin. Je me bornerai à remarquer que les hommes de mon âge ont toujours rencontré sur leur chemin une opinion faussement religieuse et aveuglément conservatrice ; c'est elle qui a été en 1821 pour la Turquie contre la Grèce ; en 1830, pour la Hollande contre la Belgique ; en 1831, pour la Russie contre la Pologne : c'est la même qui est aujourd'hui pour les esclavagistes du Sud, contre les abolitionnistes du Nord. Les événements d'abord, puis les sympathies de la masse du clergé et des catholiques éclairés par les événements, ont infligé à cette tendance de cruels démentis et d'humiliantes rétractations, sur la question orientale, la

églises. En 1859, 7 provinces, 43 diocèses, 2 vicariats, 43 évêques, 2,408 prêtres, 2,334 églises.

Voir d'ailleurs l'article de M. Rameau, dans *le Correspondant* de janvier 1865.

question belge et la question polonaise. Je suis convaincu qu'il en arrivera de même, un jour ou l'autre, pour la question américaine.

Mais s'il est fâcheux d'arriver souvent si tard au secours de la justice et de la vérité ; si, à l'exception du savant et éloquent docteur Brownson, nous ne découvrons parmi les catholiques des États-Unis, aucun champion de l'émancipation des noirs, nous avons au moins la petite consolation de pouvoir constater qu'il n'est sorti de leurs rangs aucune apologie de l'esclavage américain. Je répugne à reconnaître le caractère sacerdotal chez l'auteur d'un écrit récent et anonyme intitulé : *De l'esclavage dans les États confédérés, par un Missionnaire* (1). Si l'auteur de ce livre honteux était vraiment prêtre, et s'il lui avait suffi, comme il l'affirme, de vivre parmi les planteurs américains pendant vingt-quatre ans, pour arborer hautement l'utilité et la légitimité de l'esclavage des noirs, pour voir

(1) Chez Dentu 1863, in-8°.

même dans leur servitude la seule barrière possible à leur libertinage, le fait seul d'une pareille perversion du sens moral et de la conscience sacerdotale, constituerait le plus cruel argument contre le régime social et religieux des pays à esclaves.

Mais en dehors de la question de l'esclavage, et avant même que cette question n'eût occupé les esprits, il régnait chez un trop grand nombre de catholiques une aversion instinctive contre l'Amérique, dont il convient peut-être de faire remonter l'origine au comte de Maistre. Son influence, on le sait, pour les plus grandes comme pour les moindres questions, a été incontestablement la plus puissante de toutes celles qu'ont subies les catholiques du dix-neuvième siècle. Ce grand homme, comme plusieurs de ses pareils, doit encore plus de renommée à ses exagérations qu'à son grand esprit. Ses paradoxes ont eu plus de succès et surtout plus de retentissement, que le génie et le bon sens dont

il a laissé sur la plupart de ses œuvres l'ineffaçable empreinte. On connaît encore trop peu l'exquise tendresse de son âme charmante, et bien moins encore la fière indépendance, l'esprit à la fois chevaleresque et libéral, la politique lumineuse et souvent très-avancée, qu'ont révélées en lui ses diverses correspondances récemment publiées. Mais il n'aimait pas les États-Unis : leur origine et leurs progrès contrariaient quelques-unes de ses théories les plus chères. Il eut le tort de transformer ses répugnances en prophéties. On sait quel a été le sort de celle qu'il avait formulée sur la capitale des États-Unis : « Ou cette ville ne subsistera pas, ou elle s'appellera d'un autre nom que celui de Washington. » Il était plus sensé quand il se bornait à exprimer l'impatience que lui inspiraient les admirateurs outrés du peuple américain, *Laissez, disait-il, laissez grandir cet enfant au maillot.*

Eh bien ! pouvons-nous dire à notre tour, l'enfant a grandi ; il est devenu homme, et l'homme

est un géant. Ce peuple dédaigné, raillé, et calomnié a montré dans la crise la plus formidable qu'une nation puisse traverser, une énergie, un dévouement, une intelligence, un héroïsme qui ont confondu ses adversaires et surpris ses plus ardents amis; il monte aujourd'hui au premier rang parmi les grands peuples du monde.

M. de Maistre mort, et en présence de la grandeur croissante des États-Unis, on cherchait d'autres arguments pour les décrier. On nous disait : Ne nous parlez pas de votre Amérique, avec son esclavage! Eh bien, notre Amérique, la voilà désormais sans esclaves. Parlons-en donc, bien que plusieurs voulussent sans doute en parler moins que jamais.

On nous disait surtout : le peuple américain ne saura pas faire la guerre, et, s'il la fait, victorieux ou vaincu, il tombera en proie à un général heureux, à un Bonaparte quelconque, qui commencera par la dictature et finira par le

despotisme, que ses concitoyens supplieront de les sauver, et qui, en échange de ce salut, leur demandera ce que demandent tous les Césars, l'honneur et la liberté.

Or l'expérience est faite, au moins sur ce point, et jamais prophétie n'a reçu un plus sanglant démenti.

Les Américains ont su faire la guerre ; ils l'ont faite avec une énergie, un élan et une persévérance incontestables ; ils n'ont été la proie d'aucun général, d'aucun dictateur, d'aucun César. Ils ont fait la guerre et la guerre la plus terrible de toutes, la guerre civile. Ils l'ont faite en y déployant toutes les qualités, toutes les vertus qui font les grandes nations militaires. Ils l'ont faite sur une échelle immense. Aucune nation moderne, pas même la France révolutionnaire avec ses quatorze armées, n'a mis sur pied et lancé sur l'ennemi des forces proportionnellement aussi nombreuses, aussi disciplinées, aussi bien équipées, aussi solides au feu. Ces

marchands ont jeté en proie aux exigences de la guerre leur fortune, avec autant de prodigalité que les *boutiquiers* anglais dans leur lutte contre Napoléon, et leurs enfants, avec autant d'héroïque abnégation que la France en 1792, dans sa lutte contre l'Europe. Pendant que de ridicules détracteurs dénonçaient à l'Europe ces prétendues armées de *mercenaires*, en leur infligeant le même stigmaté qu'à nos jeunes et vaillants compatriotes de Castel-Fidardo, plus d'un million de volontaires prenaient les armes, d'un côté, pour la défense de l'Union et des institutions républicaines ; de l'autre, pour le maintien de leur indépendance et de leurs franchises locales (1) ; et de ce million d'hommes armés, pas

(1) Le rapport du ministre de la guerre, en décembre 1862, constatait déjà la présence de huit cent mille hommes dans les armées fédérales, dont les dix-neuf vingtièmes étaient enrôlés volontaires. Depuis lors la proportion a dû changer, et la conscription a été appelée, comme en France, à remplir les vides opérés par une guerre des plus sanglantes. Ces chiffres laissent en dehors l'armée confédérée, in-

un, grâce au ciel, n'est devenu ni le bourreau de ses frères, ni le satellite d'un dictateur.

Ces forces ont été commandées par des généraux improvisés, dont plusieurs se sont montrés dignes de marcher sur les traces des plus célèbres d'entre nos généraux républicains ; par des hommes qui ont été non-seulement des maîtres en tactique et en stratégie, mais des héros de courage et de modération, de grands politiques et de grands citoyens. Grant et Lee, Burnside et Sherman, Mac Clellan et Beauregard, Sheridan et Stonewall Jackson, ont inscrit leurs noms au grand livre de l'histoire.

Je nomme à dessein les premiers parmi les chefs des deux armées ennemies. Car, je le reconnais avec bonheur, c'est au peuple américain tout entier qu'est dû, sous ce rapport du moins, l'hommage de notre admiration. Les deux partis, les deux camps ont montré le même courage, la même fermeté en nombre, mais toujours égale en courage et en discipline à l'armée fédérale.

même indomptable ténacité, la même merveilleuse énergie, la même intrépide résolution, la même abnégation indomptable, le même esprit de sacrifice. Toutes nos sympathies sont pour le Nord, mais elle n'ôtent rien à l'admiration que nous inspire le Sud. Déployé au service de l'injustice et de l'erreur, ce n'en est pas moins de l'héroïsme. Il paraît même certain que les Sudistes ont montré plus de mérite militaire, plus d'énergie et de talent, plus d'élan et d'éclat que leurs ennemis, surtout dans les premiers temps de la lutte. Comment ne pas les admirer, tout en regrettant que de si hautes et de si rares qualités n'aient point été consacrées à une cause irréprochable ! Quels hommes, et aussi, et surtout quelles femmes ! Filles, épouses, mères, ces Américaines du Sud ont fait revivre, en plein dix-neuvième siècle, le patriotisme, le dévouement, l'abnégation des Romaines du plus beau temps de la république. Les Clélie, les Cornélie, les Portia ont trouvé leurs rivales dans

mainte bourgade, mainte plantation de la Louisiane ou de la Virginie. Nous avons vu jusque parmi nous de faibles filles, de modestes femmes séparées de leurs proches, dépouillées de leur fortune, mais fières de leur pauvreté, résignées à la détresse, à la ruine, à l'exil, heureuses d'offrir ainsi leur sacrifice à la cause nationale, repoussant avec indignation la moindre idée d'une transaction, d'une concession, portant dans leur regard enflammé la marque incontestable de la détermination qui fait les races viriles. De telles héroïnes faisaient comprendre, mieux que tous les discours, de quels soldats devaient être composées les armées de la confédération, et quels prodiges de résolution et de persévérance il faudrait pour en venir à bout. Ces prodiges, on les a faits, mais au prix d'efforts et de sacrifices qui constatent l'opiniâtre bravoure et l'étonnante solidité des soldats du Sud. Il a fallu quatre ans d'efforts et sept cent mille hommes pour venir à bout de Richmoud, la ca-

Handwritten notes:
1862
200
mille

pitale du Sud. Aucune forteresse, pas même Sébastopol, n'a coûté tant d'efforts, et quand aux capitales européennes, il n'en faut pas même parler. On sait comment elles tombent : Berlin, Vienne, Madrid, Paris sont là pour le dire.

La guerre avait mal commencé pour le Nord. Cette subite éruption avait amené toutes les scories de l'état social à la surface, et les avait étalées à tous les regards. La corruption, la trahison ont cyniquement fait leur métier. Mais bientôt elles ont été dénoncées, contenues, domptées et refoulées dans le néant; vaincues bien avant l'ennemi dont elles étaient les meilleurs auxiliaires, elles ont disparu. Comme il arrive souvent aux bonnes causes, aux causes que Dieu bénit, l'épreuve a profité à celle des Américains. Elle les a épurés, avertis, corrigés.

Ainsi donc, cette république que l'on croyait absorbée dans le négoce et la culture, éuervée

par le lucre et le bien-être, incapable des efforts et des sacrifices que comporte la guerre, cette république s'est déjà montrée l'émule et la rivale, sur les champs de bataille, de la république romaine et des républiques grecques. Comme celles-ci, elle aura déjà eu ses deux guerres héroïques, sa guerre Médique et sa guerre du Péloponèse. La guerre de 1774 à 1782, qui a créé sa nationalité, et la guerre de 1861 à 1865, qui a détruit l'esclavage, ont gravé son nom pour toujours aux fastes de la gloire militaire. Cela peut lui suffire; puisse-t-elle en rester là dans cette voie sanglante et périlleuse!

Mais ces vertus militaires, si rares et si héroïques qu'elles soient, semblent banales et insignifiantes auprès des vertus civiques dont la race américaine s'est montrée pourvue pendant tout le cours de cette guerre formidable. Aucune liberté supprimée, aucune loi violée, aucune voix étouffée, aucune garantie abdiquée,

aucune dictature implorée, voilà la vraie merveille et la suprême victoire. Écoutez et voyez, peuples de l'Europe, peuples éperdus dès qu'un danger intérieur vous menace; peuples héroïques, vous aussi, sur les champs de bataille, mais intimidés et démoralisés par tout danger civil; peuples serviles que la dictature temporaire ne suffit ni pour rassurer, ni pour consoler, et qui ne vous sentez à l'aise et à l'abri que dans l'abdication!

Hélas! où est la nation européenne qui eût supporté avec ce calme et cette résolution la formidable épreuve de la guerre civile et de la fièvre militaire? Ce n'est pas assurément la France, notre chère patrie, elle que la seule appréhension de ces maux a réduite à de si étranges extrémités, elle qui n'a pas pu supporter trois jours d'orage et trois ans d'incertitude, sans faire litière de toutes les idées, de toutes les institutions, de toutes les garanties qu'elle avait si souvent proclamées, réclamées

ou acclamées avec une passion si effrénée. Qu'on s'imagine donc la France en proie, pendant quatre mois seulement, à une guerre intestine comme celle qui, depuis quatre ans, a ravagé une partie des États-Unis ! Qu'on se représente nos villes bombardées, nos routes défoncées, nos campagnes dévastées, nos châteaux pillés, nos villages incendiés ou ravagés par une soldatesque irritée, nos fleuves et nos canaux interceptés, nos chemins de fer démolis, nos rails arrachés, notre commerce suspendu, notre industrie désolée, toutes nos affaires enrayées et tous nos intérêts compromis ; et tout cela pour une question de droit constitutionnel ou d'humanité religieuse ! Oui, qu'on se figure la France actuelle soumise à un tel régime. Avouons-le franchement, il n'y aurait pas de violence, pas d'extrémité qui ne semblât légitime pour le faire cesser. Il n'y aurait pas de caporal, pas de charlatan assez décrié pour n'être pas regardé comme un Messie, à la seule

condition de mettre un terme à la lutte, de faire régner l'ordre et la paix à tout prix.

Sous tous les règnes qui se sont succédé chez nous, les crimes politiques ont toujours servi de motif ou de prétexte à des bouleversements dans la législation. Après l'attentat de Louvel, comme après ceux de Fieschi et d'Orsini, des lois d'exception, des aggravations de pénalité, des changements de juridiction, des mesures dites de sûreté générale, ont été aussitôt réclamés et décrétés. Si demain le bras d'un régicide tranchait par un lâche assassinat la vie du souverain que le pays s'est donné, une moitié de la France demanderait à l'instant que l'autre moitié fût mise au cachot. La démocratie américaine n'éprouve ni ces paniques, ni ces fureurs. Un scélérat fait tout à coup disparaître, au milieu d'une fête, le chef de l'État, l'homme qui attirait tous les regards, dominait tous les cœurs, rassurait toutes les inquiétudes. Mais ni la consternation, ni l'indignation ne

font perdre la tête à ce peuple vraiment grand. Au lendemain du forfait comme la veille, il reste maître de lui-même et de sa destinée ; pas une loi n'est méconnue ou changée, pas un journal n'est supprimé ou suspendu, pas une mesure violente ou exceptionnelle ne vient troubler la marche régulière et naturelle de la société (1). Tout reste dans l'ordre accoutumé. L'Amérique, calme et sûre d'elle même au milieu

(1) Ce qui précède était écrit, lorsqu'est arrivée, en Europe, la nouvelle de la prime offerte pour l'arrestation de Jefferson Davis et des provocations détestables à la vengeance et aux supplices qui souillent une portion de la presse américaine. Si ces provocations sont suivies d'effet, nous aurons un nouveau mécompte, une nouvelle douleur à inscrire dans les annales de l'humanité moderne, à côté des crimes et des folies de la révolution française. Dès à présent, nous partageons l'horreur que de tels excès inspirent à tous les honnêtes gens. Mais si, comme nous voulons encore l'espérer, ces violences de langage, inexcusables même après un attentat aussi monstrueux que le meurtre de M. Lincoln, n'aboutissent à aucun acte d'inhumanité, on nous permettra d'y voir une nouvelle preuve de la force

de sa poignante douleur, pourra montrer ce noble spectacle avec une légitime fierté à ces journaux officieux de Paris, panégyristes attitrés de toutes les répressions et de toutes les usurpations qui osent bien lui prêcher la modération.

Le peuple américain n'a donc pas songé à recourir au suicide pour se dérober aux angois-

morale de l'esprit public en Amérique, qui aura à résister à de si détestables excitations.

Quant à la *mise à prix* prononcée contre les complices présumés de l'assassinat, il faut se rappeler, tout en réprouvant ce vestige d'une législation barbare, que c'est une forme de procédure provenant de l'absence de tout ministère public, de toute gendarmerie dans les pays habités par la race anglo-saxonne; elle est employée tous les jours en Angleterre, et l'a été encore tout dernièrement à l'occasion d'un assassinat commis en chemin de fer, aux environs de Londres, et dont l'auteur s'était réfugié en Amérique. Il faut encore noter qu'il s'agit seulement de l'arrestation de l'inculpé et nullement de sa proscription. On offre une somme à celui qui procurera l'arrestation, et non à celui qui apportera une tête, comme on le supposerait d'après certaines traductions.

ses de la peur et de l'incertitude. Il n'a pas imité ces malades désespérés, qui préfèrent la mort immédiate à la prolongation de leurs souffrances. A la différence de ces insensés dont parle saint Augustin, qui, par crainte de perdre les biens d'ici-bas, oublient les biens célestes, et perdent ainsi tout à la fois (1), les Américains ont gardé avant tout les biens supérieurs, l'honneur et la liberté : à aucun prix ils n'ont voulu les sacrifier au reste ; et le reste leur a été donné ou rendu par surcroît. Ils n'ont rien perdu, ils ont tout sauvé. De plus, ils ont donné au monde le glorieux et consolant exemple d'un peuple qui se sauve sans dictature et sans proscription, sans César et sans Messie, sans devenir infidèle à son histoire et à lui-même.

La statue de la Liberté, pour employer le vocabulaire terroriste, n'a jamais été voilée. L'état de siège est demeuré inconnu dans toutes

(1) *Temporalia perdere timuerunt, et vitam æternam non cogitaverunt, et sic utrumque amiserunt.*

les villes qui n'étaient pas assiégées ou immédiatement menacées par l'ennemi. A moins que tous nos renseignements ne soient controuvés, il faut bien reconnaître que l'ordre légal a été partout maintenu et respecté. Tous les journaux ont continué à paraître sans restriction ni censure quelconque : bien plus, les correspondants notoirement connus des journaux étrangers les plus hostiles à la cause du Nord ont pu continuer à écrire et à expédier leurs lettres à l'adresse de l'Europe, sans courir aucun danger ni rencontrer aucune entrave. En dehors des localités où se poursuivaient les opérations militaires, la liberté individuelle n'a subi aucune diminution ; la liberté d'association n'a suscité aucune défiance, et aucune classe, aucune catégorie de citoyens n'a été déclarée suspecte ou mise hors la loi.

Les violences de la foule, brutales et redoutables dans toute démocratie, ont dû certainement produire des scènes répugnantes, des actes

d'oppression isolés ; mais qui voudrait confondre ces aberrations toujours temporaires, bien que justement odieuses, avec les crimes dont les pouvoirs réguliers, les assemblées législatives ont pris ailleurs l'initiative et la responsabilité ?

S'il y a eu des libertés suspendues dans certaines localités par les chefs militaires, elles ont été aussitôt rétablies par les supérieurs civils, et partout les généraux ont montré la soumission la plus exemplaire envers les magistrats. Partout ils ont respectueusement écouté la voix de l'autorité civile et docilement obéi à ses lois. On ne cite pas de leur part un exemple d'outrage ou d'insubordination : victorieux ou vaincus, pendant cette longue et cruelle lutte, pas un n'a dérogé à cette loi fondamentale d'un pays libre et ordonné ; pas un n'a montré le moindre symptôme à réaliser les prédictions des faux prophètes. « Nous allons voir ce que va faire maintenant Wellington, » disait

Napoléon après son arrivée à Sainte-Hélène ; ce grand contempteur de la conscience humaine ne comprenait pas qu'on pût se contenter de vivre en honnête homme et en simple pair d'Angleterre, fidèle aux lois de son pays, après avoir gagné la bataille de Waterloo. « Nous allons voir ce que vont faire Grant et les autres généraux victorieux, » disent maintenant à voix basse les détracteurs de l'Amérique et de ses institutions. Le glorieux vainqueur de Richmond leur a déjà répondu. Placé à la tête de la principale armée fédérale, il y a sept mois, et déjà investi d'une popularité redoutable, Grant a refusé de se laisser ériger en compétiteur de Lincoln, lors de la dernière élection présidentielle : il a refusé la chance de devenir le chef de la république à la place du « fendeur de bûches » qui lui avait confié l'épée de la patrie pour la sauver, comme en effet il l'a sauvée.

Mais ce qui touche, ce qui console, ce qui

ravit, c'est que jusqu'à présent cette victoire est restée pure, aussi pure que légitime. Admettons, comme il le faut bien, qu'il y ait eu, de part et d'autre, dans l'aveuglement des combats, de ces excès et de ces outrages profondément regrettables, que semble autoriser encore, chez les nations les plus civilisées, le droit de la guerre. Admettons que certaines brutalités soldatesques, bien que provoquées, aient justement surpris et révolté la fière indépendance des hommes et surtout des femmes du Sud. Admettons, de la part des gens du Nord, certains actes de dévastation ou de représailles que nous réprouvons, tout en les mettant bien au-dessous de la férocité des Sudistes contre les prisonniers nègres de l'armée fédérale ; il n'en demeure pas moins démontré que jamais, à aucune époque de l'histoire, une grande lutte politique n'a été livrée, que jamais une grande cause politique n'a été gagnée, en coûtant aussi peu à la justice, à l'humanité, à la conscience

humaine. Non, jamais grande guerre n'a été faite avec plus d'humanité.

Prenons pour exemple les guerres de religion et celles de la révolution chez nous. Là aussi, comme dans l'Amérique de nos jours, il s'agissait de réduire par la force une portion du pays insurgé, au seizième siècle, contre l'ordre ancien; au dix-neuvième, contre l'ordre nouveau. Que d'horreurs, que de menaces, que de supplices pendant ces années néfastes et dont les conséquences pèsent encore sur notre vie nationale. Comparons surtout les mesures décrétées par la Convention, et les horreurs commises par les généraux terroristes contre la Vendée; comparons les attentats commis hier encore par l'empereur de Russie et ses agents contre la Pologne expirante, avec les lois et les actes du gouvernement américain contre les sécessionnistes. Rien de plus analogue que la situation; rien de plus différent, grâce au ciel, que la répression. Quel contraste à la fois la-

mentable et glorieux ! Là, en Vendée, en Pologne, et (ajoutons-le à l'adresse des détracteurs anglais de leurs frères d'outre-mer) dans l'Irlande insurgée de 1798, tout ce que l'imagination diabolique des tyrans et des bourreaux a pu inventer de supplices, d'outrages, d'attentats contre la vie, la pudeur, la conscience et la pitié humaine ! Ici, dans l'Amérique contemporaine, pas un crime, j'entends pas un crime public, avoué, officiel, dont on puisse rendre la nation responsable, pas un prisonnier massacré, pas un échafaud politique. Rien, absolument rien de pareil aux actes des terroristes ou des Moscovites. Ni déportations, ni tortures, ni exécutions militaires, ni fusillades, ni noyades, ni mitrailleurs. La liberté, la civilisation, la démocratie n'ont à rougir de rien. Ces républicains d'outre-mer n'ont ni adopté ni appliqué l'odieuse maxime qui justifie la fin par les moyens. En cela ils ont creusé un abîme non-seulement entre eux et tant de monarques ou de monarchistes ; mais entre

eux et tant de républicains, auteurs, complices ou panégyristes des excès qui ont déshonoré la révolution française dans sa lutte contre une insurrection bien autrement sainte et bien autrement légitime que celle du Sud.

C'est surtout par le traitement des prisonniers et des blessés que se manifestent les progrès de la véritable humanité et de la civilisation chrétienne. Nulle part ces progrès n'ont été plus éclatants que chez les Américains pendant cette dernière guerre. Les prisonniers, que les nations européennes, émules des païens et des barbares, se croient autorisées à égorger, à fusiller, dès qu'il s'agit d'une guerre civile, comme l'ont fait non-seulement les terroristes en Vendée, les Moscovites en Pologne, mais encore de nos jours et pendant si longtemps les Espagnols *christinos* ou *carlistes*; les prisonniers de la guerre civile, en Amérique, sont traités avec les égards témoignés depuis longtemps par les nations chrétiennes au courage malheureux. Au-

cun n'a été sérieusement maltraité ; aucun surtout n'a couru risque de la vie, et nous les verrons, nous les voyons déjà reparaître et reprendre librement leur rang social dans leur patrie vaincue mais non asservie.

Quoi de plus beau que cette correspondance, publiée par tous les journaux, entre Grant et Lee, entre les deux grands chefs des deux armées, au moment de la capitulation des confédérés, du 7 au 9 avril ? Quel respect mutuel, quels égards, quelle délicatesse dans l'expression, quel soin scrupuleux des lois de l'honneur, en même temps que des lois de l'humanité ! Mais surtout quel mélange heureux de dignité et de bonne grâce. On dirait la reproduction, après la bataille gagnée, de la fameuse rencontre des gardes françaises et anglaises à Fontenoy, n'était-ce un certain sentiment plus grave, qui répond à la gravité des intérêts engagés dans la lutte, et à la conviction morale et spontanée de tous ces vaillants hommes, volontairement en-

gagés dans le conflit dont ils se sentent tous responsables devant Dieu et devant leur conscience.

Quant au soin des blessés, quant au progrès immense de l'humanité dans cet ordre, il faut lire le livre que vient de publier, à Paris même, un Américain bien connu et estimé de tant de Français. Sous un titre modeste (1) ce volume cache des trésors de consolation et d'admiration. Il n'existe peut-être aucun ouvrage au monde qui rende mieux compte des merveilles que peut accomplir l'initiative unie à la discipline; aucun qui apprenne mieux ce que peut faire une nation virilement inspirée par la religion et la liberté, sérieusement élevée à l'école de l'effort spontané et de la confiance en soi. A côté de la lutte perpétuelle du dévouement individuel contre la

(1) *La commission sanitaire des États-Unis, son origine, son organisation et ses résultats, avec une notice sur les hôpitaux militaires aux États-Unis et sur la réforme sanitaire dans les armées européennes*, par Thomas W. Evans. Paris, Dentu 1865.

routine bureaucratique, on y rencontre d'admirables et toutes nouvelles inventions de l'industrie humaine et de la générosité chrétienne pour soulager d'héroïques souffrances. Soixante millions de francs recueillis par des collecteurs volontaires, tant d'autres millions d'objets en nature préparés ou récoltés par les femmes américaines; toutes ces ressources mises en œuvre avec autant de bon sens que de présence d'esprit, par une armée de médecins, de légistes, de ministres de la religion, de négociants, d'étudiants, tous empressés de prodiguer leur temps, leur dévouement, leur intelligence, au service de leurs proches; tous distribuant indistinctement ces bienfaits aux amis comme aux ennemis couchés côte à côte dans les mêmes ambulances, sur le même lit de douleur: voilà certes un tableau qui fait honneur à la race humaine, et par dessus tout à la race américaine: mais aussi un spectacle qui remplit le cœur des émotions les plus douces et les plus pures. On bé-

nit Dieu de ce progrès incontestable, de ces angoisses épargnées, de ces larmes essuyées, de toutes ces misères soulagées par une inspiration qu'il doit être assurément permis de faire remonter jusqu'à lui (1).

A la vue de cette réunion des vertus militaires et civiles au sein d'une même nation, n'avions-nous donc pas raison d'affirmer que le peuple des États-Unis a gagné le droit d'être placé au premier rang des grands peuples modernes? Cette grandeur sera encore longtemps contestée et détestée; mais chaque jour elle devra être plus chère aux cœurs généreux, aux cœurs vraiment chrétiens, pour avoir été définitivement fondée sur le plus grand acte de l'histoire contemporaine, sur l'abolition de l'esclavage chez les chrétiens. Oui, comme l'a dit à la Chambre

(1) M. le docteur Evans, bien que dévoué à la cause du Nord, rend pleine justice aux essais analogues qui ont manifesté le zèle et le dévouement des Sudistes pour les intérêts matériels, moraux et religieux de leurs armées.

un honnête homme dont le cœur et le talent savent conquérir la sympathie de ceux même qui ne partagent pas toutes ses opinions : la victoire du Nord, ayant pour résultat la disparition de l'esclavage, c'est la page d'honneur du dix-neuvième siècle (1)!

Oui, l'esclavage est aboli, et il ne renaîtra plus jamais là où il a été une fois aboli. Aucun homme ne se trouvera assez fort en Amérique pour courber de nouveau le nègre affranchi sous le fer et le fouet, comme l'a fait le premier consul Bonaparte aux Antilles. Il est bon d'y insister, d'y revenir sans cesse ; car si personne, en France du moins, ne veut plus être compté aujourd'hui parmi les apologistes de la servitude des noirs, il n'y a pas si longtemps que des hommes, appelés à siéger alors et depuis parmi les élus de la nation, défendaient ouvertement et moyennant salaire l'esclavage colonial.

De ce bienfait accompli, c'est moins encore

(1) M. Eugène Pelletan, *Moniteur* du 16 avril 1863.

les noirs eux-mêmes qu'il faut féliciter que les blancs, asservis par la possession des noirs aux plus honteuses passions et aux plus honteux sophismes dont l'humanité puisse être infectée (1). C'est à ceux-ci surtout que l'on a rendu, malgré eux, le service le plus signalé et le plus pressant. Mais c'est encore le genre humain et la chrétienté tout entière qu'il faut féliciter. Grâces soient donc rendues au Tout-Puissant de ce qu'une jeune et grande nation, une nation chrétienne, a pu extirper de son sein cette monstrueuse institution qui substitue le troupeau à la famille. Sous quel amas de préjugés coupables, de mensonges intéressés, de casuistique immorale ne faut-il pas qu'un cœur humain soit écrasé, pour ne pas bondir de joie à la

(1) « En commençant j'étais ému du sort des opprimés, de cette pauvre race qui a fait la fortune de ceux qui perpétuent sa misère : en finissant je me prends à plaindre les oppresseurs, je les conjure d'avoir pitié d'eux-mêmes. »
AUGUSTIN COCHIN, *Abolition de l'esclavage*.

seule pensée d'une révolution si salutaire, pour ne pas comprendre, bénir et répéter l'*Alleluia* de toutes ces âmes délivrées ! « Si l'esclavage n'est pas un mal, disait Lincoln, rien n'est un mal. » Et d'ailleurs quelle âme chrétienne pourrait méconnaître dans ce grand drame le bras d'un Dieu vengeur, et à côté de cette vengeance divine, l'empire et la victoire de la prière ! Car ils ont prié, ces esclaves. Ce ne sont pas des idolâtres ou des sauvages : ce sont des chrétiens asservis à d'autres chrétiens. Ils ont donc prié : et Dieu les a exaucés. « Il y a un lieu, » disait Burke, le plus grand des modernes, en parlant aux pairs d'Angleterre des victimes de la tyrannie des vassaux de la Compagnie des Indes, « il y a un lieu où des mains innocentes et laborieuses, enchaînées et broyées par la servitude, sont pourvues d'une force irrésistible. Quand elles sont levées pour implorer le ciel contre leurs oppresseurs, il n'y a point de citadelle qu'elles ne puissent arracher de ses fondations ;

il n'y a pas de vengeance que ces mains toutes-puissantes ne puissent faire descendre sur nos têtes. Il y a là de quoi trembler. Messieurs, pensez-y bien (1). »

Oui, comme l'a dit l'immortel Lincoln dans son langage simple et sensé, au milieu des sérénades et des illuminations qui accompagnèrent la promulgation de ce grand acte : « La patrie américaine vient de donner un beau spectacle au monde (2). » Oui, il avait raison, aucun spectacle ne pouvait être plus beau. Aux yeux de l'avenir, ce sera, avec l'abolition de la traite imposée au monde par l'Angleterre, la principale conquête de la civilisation contemporaine, son titre de rédemption et d'éternel bonheur.

Il aura donc disparu pour toujours ce cod

(1) Accusation contre Warren Hastings à la Chambre des Pairs, 5^e jour, 17 février 1788.

(2) Voir l'excellent article de M. Louis Reybaud dans la *Revue des Deux-Mondes*, intitulé : *La guerre d'Amérique et le marché du coton*.

infâme et ce régime social qui, en écartant toute exagération comme toute déclamation, et en faisant la part des exceptions heureuses comme des atrocités exceptionnelles, réduisait quatre millions d'êtres humains à vivre privés de tout mariage régulier, du droit d'ester en justice; qui érigeait pour eux l'instruction en crime; qui les assimilait à des animaux plus ou moins bien traités, selon leur valeur; qui condamnait les femmes à la promiscuité, les époux, les parents et les enfants à des séparations déchirantes; qui les exposait tous, à tout âge et de tout sexe, à des châtimens dont l'ignominie n'était surpassée que par la cruauté!

Je renvoie à l'ouvrage capital de M. Cochin, sur *l'Abolition de l'esclavage*, tous ceux qui éprouveraient le besoin de réfuter les lieux communs des apologistes de la servitude, sur le prétendu bonheur des nègres, sur la prétendue vertu des négriers ou des blancs livrés aux terribles tentations de l'omnipotence, sur la pré-

tendue impossibilité du travail libre dans certaines régions, sur la prétendue impossibilité d'y produire le sucre et le coton sans l'esclavage, sur les prétendus désastres qui devaient suivre partout l'émancipation.

Je ne veux m'arrêter un instant que sur un seul des points qui troublent quelquefois les bons esprits, sur l'infériorité supposée de la race noire. Sans doute, elle n'est pas destinée à prendre le premier rang parmi les races humaines ; mais tout ce qui se passe en Amérique montre que les noirs affranchis sont parfaitement capables de pratiquer les devoirs de la vie chrétienne et sociale, comme aussi de devenir les serviteurs libres et actifs du public et de l'État. Ils ont tout d'abord montré qu'ils étaient capables de se battre, mais de se battre en connaissance de cause et pour la cause qui était la leur. C'est en vain que le Sud a essayé d'armer ses esclaves et de les conduire au combat comme au travail forcé. « J'ai entendu dans ma vie, »

disait tout récemment le président Lincoln, avec cette bonhomie ironique qui caractérisait souvent ses discours, « j'ai entendu bien des arguments destinés à prouver que les nègres sont faits pour la servitude, mais s'ils consentent à se battre pour que leurs maîtres les retiennent dans l'esclavage, ce sera le meilleur argument de tous ceux que j'aie jamais connus. Celui qui se battra pour cela méritera à coup sûr de rester à jamais esclave. Quant à moi, je crois que tout homme a le droit d'être libre ; cependant, je permettrais volontiers aux noirs qui aimeraient à être esclaves de le rester ; j'irai même jusqu'à permettre aux blancs qui vantent et envient la condition des esclaves de le devenir. » Mais cet essai, dont se mequait ainsi Lincoln, ne réussit nulle part, tandis que le Nord a formé, avec des noirs affranchis, d'excellents régiments, parfaitement disciplinés et aussi intrépides que les régiments noirs au service de l'Angleterre ou les compagnons de l'héroïque

Toussaint Louverture (1). Le parti de l'émancipation n'a jamais produit d'argument plus irréfutable ni de résultat plus décisif. On peut y compter ; ces bras qui ont manié le sabre et la baïonnette sous le drapeau de la liberté ne retourneront plus jamais à d'indignes entraves, et ces soldats improvisés ont révélé par leur exemple à la race dont ils serrent le secret de sa force en même temps que de son droit.

(1) Le *Daily-News* du 24 mars 1864 publie un récit très-curieux sur l'effet produit par le premier régiment noir qui parut dans les rues de New-York. Il avait été levé par un club de cette ville, *The Union league Club*. Au moment de partir pour le théâtre de la guerre, il reçut ses drapeaux des mains d'une réunion de dames appartenant à la meilleure société de New-York. « Lorsqu'il parut dans Broadway, musique en tête et drapeaux déployés, l'enthousiasme fut au comble ; les négresses et les mulâtresses fondaient en larmes : des milliers de bras noirs agitaient des mouchoirs blancs sur toute la ligne que le regard pouvait embrasser : « Que pensez-vous de cela ? » entendis-je dire par un homme de couleur à son voisin qui répondit : « Je l'aime, je l'aime, et je remercie Dieu d'avoir assez vécu pour en être témoin. »

Pour entamer cette grande œuvre, aujourd'hui si merveilleusement accomplie, la Providence s'est servie d'instruments en apparence aussi obscurs que faibles et insignifiants. Nous n'oublions certes pas les grands écrivains et les grands orateurs qui ont allumé au profit de l'émanicipation des noirs la flamme de leur éloquence, ni ce Channing, dont la noble mémoire reçoit un nouvel éclat du triomphe de la cause qu'il a si bien servie; ni ce généreux et infatigable Sumner, assommé en plein Sénat par un collègue brutal, aux applaudissements enthousiastes de tout le Sud, et qui se trouve aujourd'hui récompensé de ses labours, de ses épreuves et de ses nobles cicatrices (1); ni ce Théodore Parker qui célébrait le mariage de deux esclaves fugitifs, en donnant pour ca-

(1) On sait qu'une souscription fut ouverte dans le Sud, pour offrir à l'auteur de ce grossier outrage, une cravache ou gourdin d'honneur, avec cette inscription : *Hit him again!* ce qui peut se traduire : Recommencez.

deau de noce au mari une bible et une épée.
« Voici, disait-il, pour vous apprendre à servir Dieu avec votre femme, et voici pour la défendre contre tout homme qui revendiquerait le droit de la soumettre à sa luxure et à son fouet. »
Mais ce qui nous touche surtout, c'est de penser que le mouvement irrésistible qui triomphe aujourd'hui en Amérique de tant d'obstacles et de tant d'orages a été surtout l'œuvre d'une romancière et d'un pendu. Le roman, la *Case de l'oncle Tom*, tout le monde parmi nous l'a lu, et presque tout le monde l'a admiré, mais nul ne se doutait qu'il en sortirait une révolution triomphante et légitime. Le supplice a passé bien plus inaperçu que le roman. C'est à peine si quelques-uns se sont intéressés à ce vieux John Brown, si odieusement calomnié, qui acheva une carrière aventureuse, mais honnête, en expiant sur la potence le crime d'avoir voulu, en provoquant une poignée de noirs virginiens à l'insurrection, signaler au monde l'horreur de la servitude

américaine. Ceux qui l'ont immolé, le 2 décembre 1859, ont cru alors que tout était fini. C'était juste le contraire, tout allait commencer. Il n'y avait de fini que la scandaleuse impunité de leur domination homicide.

*Les plus riches de la terre
sont tous négroïdes
Admettez maintenant*

III

Mais on m'arrête. J'entends d'ici les murmures et les interruptions de toute cette foule trop nombreuse, foule ignorante et séduite, qui s'en va répétant, avec une crédulité inqualifiable, qu'il ne s'est jamais agi d'esclavage dans la lutte entre le Nord et le Sud, que la guerre n'a été amenée que par des questions de tarif ou d'indépendance locale, provinciale et municipale !

Il faut plaindre l'ignorance du vulgaire qui répète de bonne foi ces puérités ; mais on ne saurait assez flétrir l'hypocrisie de ceux qui, connaissant les faits, osent nier, devant l'Europe, que le maintien de l'esclavage ait été le

premier et, à vrai dire, l'unique mobile de l'insurrection.

Vous prétendez, leur dirais-je, qu'il n'est pas question d'esclavage. J'affirme qu'il n'est question que de cela, et je crois qu'il suffirait de dix minutes, devant une assemblée de juges impartiaux, pour le démontrer sans réplique.

Est-il vrai, oui ou non, que; l'élève du bétail humain ayant remplacé avec avantage la traite interdite par l'Angleterre, le nombre des esclaves avait, dans les États du Sud, quadruplé de 1787 à 1860, et s'était élevé de 700 mille à près de 4 millions (1)?

Est-il vrai, oui ou non, que le Sud, bien loin de travailler à l'émancipation graduelle de cette foule croissante d'esclaves, n'a cessé de resserrer les mailles du filet de la servitude, en l'aggravant par un code pénal qui a été justement défini l'un des monuments les plus terribles de scéléra-

(1) Chiffre exact des deux recensements : 1787; 687,897.
— 1860; 3,953,751.

tesse préméditée dont le monde ait jamais été témoin? Est-il vrai, oui ou non, que notamment les lois rendues par la Géorgie en 1829, par l'Alabama et la Louisiane en 1830, par la Caroline en 1839, par la Virginie en 1849 (1), punissaient de la peine du fouet pour les gens de couleur, de l'emprisonnement et de l'amende pour les blancs, le délit d'avoir donné un enseignement quelconque aux noirs libres comme aux noirs esclaves, afin que le noir même affranchi quant au corps, restât à jamais asservi par l'âme?

Est-il vrai, oui ou non, que, non content de maintenir ce qu'il appelait l'*institution* de l'esclavage, le Sud s'est appliqué à le propager par tous les moyens; que la conquête et l'usurpation du Texas en 1835, les violences commises dans le Kansas, en Californie et dans tant d'autres territoires nouvellement annexés, ont été l'œu-

(1) C'est en vertu de cette loi que, depuis 1830, une jeune dame blanche a été condamnée à la prison pour avoir appris l'alphabet à des esclaves.

vre exclusive des flibustiers esclavagistes, enivrés par la vision d'un vaste empire, fondé sur l'esclavage, et qui s'étendrait, selon l'expression d'un de leurs orateurs, du tombeau de Washington aux palais de Montezuma ?

Est-il vrai, oui ou non, que la rupture, *exclusivement* préparée par les exigences toujours croissantes du Sud quant à la poursuite des esclaves fugitifs, *exclusivement* provoquée par l'agression du Sud, ayant enfin éclaté, elle n'a été justifiée dans les manifestes officiels des États confédérés que par des considérations *exclusivement* empruntées au danger que courait, selon eux, le maintien de l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que l'hostilité du Nord contre l'esclavage soit le *seul* grief invoqué dans le manifeste de la Caroline du Sud du 20 décembre 1860 (1), dans celui de l'Alabama, du 11

(1) On lit dans ce manifeste que les Caroliniens prennent les armes parce qu'on a élu pour président des États-Unis un homme dont les opinions et les desseins sont con-

anvier 1861, dans celui du Texas, du 1^{er} février 1861, dans celui de la Virginie, du 17 avril 1861 (1)? et sans qu'il y ait dans tous ces documents un mot, un seul mot des contestations sur le tarif ou d'aucune autre question industrielle ou politique?

Est-il vrai, oui ou non, que dans le débat suprême, qui a immédiatement précédé la rupture, dans les procès-verbaux de la commission dite des *Trente-Trois*, qui a siégé du 11 décembre 1860 au 14 janvier 1861, il n'y ait pas un mot, pas un seul mot, sur les tarifs ou sur les impôts,

traires à l'esclavage, et parce qu'on a prêché dans les États du Nord contre l'esclavage comme contre un péché.

(1) J'emprunte ces dates d'abord au très-solide et utile travail de M. Henry Moreau : *la Politique française en Amérique*, Dentu, 1864; puis à deux publications anglaises aussi intéressantes qu'instructives : le discours du Rév. Joseph Parker à Manchester, le 5 juin 1863; et la lecture de M. Ernest Jones, *on American war and American slavery* à Ashton, le 16 novembre 1863. Voir aussi les articles de M. H. de la Combe sur le Mexique et les États-Unis dans *le Correspondant* d'octobre et novembre 1862.

et que tout y roule uniquement sur le maintien et les garanties de l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans l'ultimatum présenté par Jefferson Davis au nom des États du Sud, il demande formellement que la propriété de l'homme par l'homme, *property in slaves*, soit assimilée, dans toute l'étendue des États-Unis, à toute autre propriété et déclarée inviolable ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans la nouvelle constitution que se sont donnée les États confédérés, après avoir consommé leur disjonction, il y ait trois clauses expresses et solennelles destinées à sanctionner et à perpétuer l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que l'insurrection ait suivi exactement la frontière de l'esclavage ; que son intensité ait été si exactement proportionnée à l'intensité de l'esclavage lui-même ; que, par exemple, en Virginie, dans le principal et le plus célèbre des États confédérés, toute la portion de l'État où la richesse foncière se base

sur des haras de noirs (*the slave breeding part*), ait pris les armes, tandis que la portion où la propriété s'exploite par le travail libre (*the free labour part*) n'a pris aucune part à la guerre?

Est-il vrai, oui ou non, que depuis le commencement de la guerre et après leurs premiers succès, le langage publiquement et officiellement tenu par les orateurs et les écrivains du Sud a proclamé plus que jamais la nécessité absolue et la légitimité éternelle de l'esclavage? Que cent ministres des différentes sectes, réunis en conférence dans la capitale de la nouvelle Confédération, à Richmond, ont déclaré que « l'abolition de l'esclavage était une usurpation commise au détriment des plans de Dieu? » Que le *Richmond Enquirer*, le *Moniteur* de la Confédération, du 28 mai 1863, a imprimé ces paroles : « Aux trois régimes de la devise républicaine, à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, nous entendons expressément substituer « l'esclavage, la subordination et le gouverne-

« ment. Il y a des races nées pour servir, comme
« il y a des races créées pour gouverner. Notre
« Confédération est un missionnaire envoyé de
« Dieu pour rétablir ces vérités dans les na-
« tions? » Qu'un autre journal virginien, *the*
Southside Democrat, s'exprime en ces termes
qui rappellent un langage que nous avons trop
souvent entendu de ce côté de l'Atlantique de-
puis 1848 : « Nous détestons tout ce qui porte
« l'épithète de *libre*, jusques et y compris les
« noirs libres; nous détestons le travail libre, la
« société libre, la pensée libre, le libre arbitre,
« les écoles libres? » Enfin, est-il vrai, oui ou
non, que le vice-président de la nouvelle Con-
fédération, Stephens, dans son discours du 21
mars 1861, à Savannah, a expliqué ainsi qu'il
suit le but et l'esprit de cette Confédération :
« Notre constitution a réglé pour toujours l'ins-
« titution particulière *qui a été la cause immé-*
« *diate de la rupture et de la révolution.* Elle
« déclare que l'esclavage africain, tel qu'il existe

« chez nous, est l'état propre au noir dans notre
« civilisation. Notre gouvernement est fondé sur
« cette grande vérité morale et physique, que
« le noir n'est pas l'égal du blanc, et que l'es-
« clavage est son état naturel. Notre Confédé-
« ration se constitue ainsi sur une base stricte-
« ment conforme aux lois de la nature et aux
« décrets de la Providence. C'est en conformant
« le gouvernement et tout le reste à la sagesse
« éternelle des lois du Créateur que l'on sert le
« mieux l'humanité. C'est pourquoi nous avons
« fait de la pierre qu'avaient rejetée nos pre-
« miers architectes, la pierre angulaire de notre
« nouvel édifice. »

Ces hideux blasphèmes ont été entendus par Dieu : enregistrés au livre de ses justices ; ils n'ont pas tardé à recevoir un châtimeⁿt trop mérité.

On remarquera l'identité presque absolue du langage officiel de ce second personnage de l'insurrection avec celui du misérable assassin de

Lincoln, dont je suis à mille lieues de vouloir imputer le crime aux Confédérés, mais qui n'en a pas moins arboré leur drapeau, leurs principes et leur phraséologie. Dans la lettre de novembre 1864, où il annonce le projet de risquer sa vie pour attenter à la personne du chef des abolitionnistes, il écrit ces mots : « Je regarde
« l'esclavage des noirs comme l'une des plus
« grandes bénédictions, pour eux et pour nous,
« que Dieu ait jamais accordée à une nation
« protégée par sa grâce (1). »

On voit donc que les esclavagistes transatlantiques ont laissé à leurs partisans en Europe le soin de déguiser leur cause, en la représentant

(1) Voici le texte original de ce passage de la lettre de Booth, inexactement traduit par la plupart de nos journaux :

« This country was formed for the white, not for the black man. And looking upon African slavery from the same standpoint held by the noble framers of our constitution, I, for one, have ever considered it one of the greatest blessings (both for themselves and us) that God ever bestowed upon a favoured nation. »

comme étrangère au maintien de l'esclavage. Ils ont dédaigné cette naïveté ou cette hypocrisie ; ils ont montré le fond de leur cœur et dit la vérité avec une cynique éloquence.

On insiste sur le dédain que les gens du Nord témoignent en toute circonstance aux noirs libres qui résident parmi eux , et on cite , à l'appui de cette objection, des anecdotes plus ou moins sérieuses. Tenons-les toutes pour vraies. Qu'en résultera-t-il? Que chez une portion de la population du Nord, les mœurs ne sont pas à la hauteur des lois, et que le Nord a eu, lui aussi, quelque chose à expier. Le temps seul peut amener des changements désirables dans cet ordre, et le temps lui-même produira difficilement une fusion complète entre deux races si distinctes. Les plus négrophiles diront probablement toujours comme tel Français ami des noirs : « Nous les voulons bien pour frères, « mais pas pour beaux-frères. » En attendant, les lois du Nord garantissent aux noirs tous les

droits, toutes les libertés civiles et politiques dont jouissent les blancs; et c'est pour maintenir ces lois, ou plutôt pour les modifier dans l'intérêt des noirs, pour arracher quelques pauvres noirs fugitifs aux serres de leurs maîtres, que le Nord a couru les chances d'une guerre terrible qui l'a mis à deux doigts de sa perte. D'ailleurs, si les nègres sont si maltraités, si malheureux dans le Nord, comment se fait-il qu'on n'ait jamais entendu parler d'un seul noir qui voulût quitter le Nord pour le Sud? tandis que chaque jour on voyait s'enfuir les nègres du Sud vers le Nord, et qu'il fallut, pour les arrêter et les ramener dans le soi-disant paradis des noirs, les lois odieuses contre les fugitifs qui ont produit, avec la guerre civile, la ruine providentielle de l'*institution particulière*.

Tout peut se résumer d'ailleurs en deux simples interrogations. Si, dans la guerre qui vient de se terminer, le Sud avait été victorieux, peut-on supposer que l'esclavage eût été aboli par les

vainqueurs ? Non, les plus audacieux n'oseraient le soutenir. Mais c'est le Nord qui a vaincu, et ce vainqueur n'a-t-il pas décrété l'abolition et n'est-il pas résolu à la maintenir ? Oui. C'en est assez pour trancher la question aux yeux des gens de bonne foi (1).

Ce qu'il faut admettre, c'est que, au début de la guerre, l'abolition n'était point dans le programme du Nord. L'émancipation immédiate et absolue n'a été résolue que depuis que la marche des événements et surtout l'imprudente outre-

(1) Il me paraît inutile d'insister sur les mesures prises, depuis le commencement de la guerre, par le président Lincoln et les États du Nord pour abolir la législation contre les esclaves fugitifs, pour abolir graduellement l'émancipation dans les États et les territoires successivement occupés par les armées du Nord ou nouvellement organisés. L'intérêt de ces détails disparaît devant ces deux actes décisifs : en droit, l'abolition pure et simple, totale et irrévocable, de l'esclavage dans toute l'étendue des États-Unis ; en fait, l'incorporation de *cent cinquante mille* nègres, la plupart anciens esclaves, dans les armées de la République.

cuidance du Sud, enivré par ses premières victoires, ont fait éclater à tous les yeux que le maintien de l'esclavage était la source du mal politique et social dont la guerre civile avait révélé toute l'intensité.

Or donc, c'est ici qu'il faut admirer l'action directe, mystérieuse et imprévue de la Providence. Elle a fait aboutir la guerre civile à un résultat auquel personne ne songeait en la commençant ; elle s'est servie de la main même des coupables pour provoquer et nécessiter le châtiement qui leur était dû.

Oui, c'est ici qu'il faut bien adorer le doigt de Dieu !

Comment le méconnaître dans ce prodigieux concours de circonstances, où tout révèle une conduite des affaires humaines supérieure à tous les calculs et à toutes les volontés des hommes ?

Si les gens du Sud avaient usé d'une modération ou d'une prudence élémentaire, l'esclavage serait encore debout, et peut-être eût-il

encore duré pendant des siècles. Jamais le Nord n'a prétendu imposer l'émancipation immédiate ni même graduelle, au Sud. Bien loin de là, le Nord avait fait au Sud des concessions excessives, coupables même, en votant, en appliquant les lois sur l'extradition des fugitifs (1). Aucun tempérament, aucun ménagement ne lui a coûté.

On sait assez que ce n'est pas le Nord qui a commencé la guerre ; on sait qu'il ne l'a soutenue qu'à son corps défendant. A l'exception du seul Brown, les plus ardents parmi les abolitio-

(1) Dans l'*Histoire romaine à Rome*, de notre regrettable confrère, M. Ampère, livre d'une lecture fort opportune en ce temps de césarisme historique, je trouve le passage prophétique que voici : « On voit quelle était la modération de Tibérius Gracchus ; il poussait les ménagements presque jusqu'à l'iniquité. C'est précisément ce qu'avaient fait les États-Unis du Nord, en protégeant l'esclavage du Sud, par la loi des fugitifs. Les aristocrates se montrèrent tout juste aussi reconnaissants que l'ont été les États-Unis du Sud. Les aristocrates furent cruellement punis d'avoir repoussé des concessions excessives, et il pourra se faire que les États du Sud, qui ont agi de même ne soient pas moins sévèrement punis. » T. IV, p. 284.

nistes du Nord n'avaient jamais employé ou invoqué d'autres armes que la persuasion, la prédication, la presse, la propagande pacifique, morale et intellectuelle. Les gens du Sud, au contraire, en ont toujours appelé à la force, à la violence, à la guerre. Même avant la guerre, ils ont partout et toujours pris l'initiative de la violence. Répétons-le, il ne leur fallait qu'une dose bien faible de modération pour donner une durée indéfinie à leur crime. Ils ne l'ont pas voulu. Ils ont toujours poussé tout à outrance. Quand le compromis du Missouri, en 1820, eut tracé sur le sol de la grande république une ligne de démarcation entre la servitude et la liberté, en leur garantissant au midi de cette ligne la paisible position de cette honteuse propriété, cela ne leur a pas suffi. En 1850, ils ont exigé et obtenu la loi atroce qui autorisait la chasse aux esclaves fugitifs, jusque dans les États libres ; cela encore ne leur a pas suffi. Il leur a fallu obtenir de plus, en 1859, dans le fameux

procès de Dred Scott, un arrêt de la Cour suprême qui reconnût à tout propriétaire d'esclaves le droit de transporter ses esclaves dans toute l'étendue du territoire de la République (1).

En gagnant ce fameux procès ils ont, Dieu merci, perdu celui de l'esclavage. Aveuglés par leur égoïsme cupide, ils se sont jetés eux-mêmes dans l'abîme; à force d'exigences et de violences, ils ont fini par contraindre leurs trop dociles, leurs trop complaisants concitoyens à leur tenir tête et à les écraser.

Ils ont notoirement préparé, effrontément annoncé et spontanément déclaré la guerre civile

(1) Dred Scott était un esclave qui, amené par son maître dans l'État libre de l'Illinois, réclama sa liberté au nom de la loi de cet État qui interdisait l'esclavage sur son territoire. Déclaré libre par la Cour locale, il fut, sur appel, restitué à son maître, avec sa femme et ses enfants, par arrêt de la Cour suprême, rendu sous la présidence du chef de justice Taney, arrêt qui déclara que les Africains n'ont aucun droit civil ni légal. On remarque que l'Illinois, qui fut le théâtre de cette iniquité, est précisément l'État d'où est sorti Lincoln, le destructeur de l'esclavage.

dont ils ont été victimes. Dès 1856, lors de l'élection contestée entre Frémont et Buchanan, ils annonçaient publiquement que si l'abolitioniste Frémont était élu, l'Union ne durerait pas une heure après son inauguration. Pendant les quatre années de la présidence de leur candidat Buchanan, ils substituèrent la conspiration à la provocation : maîtres du gouvernement, ayant pour ministre de la guerre des États-Unis le même Jefferson Davis qui a été depuis le président de la confédération insurgée, ils avaient tout préparé pour s'assurer un avantage déloyal dans la lutte future, en confiant le commandement des forteresses et des arsenaux de la république à des officiers esclavagistes. De là leurs premiers succès, qui ont si singulièrement séduit et trompé l'opinion européenne. Le 6 novembre 1860 la désignation des électeurs chargés de nommer un nouveau président de la République, annonce que, pour la première fois, un *républicain*, ou en d'autres termes un abolitioniste, de-

viendra chef du pouvoir exécutif. Un mois après, le 20 décembre 1860, avant un acte ou une parole quelconque du nouveau pouvoir, la Caroline du Sud leva le drapeau de la séparation, que douze autres États arborèrent à sa suite. Pendant les quatre mois qui s'écoulèrent avant l'installation de Lincoln, les États du Sud se constituèrent en convention, puis en confédération séparée, armèrent les milices locales, mirent la main sur les caisses publiques, sur les fonds fédéraux, organisèrent à leur aise la révolte. « O mes concitoyens, » leur disait l'admirable Lincoln dans son premier message du 4 mars 1861, « vous qui êtes mécontents, c'est dans vos « mains et non dans les miennes qu'est le sort « de la guerre civile ! Le gouvernement ne vous « attaquera pas. Il n'y aura de conflit que si « vous êtes les agresseurs. Vous n'avez pas un « serment, enregistré au ciel, qui vous oblige « de nous détruire, tandis que moi j'ai prêté le « serment le plus solennel de conserver, de

« protéger, de défendre l'Union (1). » A ce touchant, à ce généreux appel, les hommes du Sud répondirent en donnant le signal de la guerre impie où, par un jugement de Dieu, ils ont trouvé la ruine de leur cause déshonorée.

La législature américaine n'a pas attendu la fin de la guerre pour décréter l'abolition du crime. Sur la proposition du président Lincoln et à la majorité requise pour changer la constitution des États-Unis, elle a introduit dans cette constitution un amendement portant que toute servitude volontaire ou involontaire cessera d'exister aux États-Unis.

Lincoln et le congrès appellent ainsi la bénédiction céleste sur les drapeaux de l'Union : et Dieu répond du haut des cieux à cet appel, à ce retour fait aux lois éternelles. La guerre qui se traînait depuis quatre ans en alternatives douloureuses et incertaines, change tout à coup de ca-

(1) Voir le texte complet de ce long et admirable discours dans le livre de M. Cochin, t. II, p. 487.

ractère. Un souffle nouveau, un souffle invincible enflamme les généraux et les soldats du Nord. La marche de leurs armées devient irrésistible. La fortune des combats, capricieuse jusque-là, ne cesse plus de sourire à ce grand peuple libre qui vient de décréter l'affranchissement irrévocable de quatre millions d'esclaves. La stratégie, jusque-là toujours supérieure, des chefs sudistes, devient impuissante. Le cercle de fer, formé par les forces du Nord, se resserre et se ferme enfin complètement autour du foyer de la rébellion. Cette rébellion naguère si fière et si forte, chancelle éperdue. Tout se trouble et se confond autour d'elle. Enfin se lève le jour de la justice ; la catastrophe éclate, Richmond est pris ; le Sud est foudroyé. Dieu ratifie le décret du congrès par la victoire, une victoire aussi complète qu'imprévue, une victoire irrévocable.

Oh Providence ! généreuse, lumineuse et ingénieuse Providence ! C'est un régiment nègre

qui entre le premier dans la capitale des insurgés, dans ce Richmond si longtemps imprenable. Ces noirs méprisés, émancipés par la victoire, marchent en tête de l'armée libératrice ; ils sont salués par les acclamations de leurs frères, des noirs esclaves qu'ils viennent délivrer et mettre à leur niveau. Vont-ils venger les injures séculaires de leur race et les leurs ? Vont-ils assouvir aux dépens des blancs et des blanches le ressentiment des crimes et des infamies inséparables de l'esclavage, que leurs pères et leurs frères, leurs mères et leurs sœurs ont si longtemps subis ? Non, non ; pour comble de bonheur et d'honneur, ces esclaves d'hier pénètrent dans la capitale des esclavagistes, ils s'en emparent, ils en deviennent et en demeurent les maîtres, et pas l'ombre d'un excès, pas l'ombre d'une représaille ne vient ternir leur victoire ! J'en atteste l'histoire : le soleil n'a jamais éclairé un plus grand, un plus consolant spectacle.

IV

Est-il besoin, après tout ce qui précède, de réfuter longuement la prétention manifestée par les apologistes du Sud de voir dans leurs clients les représentants du droit fédéral, de la cause des petits États, et même de cette décentralisation qui commence à trouver faveur au sein de la démocratie européenne. Je déclare, quant à moi, que si cette prétention était fondée, si comme l'a dit un jour le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Russell, avec son imprudence proverbiale, s'il était vrai que le Sud combattit pour l'*indépendance* et le Nord

pour la *domination*, le Sud n'aurait pas de partisan plus décidé, plus sympathique que moi. Je suis convaincu que les amis et les défenseurs de la liberté doivent favoriser partout dans le monde, la cause des petits États, si récemment et si noblement défendue par M. Thiers au Corps législatif. La vraie grandeur d'un peuple se mesure, non par l'étendue de son territoire et le chiffre de sa population, mais par sa liberté et sa moralité. Or, l'histoire démontre malheureusement que, sauf la seule exception de l'Angleterre, la liberté des peuples décroît et dépérit en raison directe de l'accroissement de leur territoire et de leur population. L'intelligence et la moralité publique suivent la même proportion. Je souhaite et j'espère que les États-Unis donneront, comme l'Angleterre, un nouveau démenti à ce cruel résultat des enseignements du passé, et montreront que la liberté peut co-exister avec la grandeur matérielle. Mais, au risque de faire frémir ceux d'entre les Américains avec lesquels

je sympathise le plus, j'avoue que je redoute pour eux les périls de la centralisation, de l'unité et de l'indivisibilité, qui sont les bases naturelles du despotisme monarchique ou militaire. En réservant toute question de droit, et sans approuver aucune rébellion, je verrais donc non-seulement sans effroi et sans douleur, mais avec confiance et satisfaction, la division de l'immense étendue de la république actuelle en plusieurs États d'une étendue inégale, mais également libres, également républicains, également chrétiens.

La liberté américaine ainsi divisée en plusieurs foyers de vie, de pensée et d'action, aurait de bien autres garanties de durée, et n'en exercerait que mieux, sur le reste du monde, une influence aussi féconde et salutaire que celle des immortelles peuplades de la Grèce antique ou des républiques chrétiennes et municipales du moyen âge.

Mais il y a quelque chose qui parle plus haut

dans tout cœur honnête que les expériences de l'historien, que les défiances ou les préférences du politique ; c'est la justice, c'est l'humanité.

Est-ce pour défendre la justice et l'humanité que les États du Sud ont rompu le lien fédéral qui les incorporait à la grande république américaine? Non, certes ; c'était pour fouler aux pieds l'une et l'autre. A défaut du droit général, du droit naturel, avaient-ils au moins un droit ou même un prétexte légal pour s'insurger? Non, mille fois non. La constitution primitive des colonies insurgées, de novembre 1777, garantissait la souveraineté absolue de chaque État nouveau, et se bornait à établir une fédération de républiques indépendantes. Mais la constitution en vigueur, celle faite en 1789 par Washington et par des hommes qui « osèrent restreindre la liberté parce qu'ils étaient sûrs de ne pas vouloir la détruire (1), » a substitué à cette collection de souverainetés, absolument indépen-

(1) Tocqueville.

dantes, un peuple, un seul et unique peuple, non pas centralisé et uniformisé comme le nôtre, mais composé de divers États, tous astreints, au dedans comme au dehors, à l'obéissance stricte envers certaines obligations fixées par le pacte fondamental. Jamais il n'a été prévu ou admis par personne que ce pacte pût être rompu au gré d'une seule des parties contractantes. Aucun peuple, aucun État, aucune communauté ne saurait subsister si chacun de ses membres pouvait se séparer à volonté et sans provocation du corps social. En admettant, dans toute sa périlleuse étendue, le droit moderne, tel qu'il a été proclamé de part et d'autre, dans le récent débat sur la question romaine, par M. Thiers comme par M. Rouher; c'est-à-dire le droit d'être bien gouverné, et, si on ne l'est pas, le droit de changer son gouvernement; encore faut-il prouver qu'on a été mal gouverné, qu'on a été opprimé, et opprimé de façon à rendre la rupture du lien social plus nécessaire et plus lé-

gitime que son maintien. Certes, la séparation peut être légitime, comme l'insurrection, mais dans certains cas extrêmes et rares. Un cas pareil s'est-il présenté pour les États du Sud? L'évidence, la conscience universelle répondent : Non, mille fois non. Il leur est impossible à eux ou à leurs apologistes, de produire une preuve quelconque, une seule, de la plus légère atteinte portée à leur indépendance.

Où sont leurs griefs, leurs douleurs, leurs souffrances? On peut les mettre au défi de citer un droit violé, un bien spolié, une liberté étouffée ou seulement amoindrie. Oni, laquelle? Est-ce la religion? non! La presse? non! L'association? non! L'élection? non! L'éducation? non! La propriété? non, pas même la propriété de l'homme par l'homme, jusqu'à ce que, par trois ans de révolte et de guerre civile, ils aient en quelque sorte contraint les autorités légitimes et souveraines de la république à en décréter l'abolition.

Rien, absolument rien, dans l'histoire des relations du Nord avec le Sud, ne ressemble, même du plus loin, à ces mesures violentes et oppressives contre la liberté de la foi, de la prière et de l'enseignement qui ont contraint les sept cantons catholiques de Suisse à former, il y a vingt ans, le *Sonderbund*, si injustement, si lâchement, si misérablement écrasé en 1847. Rien, absolument rien ne leur a fourni l'ombre même d'un prétexte pour briser le lien fédéral et refuser non seulement d'obéir en certains cas extrêmes aux pouvoirs légalement constitués, mais même de les reconnaître.

On a eu mille fois raison de dire qu'il fallait bien se garder d'assimiler les États qui composent l'Union à nos départements actuels ou même à nos anciennes provinces. Chacun de ces États a et doit avoir un pouvoir exécutif et deux chambres électives, une magistrature, des tribunaux, des codes à lui, une police, une administration des finances à lui, enfin une constitution

particulière, votée et sanctionnée par le peuple de chaque État. Voilà ce qui constitue le vrai fond de la liberté américaine. Or, toutes ces bases fondamentales ont-elles été respectées chez tous les États du Sud, jusqu'à ce que la guerre ait éclaté ? Il est impossible, absolument impossible de le nier. Les États du Nord n'ont ni accompli, ni essayé d'accomplir le moindre envahissement sur l'indépendance législative des États du Sud, *même en ce qui touche l'esclavage*, jusqu'à ce que la guerre eût été déclarée par le Sud.

Mais, en dehors de cette souveraineté locale et pour ainsi dire personnelle de chaque État, il y a, d'après la constitution des États-Unis, une souveraineté générale personnifiée dans le président des États-Unis, le sénat et la chambre des représentants qui siègent à Washington. Les gens du Nord ont-ils exercé cette souveraineté générale au détriment des intérêts du Sud ? Non ; et cela par une raison toute simple : parce que, jusqu'en

1861, les présidents des États-Unis et la majorité des deux Chambres ont toujours appartenu au Sud. Lorsqu'en 1861 la majorité a passé au Nord, le Nord en a-t-il usé ou abusé contre le Sud? Non, encore une fois; et l'eût-il voulu il ne l'aurait pas pu puisque le Sud l'a prévenu en commençant la guerre avant que le Nord n'eût saisi le pouvoir.

Résumons encore une fois, en deux mots, le véritable état de cette question si singulièrement méconnue ou inconnue. Les hommes du Sud voulant *à tout prix*, non-seulement maintenir, mais propager l'esclavage, avaient réussi, avec le concours de leurs amis, les démocrates du Nord, à s'assurer depuis plus de trente ans la majorité dans la législature fédérale et le choix du président quatriennal de la République. Le jour où, *pour la première fois*, par les voies les plus légales et les plus régulières, par le mouvement purement moral de l'opinion, la majorité élue des représentants du peuple et des électeurs

présidentiels leur a échappé, ce jour-là, ils ont rompu le pacte fédéral et levé l'étendard de la révolte. Ils se sont insurgés, parce qu'ils ne se sont plus senti les maîtres, et ils ne se sont plus senti les maîtres, parce qu'ils ont prévu que peut-être les autorités nées des nouvelles élections modifieraient non pas la propriété des esclaves dans les États esclavagistes, mais les lois qui autorisaient la chasse aux esclaves fugitifs dans les États libres. Tant qu'ils ont eu, avec la complicité des démocrates du Nord, la majorité dans le congrès et des présidents de leur bord, ils ont trouvé que l'Union était inattaquable, Quand le flot de l'opinion s'est tourné contre eux, quand ils ont compris que le Nord pourrait bien ne plus consentir à rester le complice et l'instrument de l'esclavage ; quand, pour la première fois, ils ont vu la majorité légale passer du côté des républicains ou des abolitionnistes, alors, mais alors seulement, ils ont déclaré l'Union impossible, et ils ont pris les armes pour

la déchirer. C'est absolument comme si les socialistes français avaient tiré l'épée en 1848, après l'élection du prince Louis Bonaparte à la présidence, ou en 1849, après les élections de l'Assemblée législative. C'est aussi précisément ce que voulaient faire ceux qui ont été au Conservatoire des Arts-et-Métiers, le 13 juin 1849, On sait ce que la France et le monde ont pensé de cette entreprise, dont les auteurs ont été les premières victimes et n'ont été plaints de personne.

Envoyons donc l'argument tiré de ce prétendu zèle du Sud contre le despotisme unitaire de la centralisation, envoyons-le rejoindre l'argument qui prétend faire de l'esclavage une question étrangère à l'origine de la guerre. Qu'ils aillent l'un et l'autre s'engloutir dans ces limbes où dorment ensevelies à jamais les mensonges inutiles et les sophismes confondus.

Ce qui impatiente le plus dans ces sophismes, c'est de les voir surtout répétés et propagés par les Anglais, avec un acharnement que la victoire du Nord va certainement calmer, mais qui n'en a pas moins fait injure à leur bon sens comme à leur conscience et à leur honneur national. Nulle part, on le sait, la cause du Nord n'a soulevé une inimitié plus profonde, plus universelle, plus soutenue. On se demande par quelle rancune de souverains dépossédés, par quel préjugé de caste ou quelle inimitié de famille, ils ont pu

oublier à ce point leurs propres antécédents, leurs traditions les plus invétérées, bonnes ou mauvaises. De quel front, eux qui ont lutté de toutes leurs forces contre l'insurrection coloniale qui a transformé leurs provinces en États souverains, eux qui ont réprimé avec une cruauté inexcusable le soulèvement de l'Irlande en 1798, et avec une sévérité excessive bien que légitime la révolte des Cipayes en 1858, de quel front ont-ils pu reprocher à leurs cousins d'Amérique l'énergie des moyens employés contre les insurgés du Sud, et le principe même de la guerre soutenue par les pouvoirs constitués de la République contre l'agression des confédérés? Mais surtout comment, eux, les abolitionnistes par excellence, eux dont la susceptibilité sur la question de la traite a enfanté le droit de visite et tant d'autres complications avec nous et avec toutes les nations maritimes; eux qui ont donné, avec un désintéressement inouï, le premier signal de l'émancipation de la race noire aux dépens de

leurs propres Antilles, comment osent-ils renier leur propre gloire en suspectant, en dénonçant, en décrivant les motifs qui ont guidé les abolitionnistes américains ? Comment ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils s'exposent ainsi à donner raison aux détracteurs si nombreux qui les ont accusés de n'avoir entrepris l'œuvre d'émancipation que par calcul, et d'y avoir renoncé dès que le calcul s'est trouvé mauvais. Il y a là un de ces mystères douloureux que présente quelquefois l'histoire des plus grandes nations, et devant lesquels la postérité reste ébahie comme les contemporains. Espérons, du reste, qu'il ne s'agit ici que d'une aberration momentanée, et rappelons-leur cette belle page de leur propre histoire, si bien écrite par un de ces Américains qu'ils calomnient :

« D'autres nations, dit Channing, se sont acquises une gloire immortelle par la défense héroïque de leurs droits ; mais on n'avait pas d'exemple d'une nation qui, sans intérêt et au

milieu des plus grands obstacles , épouse les droits d'autrui, les droits de ceux qui n'ont d'autre titre que d'être aussi des hommes , les droits de ceux qui sont les plus déchus de la race humaine. La Grande-Bretagne , sous le poids d'une dette sans pareille, avec des impôts écrasants, a contracté une nouvelle dette de 100 millions de dollars pour donner la liberté, non à des Anglais, mais à des Africains dégradés. Ce ne fut pas un acte de politique ; ce ne fut pas l'œuvre des hommes d'État. Le Parlement n'a fait qu'enregistrer l'édit du peuple. La nation anglaise, avec un seul cœur, une seule voix, sous une forte impulsion chrétienne et sans distinction de rang, de sexe, de parti ou de communion, a décrété la liberté de l'esclave. Je ne sache pas que l'histoire rapporte un acte plus désintéressé, plus sublime. Dans la suite des âges, les triomphes maritimes de l'Angleterre occuperont une place de plus en plus étroite dans les annales de l'humanité, et ce triomphe

moral y remplira une page plus large et plus brillante... (1) »

Toutefois, si la cause du Nord et de l'émancipation de l'Amérique n'a guère rencontré que des adversaires parmi les classes dirigeantes de l'Angleterre, dans la patrie de Burke et de Wilberforce, il faut convenir qu'elle y a toujours été ouvertement et énergiquement soutenue par quelques-uns de ses orateurs et de ses hommes politiques les plus connus, et au premier rang par MM. Cobden et Bright (2). Il faut surtout reconnaître que les populations ouvrières du Lancashire et des grands centres industriels ont manifesté de vives et persévérantes sympathies pour les abolitionnistes américains.

(1) Lettre à M. Clay sur l'annexion du Texas, 1^{er} août 1837, citée par M. Cochin, t. II, p. 449.

(2) Signalons aussi les écrits d'un éloquent professeur d'Oxford, M. Goldwin Smith, en faveur du Nord, et surtout la protestation de M. Henry Wilberforce qui, en vrai chrétien et en digne fils de son glorieux père, est resté fidèle à la bonne cause. Voir le *Weekly Catholic Register* du 13 mai 1865.

Or, ces populations sont précisément celles qui ont eu le plus à souffrir des suites de la guerre qui, en déchirant les États-Unis, a interrompu la production cotonnière. Rien de plus admirable, d'ailleurs, que l'attitude des ouvriers anglais pendant toute la durée de cette crise si fatale à la prospérité des manufactures anglaises, et qui n'a point encore cessé. Le travail des noirs aux États-Unis leur donnait du pain, en produisant la matière première de l'industrie qui faisait vivre. Ils n'en ont pas moins jamais imaginé, jamais prétendu, comme certains publicistes et certains prédicateurs, que les nègres étaient destinés par la Providence à être toujours esclaves, afin d'être les pourvoyeurs de l'industrie européenne. Jusqu'à ce que l'équilibre eût été rétabli par l'introduction de la culture du coton en Égypte, où elle a affranchi et enrichi les Fellahs, et dans l'Italie méridionale, où elle a servi d'une façon si étrangement imprévue les intérêts de l'unité italienne, la crise produite

par l'interruption du commerce entre les États du Sud et les ports européens a été la plus cruelle peut-être qui ait jamais affligé l'industrie européenne. Les ouvriers anglais ont supporté cette crise, qui dure encore, avec la plus magnanime patience. Ils ont souffert les dernières extrémités de la faim, sans qu'aucun soulèvement, aucun bouleversement, soit venu réaliser les prophéties de ceux qui avaient spéculé sur leur détresse, pour obtenir de l'Angleterre la reconnaissance des États du Sud et la consolidation de l'esclavage. Ils ont souffert sans murmurer. Oui, sans qu'aucun déploiement de forces militaires ait été nécessaire pour les contenir ou les intimider, sans qu'aucune des libertés publiques ait été suspendue, sans que la liberté de la presse ou d'association aient subi la moindre restriction, ces millions d'êtres affamés et souffrants ont gardé un calme et une résignation héroïques. L'inaction forcée, la détresse et la faim avaient partout remplacé, dans cette vaste ruche des filatures

anglaises, le travail, l'aisance, les progrès de l'économie et du bien-être domestique. La profusion des secours publics et industriels prodigués par les sympathies désintéressées de leurs voisins et de leurs compatriotes (1) à ces victimes innocentes de la guerre d'Amérique, ne semblait qu'une goutte d'eau dans l'océan de cette détresse. Et cependant, non-seulement aucune émeute, aucune agitation publique n'a éclaté, mais dans les nombreux *meetings* et les publications diverses qui ont accompagné cette épreuve si cruelle et si prolongée, aucun symptôme d'irritation ne s'est manifesté contre les classes supérieures, contre le gouvernement du pays. Éclairés par un bon sens qui montre les progrès incontestables obtenus par la propagation de l'instruction primaire, depuis les émeutes sanglantes de 1819, les ouvriers de ces districts au-

(1) Une liste de souscription, ouverte en décembre 1862, commence par les noms de lord Derby pour 125 mille francs, et de lord Edward Howard pour 75 mille.

glais qui constituent le plus grand centre industriel du monde, ont facilement compris qu'ils n'avaient à imputer la calamité dont ils étaient victimes ni à la Reine, ni à l'aristocratie, ni au ministère, ni aux Chambres, ni à qui que ce soit en Angleterre ; mais bien à une grande crise historique dont les conséquences seraient favorables à l'Évangile et à l'humanité. Ils sont restés, non-seulement dociles aux conseils de la raison et du patriotisme, dans leur attitude à l'égard des autorités et des autres classes de leur pays, mais inébranlablement fidèles, dans leurs manifestations et dans leurs pétitions au Parlement, à leurs sympathies pour les États du Nord, qui représentaient à leurs yeux la cause de la justice et de la liberté. Ils ont donné ainsi la meilleure preuve de leur aptitude à la vie publique comme aux droits politiques qu'ils réclament, qu'ils ne peuvent manquer d'obtenir, et qu'il faut leur souhaiter, en souhaitant aussi que l'admission régulière et pacifique des masses au suffrage

électoral puisse s'opérer avec les garanties nécessaires pour empêcher l'intelligence et la liberté de succomber sous la prépondérance abusive du nombre.

VI

Résumons et concluons. Nous prétendons que la victoire du Nord est un événement aussi heureux que glorieux, et nous voudrions l'avoir prouvé. Mais n'y eussions-nous pas réussi, aucun de nos lecteurs ne niera que ce ne soit l'événement le plus considérable du temps actuel, et celui dont les conséquences sont les plus vitales pour le monde entier.

La fédération américaine est désormais remplacée au premier rang des grandes puissances du monde. Tous les regards vont être désormais tournés vers elle ; tous les cœurs vont être agi-

tés par la destinée qui lui est réservée ; tous les esprits vont s'éclairer à la lumière de son avenir ; car cet avenir sera plus ou moins le nôtre, et sa destinée décidera peut-être de la nôtre.

De tout ce qui s'est déjà passé en Amérique, de tout ce qui va s'y passer dans la suite, il résulte pour nous de graves enseignements, des leçons dont il est indispensable de tenir compte, car bon gré mal gré, nous appartenons à une société irrévocablement démocratisée, et les sociétés démocratiques se ressemblent entre elles beaucoup plus encore que les sociétés monarchiques ou aristocratiques. Il est vrai que les différences sont encore grandes entre tous les pays comme entre toutes les époques ; il est vrai surtout, grâce à Dieu, que les peuples comme les individus conservent, sous tous les régimes, leur libre arbitre, et demeurent responsables de leur destinée. Savoir comment il faut user de ce libre arbitre, au milieu du courant impétueux et en apparence irrésistible des tendances

de son temps, voilà le grand problème. Pour le résoudre, il faut, avant tout, se rendre compte de ces tendances, soit pour les combattre, soit pour les suivre ou les diriger, selon les lois de la conscience.

Il s'agit donc, dans l'étude des faits contemporains, non de préférences, mais d'enseignements. On n'est pas maître de choisir ici-bas entre les choses qui plaisent ou qui déplaisent, mais entre les choses qui sont. Je n'ai point à raisonner ici avec ceux qui n'ont pas fait leur deuil du passé politique de l'ancien monde, avec ceux qui rêvent encore une reconstruction théocratique, monarchique ou aristocratique de la société moderne. Je comprends tous les regrets; j'en partage plus d'un; j'en honore beaucoup, parmi ceux que je ne partage pas; j'ai, autant qu'un autre, la religion, peut-être même la superstition du passé, mais en me réservant la faculté de distinguer le passé de l'avenir, comme la mort de la vie. Je ne triompherai jamais d'au-

cune ruine, excepté de celle du mensonge et du mal, qu'il ne m'a pas encore été donné de contempler. Cela dit, je prétends n'offenser personne et même ne dire qu'un lieu commun presque trivial à force d'être évident, en constatant que le monde moderne est échu en partage à la démocratie, et qu'il n'a plus à choisir qu'entre deux formes de la démocratie, mais deux formes qui diffèrent autant que la nuit et le jour : entre la démocratie disciplinée, autoritaire, plus ou moins incarnée en un seul homme tout-puissant, et la démocratie libérale, où tous les pouvoirs sont contenus et contrôlés par la publicité illimitée et par la liberté individuelle ; en d'autres termes, entre la démocratie césarienne et la démocratie américaine. On voudrait bien ne prendre ni l'une ni l'autre ; on aimerait mieux autre chose. Soit ; cela se comprend.

Les délicats sont malheureux !

Mais ce n'est pas une raison pour qu'ils de-

viennent aveugles et impuissants. Encore une fois il faut choisir : et on ne peut choisir qu'entre ces deux termes. Tout le reste n'est que fantaisies d'utopiste ou regrets d'archéologue, fantaisies ou regrets infiniment respectables peut-être, mais parfaitement stériles.

On le sait assez, mon choix est fait, et je le suppose fait de même par ceux à qui je voudrais parler ici. C'est donc à eux que je montre avec bonheur et fierté la lutte que vient de traverser l'Amérique et la victoire qu'elle vient de remporter (si cette victoire reste pure), comme un gage de confiance et d'espoir. La guerre civile pouvait faire de la démocratie américaine une démocratie césarienne et militaire. Or, c'est le contraire qui arrive. Elle reste une démocratie libérale et chrétienne. C'est le premier grand fait qui, dans les annales de la démocratie moderne, rassure et console sans réserve, le premier qui soit propre à inspirer confiance dans son avenir, confiance limitée, humble et mo-

deste, comme il convient de l'être à toute confiance humaine, mais confiance intrépide et sincère, comme peut et doit l'être celle des cœurs libres et des consciences honnêtes.

L'Amérique vient de montrer pour la première fois, depuis le commencement du monde, que la liberté pouvait co-exister dans une démocratie, avec la guerre, et, de plus, avec la grandeur presque démesurée d'un pays. Cette existence simultanée reste toujours pleine de périls et d'écueils ; mais enfin elle est possible, elle est réelle ; elle passe provisoirement de la région des problèmes dans celle des faits.

La démocratie américaine a des croyances et des mœurs, des croyances chrétiennes, des mœurs viriles et pures ; elle est en cela très-supérieure à la plupart des sociétés européennes. Elle professe et elle pratique le respect de la foi religieuse et le respect de la femme. Mais surtout elle pratique et elle conserve la liberté à un degré qu'aucune nation, excepté l'Angle-

terre, n'a encore pu atteindre; la liberté sans restriction et sans inconséquence; toute la liberté, c'est-à-dire la liberté domestique non moins que la liberté politique; la liberté religieuse à côté de la liberté civile, la liberté de tester avec la liberté de la presse, la liberté d'association et d'enseignement avec la liberté de la tribune. Malgré la rudesse de ses allures, malgré une certaine déperdition du sens moral qui semble se manifester chez elle depuis la mort de Washington, elle méprise ou elle ignore les entraves odieuses ou ridicules, les restrictions haineuses et jalouses qu'associent à leur étrange libéralisme nos démocrates français (1).

(1) Je ne puis me refuser le plaisir de rappeler à ce propos, le beau passage où mon plus jeune confrère et ami, M. Prévost-Paradol, a si bien caractérisé l'infirmité radicale de la démocratie française :

« Giboyer se déclare démocrate, et c'est à la démocratie qu'il veut conquérir tout le monde. Soit ! à quelle démocratie cependant?... Est-ce à celle qui peut accepter tous les jougs, excepté le joug léger du Seigneur, hardie contre

En outre, elle approche plus qu'aucune autre société contemporaine du but que doit se proposer toute société humaine : elle offre et elle assure à tous les membres de la communauté une participation active aux fruits et aux bienfaits de l'union sociale.

Le nouveau président, Johnson, a franche-

Dieu seul, et docile en tout le reste?... Cette démocratie, que veut-elle et que prétend-elle? Vivrons-nous sous son drapeau en citoyens libres ou en sujets asservis?... Comprend-elle qu'il n'est point de son intérêt, ni conforme à la justice, d'être en guerre éternelle avec la religion, et d'envenimer par de constants outrages, une mésintelligence déjà si funeste ; que, pour faire vivre librement la religion dans un État libre, il faut obtenir son concours volontaire, et qu'imposer à la religion même la liberté sans son aveu, n'a été jusqu'ici possible à personne ; que la religion enseigne après tout, mieux que la sagesse humaine ne l'a jamais pu faire, à se sacrifier, à se résigner, à attendre, à ne point trop haïr la prospérité du prochain, à s'en distraire par une espérance plus haute, et que ce sont là les vertus dont les démocraties vraiment libres sauraient le moins se passer ; puisque l'homme que la force brutale y serrerait de moins près, doit être, s'il se peut, contenu par son cœur? »

ment arboré, dans sa première allocution, la doctrine fondamentale des pays libres et chrétiens : « Je crois que le gouvernement a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le gouvernement. » En d'autres termes : la société est faite pour l'homme, et non l'homme pour la société ou pour l'État. Il a ainsi établi la distinction souveraine qui sépare la liberté du pouvoir absolu, le droit chrétien du droit païen, du droit romain, du droit esclavagiste.

Certes, ni la misère, ni l'immoralité ne sont inconnues dans la grande république. Le poison de l'esclavage dont elle a été trop longtemps infectée, l'écume que lui apporte l'émigration européenne dont elle se recrute, les dangers et les infirmités propres à toute démocratie, aggravés par la rudesse sauvage de certaines habitudes sociales, tout cela l'ébranle et la menace, mais ne l'empêche pas de donner à l'ordre public et à la propriété une sécurité, sinon complète et parfaite, du moins suffisante, et dont les vacilla-

tions superficielles sont mille fois préférables à la paix énervante et corruptrice du despotisme.

Certes aussi, on ne connaîtra jamais aux États-Unis, ni dans les pays qui s'acheminent dans la même voie, la vie douce et molle des peuples de l'Orient ou de l'Europe méridionale au dix-huitième siècle. Il y aura des peines, des tracas, des fatigues, des dangers pour tous et pour chacun. Cette action et cette censure de tout le monde sur tout le monde, qui constituent la vraie vie et la seule discipline efficace des peuples libres, entraînent mille soucis et quelquefois mille périls. « Les dieux, dit Montesquieu, par la bouche de Sylla, les dieux qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais quelque doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien la payer aux dieux. »

L'Amérique nous apprend comment on se guérit de cette *lâche ambition*, sans renier aucun

des principes, aucune des conquêtes de la civilisation chrétienne.

Ce qui nous blesse et nous inquiète le plus, nous autres Européens qui étudions l'Amérique avec le désir d'y lire le secret de notre avenir, c'est le système ou plutôt l'instinct populaire qui écarte du pouvoir, et souvent même de la vie publique, les hommes les plus éminents par le talent, par le caractère, par les services rendus. C'est assurément un très-grand mal que cet ostracisme légal et graduel dont les États-Unis se sont fait une sorte d'habitude. Mais j'entends dire que ce résultat n'est pas absolument inconnu dans certains pays qui n'ont rien de commun avec la liberté américaine, et où ces victimes de l'ostracisme n'ont pas même la ressource des changements périodiques et constitutionnels, encore moins les armes offensives et défensives que garantit à tout citoyen des États-Unis la liberté illimitée de tous. Jusque sous l'ancienne royauté, Saint-Simon ne nous avait-il pas signalé

« le goût d'abaisser tout » et « les grâces spéciales de l'obscurité et du néant, » aux yeux du Maître? Et après tout, faut-il désespérer du monde, parce que ce phénomène de l'abaissement ou même de l'exclusion des classes opulentes ou élevées se produit partout (excepté en Angleterre), tantôt comme autrefois par leur propre faute, tantôt et de nos jours, surtout, sans qu'il y ait de reproches graves à leur faire. Cela est triste, cela est pénible, cela est injuste; mais cela est trop général pour n'être pas une loi historique. Et les résultats de cette loi nouvelle ne sont pas toujours ou partout dépourvus de grandeur.

L'Amérique étonne le monde en plaçant à la tête d'une nation de trente millions d'hommes, des hommes sortis des derniers rangs de la société, en confiant à ces hommes obscurs et inexpérimentés des armées d'un million de soldats qui, la guerre terminée, rentrent dans leurs foyers, sans que personne soit tenté d'y voir un

danger pour la liberté ou une ressource contre elle. Un homme qui a été d'abord bûcheron, puis terrassier, puis batelier, puis avocat, devient président des États-Unis et dirige en cette qualité, une guerre plus formidable et surtout plus légitime que toutes les guerres de Napoléon. Un attentat horrible le fait disparaître, et aussitôt un ancien garçon tailleur le remplace, sans que l'ombre d'un désordre ou d'une protestation vienne troubler le deuil national. Cela est étrange et nouveau ; mais qu'y a-t-il donc là de malheureux ou d'effrayant ? pour ma part, j'y vois une transformation historique et sociale, aussi remarquable et moins orageuse que celle qui substitua dans tout l'Occident les Clovis et les Alaric aux vils préfets de l'empire romain.

Ces ouvriers devenus chefs d'un grand peuple, me répugnent cent fois moins que les Césars avec leurs affranchis et leurs favoris. Je vois avec une admiration émue, que ces prolétaires métamorphosés en potentats, ne sont nullement

enivrés de leur élévation. Ils restent sobres, doux et sensés. Rien en eux qui sente les tyrans populaires d'autrefois, ni ces prétendus envoyés de la Providence, qui commencent par la violation des lois, comme César, et terminent par la démence, comme Alexandre et Napoléon (1).

Quel repos et quel soulagement de se sentir en présence d'honnêtes gens, simples et véridiques, dont la puissance contenue et contrôlée, bien qu'immense, ne tourne pas la tête et ne pervertit pas le cœur ! Où chercher la vraie grandeur, si ce n'est en ces âmes plébéiennes qui, disciplinées par la responsabilité et purifiées par l'adversité, nous semblent grandir avec leur situation et transporter la politique jusque sur les hauteurs de la vie morale ?

Si sombre et si triste qu'on puisse se figurer

(1) Que l'on veuille bien se rappeler comment M. Thiers, notre historien *illustre et national*, a démontré, à la fin de son grand ouvrage, la folie que l'exercice de la toute puissance avait substituée dans l'esprit de Napoléon à la sagesse de ses premières années.

son avenir et dût-elle périr demain dans son triomphe, l'Amérique n'en aura pas moins légué aux amis de la liberté un encouragement immortel. Si nombreux et si cuisants que soient nos propres mécomptes, si légitimes que soient nos appréhensions, elle nous a donné de quoi croire et espérer, pendant des siècles encore, dans l'idéal qui entraînait au siècle dernier nos pères sous ses drapeaux, idéal dont ils ont fait le seul vrai programme de 1789, et qui peut seul servir de lien entre les fils des vainqueurs et les fils des victimes de la Révolution française.

Voilà pourquoi je n'ai pas craint de dire que, à l'heure actuelle, le peuple américain, sorti victorieux et pur d'une si redoutable épreuve, prendrait rang parmi les premiers peuples du monde. — Ce qui ne veut pas dire, tant s'en faut, qu'il soit irréprochable. Il ne l'a point été dans le passé, et rien n'annonce qu'il doive l'être dans l'avenir. A côté de toutes les vertus et de toutes les grandeurs de la race anglo-

saxonne, on n'en démêle que trop chez lui les excès et les grossiers défauts, l'égoïsme cynique et cruel, les instincts farouches. Le voici au moment où ces vices et ces défauts vont l'envahir et le menacer plus que jamais. L'aveuglement de l'orgueil satisfait, la prépotence de la force triomphante vont l'exposer à ces abus du pouvoir, à ces dépravations de la victoire, dont les démocraties sont aussi susceptibles que les dictatures. Il a encore beaucoup à expier ; car pendant l'intervalle qui a séparé la guerre d'émancipation de la guerre civile, la politique extérieure des États-Unis a beaucoup trop ressemblé à la politique extérieure des Romains ou des Anglais : elle a été égoïste, inique, violente, brutale même, et caractérisée par une absence absolue de scrupules. Le Mexique d'un côté, de l'autre les races indigènes et indépendantes, ont appris à connaître toutes les suites cruelles de la prépondérance d'une race âpre au gain et née pour la conquête.

La voici arrivée à l'heure décisive de sa vie intérieure. Il s'agit de montrer si le peuple américain, comme le peuple romain au temps de Publicola et de Cincinnatus, possède l'esprit de conciliation qui fait durer les républiques, ou si, comme les contemporains des Gracques, il veut ouvrir la porte qui conduit aux proscriptions et aux dictatures.

Dieu veuille que dans les premières joies de la victoire, la majorité républicaine se montre aussi généreuse qu'elle a été résolue, selon la belle parole de Lincoln, dans ses négociations avec le Sud, en janvier dernier. A Dieu ne plaise qu'on ait recours, après le triomphe, aux représailles dont on a su s'abstenir pendant la fureur du combat, et que rendraient inexcusables la prompte soumission et la dispersion complète des armées vaincues. L'esprit de vengeance instillerait dans les veines de la grande nation un poison plus mortel et plus inextirpable que celui de l'esclavage anéanti. Des

répressions posthumes, des confiscations, des proscriptions à la façon moscovite contre les vaincus et les prisonniers, des attentats contre les libertés locales ou l'indépendance souveraine des États, exciteraient l'indignation universelle et retourneraient les sympathies de tous les libéraux de l'Europe contre les émules transatlantiques de Mourawieff. Substituer la centralisation à la liberté, sous prétexte de garantir celle-ci, ce serait condamner l'Amérique à n'être plus qu'une misérable et servile contrefaçon de l'Europe, au lieu d'être notre guide et notre précurseur dans la bonne voie.

Du reste, malgré d'odieuses violences de langage, malgré d'autres symptômes alarmants, on peut encore espérer qu'il n'en sera rien. Les Américains se rappelleront, comme l'a dit leur défenseur Burke, que la grandeur d'âme est la plus sage des politiques, et que de petites âmes ne vont pas à un grand empire. La réconciliation peut et doit s'opérer sans humiliation, et par

conséquent sans difficulté comme sans retard entre les partis que ne sépare aucune antipathie nationale ou religieuse, de langue ou de croyance. Les travaux et les bienfaits de la paix, l'immense mouvement industriel, commercial et agricole, que la guerre elle-même n'a pas su ralentir (1), scelleront de nouveau l'union entre le Nord et le Sud. Mais les belligérants réconciliés ne porteront-ils pas au dehors leur ardeur désormais stérile? L'esprit militaire, si rapidement et si prodigieusement développé, se laissera-t-il réduire et contenir dans des limites nécessaires? De ces armées dissoutes ne sortira-t-il pas des bandes d'aventuriers et de flibustiers, terreur et fléau des voisins? Questions redoutables dont nous désirons ardemment la solution pacifique; car nos vœux ardents pour la gloire et la pros-

(1) On évalue les produits de toute espèce récoltés dans les États du Nord en 1863, à 995 millions de dollars, et ceux de l'année 1864, la plus critique de la guerre, à 1,504 millions de dollars. Le dollar vaut 5 fr. 80 c.

périté des États-Unis se concilient avec ceux que tout ami du bien doit former pour la consolidation de la nouvelle confédération anglo-américaine, où nos frères du Canada, frères de race et de religion, peuvent jouer un rôle si utile et si prépondérant.

D'ailleurs nos sollicitudes et nos appréhensions se concentrent bien plus sur l'état intérieur de la grande république que sur ses relations avec le dehors ; bien plus même sur les dangers propres aux anciens éléments qui la constituent que sur les conséquences immédiates de la lutte qui vient de se terminer. Puisse-t-elle ne jamais oublier que l'origine de ses belles institutions, de son incomparable liberté, de son invincible énergie, remonte aux libertés traditionnelles et à la civilisation chrétienne, à l'ombre desquelles avaient grandi les colonies insurgées en 1773 (1). Puisse-

(1) C'est ce que M. Édouard Laboulaye, ce fidèle champion de toutes les libertés, a parfaitement démontré dans le tome 1^{er} de sa belle *Histoire des États-Unis*.

t-elle apprendre le secret difficile de préserver les individus, comme les pouvoirs publics, de cet asservissement à l'omnipotence des majorités qui façonne si naturellement les cœurs à subir le pouvoir absolu d'un seul. Souhaitons-lui cette susceptibilité de la conscience, cette délicatesse, cette chasteté de l'honneur (1), qui manque presque toujours aux sociétés démocratiques, même quand elles savent rester libres. Souhaitons-lui d'échapper ou plutôt de résister à l'un de leurs plus grands périls, à ce mépris des idées, des études, des jouissances intellectuelles qui engendre la torpeur ou le sommeil de l'esprit au milieu de l'agitation bruyante et monotone de la politique locale et personnelle. Souhaitons-lui de renoncer tôt ou tard à cet amour de la médiocrité, à cette haine des supériorités naturelles et légitimes, suite naturelle de la passion de l'éga-

(1) « That chastity of honour, which feels a stain like a wound, » expression de Burke dans son célèbre portrait de Marie-Antoinette.

lité, qui transporte au sein des comices de la démocratie l'esprit des cours et des antichambres, et y reproduit trop souvent l'un des caractères les plus avilissants du despotisme perfectionné et popularisé par la civilisation moderne. Souhaitons que chez elle le suffrage universel, de plus en plus investi de toutes les fonctions électives, ne condamne pas les classes éclairées et supérieures à ce découragement, à cette apathie politique qui finit par les exclure en fait, si ce n'est en droit, de la vie publique (1).

Mais surtout, que rien ne porte jamais les Américains à affaiblir le principe fédératif qui fait jusqu'ici leur grandeur et leur liberté, en les préservant de tous les écueils où la démocratie s'est brisée en Europe. Borner le gouver-

(1) Le dernier discours de M. Lowe, sur la réforme électorale, à la Chambre des Communes (8 mai 1865), renferme d'excellentes indications sur l'absorption probable de tout élément intellectuel ou indépendant par *l'uniformité*, bien plus encore que par *l'universalité*, du suffrage des classes ouvrières.

nement central aux fonctions strictement nécessaires, en respectant scrupuleusement les libertés locales des différents États, tel est le premier devoir et surtout le premier intérêt des hommes d'État américains. Assurément, au lendemain d'une rébellion injustifiable et d'une guerre terrible, entreprise au nom d'une interprétation abusive et immorale du principe fédératif, du droit fédératif, la tentation d'amoindrir et de limiter ce principe, de tendre à pleines voiles vers l'unité centralisatrice, sera grande chez plusieurs, mais ce n'est qu'en résistant à cette tentation et en conservant une inébranlable fidélité à la tradition nationale, libérale et fédérale du pays, que l'Amérique restera digne de sa gloire et de sa destinée (1).

(1) Le passage suivant d'un discours adressé par le nouveau président des États-Unis, M. Johnson, au gouverneur de l'Indiana, indique bien qu'aucune intention semblable ne s'est encore fait jour.

« Quant à l'idée de détruire les États, mes opinions ont « été bien connues jusqu'ici, et je ne vois aucune raison

Ce qui nous rassure principalement contre les dangers qui menacent la république ou dont elle pourrait menacer le monde, c'est le caractère du peuple américain. La nation qui a su traverser de si redoutables épreuves sans se donner un maître, sans même y songer, a évidemment reçu du ciel une constitution morale, un tempérament politique tout autre que celui de ces races turbulentes et serviles, qui ne sa-

« pour en changer maintenant. Quelques hommes vou-
« draient voir les États rebelles réduits à la condition de
« territoires et perdre leur autonomie administrative ; mais
« le souffle de vie est seulement suspendu chez eux, et c'est
« pour nous un devoir constitutionnel de garantir à chacun
« une forme républicaine de gouvernement. Un État peut
« faire partie de l'union avec ses institutions particulières,
« et, par l'effet de la rébellion, il peut perdre ce trait ca-
« ractéristique : mais c'était un État quand il s'est révolté,
« et quand il renonce à la révolte après avoir perdu son
« institution, c'est encore un État. Je considère comme un
« devoir sacré pour nous, dans l'un de ces États où les ar-
« mées rebelles ont été battues et dispersées, quelque
« petit que soit le nombre des unionistes dans cet État,
« pourvu qu'il y en ait assez pour manœuvrer le vaisseau

vent se rassurer contre leurs propres égarements qu'en se précipitant de la révolution dans la servitude, et qui n'ont de refuge et de distraction contre les hontes et les ennuis de leur servitude domestique que dans les aventures du dehors.

Ce qui donne le meilleur gage de ce tempérament national, c'est le personnage vraiment unique que cette nation, dans la pleine posses-

« de l'État, c'est un devoir sacré pour nous, dis-je, de leur
« garantir une forme républicaine de gouvernement.....
« Mais je dois ajouter que si je suis opposé à la dissolution,
« à la décomposition du tout, d'un autre côté je ne suis pas
« moins opposé à la centralisation ou à la concentration du
« pouvoir entre les mains d'un petit nombre. »

Il semble, d'après ce qui précède, que le président Johnson conçoit le gouvernement ultérieur des États du Sud comme les Athéniens et les Spartiates concevaient celui des cités vaincues par eux dans la guerre du Péloponnèse. Ils installaient dans le gouvernement les citoyens du parti qui leur était favorable. Il est peut-être difficile qu'il en soit autrement au lendemain de la victoire fédérale. Mais il faut souhaiter que cette situation se prolonge le moins possible; car ce serait là l'oppression et non la liberté.

sion de son libre arbitre et de ses sympathies naturelles, s'est donné deux fois consécutivement pour chef.

Tout a été dit sur Abraham Lincoln. Il nous a offert en plein dix-neuvième siècle un nouvel exemplaire, qui n'est ni une copie ni une contrefaçon du génie calme et honnête dont est issu Washington. Sa gloire ne sera pas éclipsée dans l'histoire, même par celle de Washington. Il honore l'humanité non moins que le pays dont il dirigeait les destinées et dont il préparait la pacification avec une si intelligente modération. Son éloge est partout, et on ne fait que céder à l'impérieux appel de la conscience en s'y associant. Mais il nous importe à nous surtout, obscurs avocats de la liberté dont il a été le glorieux et victorieux champion, de graver dans nos âmes et de sceller dans nos vies cette pure et noble mémoire, pour nous encourager, nous consoler et nous engager de plus en plus dans la voie laborieuse où nous sommes

volontairement entrés. Il nous importe de constater ce que l'étude de cette carrière, si courte mais si resplendissante, met surtout en lumière, savoir : cette union de la droiture et de la bonté, de la sagacité et de la simplicité, de la modestie et du courage, qui font de lui un type si attachant et si rare, un type qu'aucun prince, aucun homme public de notre siècle n'a surpassé ou égalé. Ce bûcheron devenu avocat, puis placé à la tête d'un des plus grands peuples du monde, a déployé toutes les vertus de l'honnête homme à côté de toutes les qualités de l'homme politique. La tête ne lui a pas plus tourné que la langue. Depuis son accession au rang suprême, nul n'a pu citer de lui un seul mot de menace ou de bravade, une seule expression vindicative ou excessive. Aucun souverain héréditaire ou électif n'a parlé un langage plus éloquent et plus digne, aucun n'a montré plus de calme et de bonne humeur, plus de persévérance et de magnanimité.

« Unissons-nous, » écrivait-il, le 20 février dernier, au gouverneur du Missouri, pour lui indiquer les moyens de pacifier cet État récemment soumis et encore cruellement agité; « rencontrons-nous pour n'envisager que l'avenir, sans aucun souci de ce que nous avons pu faire, dire ou penser sur la guerre actuelle ou sur n'importe quoi. Engageons-nous les uns envers les autres à ne harasser personne et à faire cause commune contre quiconque persistera à troubler son prochain. Alors la vieille amitié renâtra dans nos cœurs; puis l'honneur et la charité chrétienne nous viendront en aide. »

L'honneur et la charité chrétienne! N'est-ce pas là ce qui manque le plus et partout aux actes et aux paroles de la politique? Qu'y a-t-il de plus touchant que de voir ce « fendeur de bûches, » cet ouvrier de l'Illinois en rappeler les inspirations et les conditions vitales, d'abord à son propre peuple; puis, grâce au prestige dont

l'a couronné sa mort, au monde entier qui recueille avidement ses moindres paroles pour en grossir le trésor trop pauvre des leçons morales que lèguent à la postérité les pasteurs des hommes.

Recueillons à notre tour, et cherchons surtout dans ces paroles ce qui porte le caractère de cette foi chrétienne dont il était pénétré, et que confessent si simplement et si naturellement tous les hommes publics de l'Amérique. Orateurs et généraux, écrivains et diplomates, et ajoutons bien vite nordistes ou sudistes sans distinction, la pensée de Dieu leur est toujours présente : le besoin de le prendre à témoin, le devoir de lui rendre un public hommage les inspire toujours. Rien ne démontre mieux, à l'encontre de nos révolutionnaires européens, que le développement le plus énergique et le plus illimité des idées, des institutions et des libertés modernes n'a rien, absolument rien d'incompatible avec la profession publique du christianisme,

avec la proclamation solennelle de la vérité évangélique.

Écoutons ses adieux à ses voisins et amis, en sortant de sa modeste petite maison à Springfield, pour devenir une première fois président des États-Unis.

« Personne ne peut comprendre la tristesse que j'éprouve au moment de cet adieu. C'est à ce peuple que je dois tout ce que je suis. Ici j'ai vécu plus d'un quart de siècle ; ici mes enfants sont nés et l'un d'eux y est enterré. Je ne sais pas si je vous reverrai jamais. Un devoir m'est imposé, plus grand peut-être que celui qui a été imposé à aucun citoyen depuis les jours de Washington. Washington n'eût jamais réussi sans le secours de la Providence en laquelle il eut toujours foi. Je sens que je ne puis réussir sans la même assistance, et c'est de Dieu que, moi aussi, j'attends mon appui. »

Écoutons-le dans le discours d'installation de sa première présidence, le 4 mars 1861 :

« L'intelligence, le patriotisme, le christianisme et une ferme confiance en celui qui n'a jamais abandonné sa terre favorite peuvent encore suffire à ajuster pour le mieux nos difficultés présentes. »

Après quatre années écoulées, et quatre années d'une guerre cruelle, qu'il avait tout fait pour éviter, élu pour la seconde fois, écoutons-le prononcer, le 4 mars 1865, les merveilleuses paroles qu'on ne se lasse ni d'admirer ni de répéter :

« ...Aucun des deux partis ne prévoyait la grandeur et la durée que la lutte a déjà atteintes... Chacun s'attendait à un triomphe plus facile, mais non pas à un résultat aussi fondamental et aussi merveilleux. Les deux partis lisent la même Bible et prient le même Dieu. Tous deux l'invoquent encore l'un contre l'autre.

Il peut paraître étrange qu'un homme ose demander l'assistance d'un Dieu juste, tout en arrachant son pain aux sueurs d'un autre homme esclave ; mais ne jugeons pas, si nous ne voulons pas être jugés. La prière d'aucun des deux partis ne devait être complètement exaucée, car le Tout-Puissant a ses vues connues de lui. « Malheur au monde, à cause du « scandale, car il faut qu'il y ait du scandale ; « mais malheur à l'homme par qui arrive le « scandale. » Si nous supposons que l'esclavage est un de ces scandales qui, selon la Providence de Dieu, doivent nécessairement arriver, mais que Dieu retire après le temps voulu ; si nous supposons qu'il nous inflige, au Nord comme au Sud, cette terrible guerre comme le châtement de ceux qui ont commis le scandale, qu'y a-t-il là de contraire aux attributs divins que reconnaissent ceux qui croient en un Dieu vivant ? Nous espérons ardemment et nous prions avec ferveur que ce terrible fléau de la guerre s'éloigne de

nos têtes. Mais si la volonté de Dieu est qu'il continue à nous frapper jusqu'à ce que chaque goutte de sang arrachée par le fouet soit payée avec une goutte de sang versée par le sabre, nous n'en devons pas moins affirmer ce qui a été affirmé il y a trois mille ans, « que les jugements du Seigneur sont véritables et entièrement justes. » Sans haine pour personne, avec la charité pour tous, avec une ferme persévérance dans la justice (autant qu'il nous est permis par Dieu de découvrir où est la justice), luttons toujours et travaillons à achever l'œuvre que nous avons entreprise ; pansons les blessures de la nation ; songeons à ceux qui ont supporté le feu de la bataille ; prenons soin de leurs veuves et de leurs orphelins ; sachons surtout maintenir tout ce qui peut établir une paix juste et durable parmi nous et avec les autres nations (1). »

(1) Voir à la suite de cet écrit la lettre que ce discours a inspirée à M^{sr} l'évêque d'Orléans.

Écoutons les dernières paroles publiques qu'il ait prononcées, trois jours avant sa mort, dans un discours sur la Louisiane, le 11 avril :

« Nous nous trouvons réunis ce soir, non dans la douleur, mais dans la joie de notre cœur. L'évacuation de Pétersbourg et de Richmond, et la capitulation de la principale armée des insurgés autorisent l'espérance d'une paix juste, dont la satisfaction ne doit pas être contenue. Mais, dans ces circonstances, celui de qui découlent toutes les bénédictions ne doit pas être oublié. Un décret pour un jour d'actions de grâces nationales est projeté, et sera dûment promulgué. N'oublions pas non plus ceux qui, en prenant la part la plus rude, nous ont procuré cette cause de réjouissances, et qui méritent des honneurs particuliers. Je me suis trouvé au front de l'armée, et j'ai eu le plaisir de vous transmettre moi-même une bonne partie des heureuses nouvelles ; mais, ni dans le plan, ni dans l'exécution, nul honneur ne me revient. Tout appartient au général Grant, au

talent de ses officiers, à la valeur de ses soldats. »

On le voit, c'est toujours, chez ce grand honnête homme, la même humilité, la même simplicité, la même charité. Je ne crois pas que depuis saint Louis, personne parmi les princes et les grands de la terre, ait parlé un meilleur langage.

Écoutons maintenant son ministre de la guerre, M. Stanton, annonçant au peuple la nouvelle de la victoire :

« Amis et concitoyens ! Dans ce grand triomphe, mon cœur et les vôtres sont pénétrés de reconnaissance envers le Dieu Tout-Puissant, pour la délivrance de cette nation. Notre gratitude est due au président, à l'armée et à la marine, aux braves officiers et soldats qui ont exposé leur vie sur le champ de bataille, et abreuvé la terre de leur sang. Notre compassion et notre assistance sont dues aux blessés et aux souffrants. Nos humbles actions de grâces sont dues à la divine Providence, pour sa sollicitude envers nous. Supplions-

la de continuer à nous diriger dans nos devoirs comme elle nous a conduits à la victoire, et de nous aider à consolider les fondations de la république, cimentées comme elles l'ont été dans le sang, pour que la république vive à jamais. N'oublions pas non plus les millions d'hommes laborieux des pays étrangers qui, dans cette épreuve, nous ont accordé leurs sympathies, leur aide et leurs prières, et invitons-les à se réjouir avec nous de notre triomphe. Puis, cela fait, confions-nous pour l'avenir à ce grand Dieu qui nous guidera comme il nous a guidés jusqu'à présent, dans sa bonté infinie. »

Écoutons son successeur improvisé, M. Johnson, dans son discours d'inauguration :

« Le travail et la défense honnête des grands principes du gouvernement libre ont été les objets de toute ma vie. Les devoirs du chef de l'État deviennent les miens. Je les remplirai de mon mieux ; Dieu seul est maître du résultat. »

Écoutons, d'un autre côté, son rival, Jefferson Davis, le président de la confédération rebelle, dans son dernier message du 13 mars 1865 :

« Sachons nous élever au-dessus de toute considération égoïste ; sachons faire à la patrie le sacrifice de tout ce qui nous appartient ; sachons surtout nous incliner humblement devant la volonté de Dieu, et invoquer avec révérence la bénédiction de notre Père céleste, afin que, comme il a protégé nos pères dans une lutte analogue à la nôtre, il daigne nous permettre de défendre nos foyers et nos autels, et de maintenir inviolables les droits politiques dont nous avons hérité. »

Écoutons encore le vaillant Lee, général en chef de l'armée insurgée, dans sa proclamation d'adieu après la capitulation du 10 avril :

« Soldats, vous emporterez avec vous la satisfaction du devoir fidèlement rempli, et je prie sincèrement qu'un Dieu miséricordieux vous

accorde sa bénédiction et étende sur vous sa protection.

« Avec une admiration sans bornes pour votre constance et votre dévouement à votre patrie, et avec un souvenir reconnaissant de votre bonne et généreuse considération envers moi,

« Je vous fais mes adieux affectionnés,

« Général R.-E. LEE (1). »

Écoutons enfin le représentant des États-Unis en France, M. Bigelow, répondant à une adresse de ses compatriotes de Paris (*Moniteur* du 11 mai) :

(1) Je ne pense pas que ce soit le même général Lee dont le *Moniteur* du 14 a publié une lettre adressée à un journal de Montréal, et où se remarque le passage suivant : « J'ai l'extrême honneur de connaître la plupart des membres du gouvernement des États confédérés et d'avoir eu de fréquentes relations officielles avec eux. Aussi, pour eux (car leur dignité personnelle ne leur permet pas de répondre), je jure, sur *ma foi de chrétien*, sur mon honneur de gentilhomme, que ma croyance sincère est qu'ils sont aussi étrangers au meurtre que le secrétaire Stanton lui-même ou le vice-président Johnson. »

« Je vous remercie de l'éloquence et de la vérité avec lesquelles vous avez interprété notre commune douleur. Mais il n'y a pas de crime que l'on ne doive considérer comme un hommage indirect à la vertu. La guerre entre les principes du bien et du mal est toujours engagée, et si l'Agneau qui s'est chargé des péchés du monde a dû porter témoignage sur la croix, pourquoi celui qui a proclamé la délivrance d'une race d'esclaves aurait-il été à l'abri de la main perfide d'un assassin ? Notre grande honte nationale pouvait-elle recevoir une fin plus digne d'elle ? N'était-ce pas la justice de l'histoire que la tombe de l'esclavage aux États-Unis fût à jamais indiquée par un crime qui, quoi qu'on ait pu dire, n'a eu d'autre mobile que l'intérêt de l'esclavage ?

« Les hommes qui comme moi ont toujours cherché la main de la Providence dans toutes les phases de la vie des sociétés, doivent reconnaître comme moi que Dieu n'a jamais été plus près

de notre peuple qu'au moment terrible où, humainement parlant, nous paraissions le plus abandonnés. »

Le pays dont les représentants, dont les chefs civils et militaires parlent un tel langage dans une telle crise, est un grand pays, et j'ajoute : un grand pays chrétien. Je ne sais si le regard de Dieu, en s'abaissant sur la terre, y découvrirait, au temps où nous vivons, un spectacle plus digne de lui.

Tout cela, diront quelques-uns, ne dépasse pas un christianisme vague et incomplet, un christianisme trop voisin du déisme, comme celui de Washington. Cela peut être vrai ; mais, comme dit l'évêque d'Orléans, nous en sommes encore bien loin en Europe. Tout vague et incomplet qu'il soit, il semble que les catholiques les plus scrupuleux et les plus exigeants peuvent encore l'admirer et l'envier, puisque le pape Pie IX n'a pas dédaigné de contribuer au monument de Washington.

S'il est juste d'appliquer à la politique la règle posée par Notre-Seigneur pour la vie spirituelle : *A fructibus eorum cognoscetis eos*, je pense que l'on peut envisager sans trop d'inquiétude l'avenir des États-Unis et de tous les peuples qui, placés dans les mêmes conditions, sauront marcher dans la même voie. La constitution sociale qui produit un Lincoln et ses pareils est un bon arbre, un arbre excellent, dont certains fruits n'ont rien à envier aux produits d'aucune monarchie ou d'aucune aristocratie. Je sais bien qu'il y a d'autres fruits, plus âcres et moins savoureux ; mais ceux-là suffisent pour légitimer la confiance et l'espérance que j'éprouve et que je voudrais inspirer à tous ceux qui tiennent à laisser, non-seulement leurs os, comme disait Lacordaire, mais leur cœur et leur mémoire, du bon côté des choses.

Détournons donc nos regards de tout ce qui, dans le vieux monde, nous entraîne par une pente trop naturelle au découragement, à l'abat-

tement et à l'apathie ; et cherchons au delà de l'Atlantique, à respirer le souffle d'un meilleur avenir. Ceux qui, comme moi, ont blanchi dans la foi à l'avenir de la liberté et à la nécessité de son alliance avec la religion, doivent sans cesse se rappeler les belles paroles de Tocqueville à madame Swetchine. « L'effort en dehors de soi et plus encore en dedans de soi est plus nécessaire à mesure qu'on vieillit que dans la jeunesse. Je compare l'homme en ce monde à un voyageur qui marche sans cesse vers une région de plus en plus froide, et qui est obligé de remuer davantage à mesure qu'il va plus loin. La grande maladie de l'âme, c'est le froid. Et pour combattre ce mal redoutable il faut non-seulement entretenir le mouvement vif de son esprit par le travail, mais encore par le contact de ses semblables et des affaires de ce monde. C'est surtout en la vieillesse qu'il n'est plus permis de vivre sur ce qu'on a déjà acquis, mais qu'il faut s'efforcer d'acquérir encore ; et au lieu de se re-

poser sur des idées dans lesquelles on se trouverait bientôt comme endormi et enseveli, mettre sans cesse en contact et en lutte les idées qu'on adopte avec celles que suggère l'état de la société et des opinions à l'époque où on est arrivé (1). »

Tout cela est vrai non-seulement des vieilles gens, mais des vieux partis, des vieilles opinions et aussi des vieilles croyances. La nôtre est la plus vieille du monde. C'est son privilège auguste, c'est aussi sa gloire et sa force. Mais pour que cette force, appliquée à la vie publique et sociale, ne s'étirole pas, ne se consume pas en vaines chimères, il faut la retremper sans cesse dans les eaux vives du temps où Dieu nous a fait naître, dans le courant des émotions, des aspirations légitimes de ceux que Dieu nous a donnés pour frères. Profitons donc de ce que le Tout-Puissant nous a fait témoins de ce grand triomphe de la liberté, de la justice et de l'Évan-

(1) Lettre du 2 février 1837.

gile, de cette grande défaite du mal, de l'égoïsme, de la tyrannie. Remercions-le d'avoir donné à l'Amérique chrétienne assez de force et de vertu pour tenir si glorieusement les promesses de sa jeunesse. Répondons par un surcroît de courage et de fidélité à la bonté divine qui nous a épargné la honte et la douleur de voir misérablement avorter cette grande espérance de l'humanité moderne.

25 mai 1865.

APPENDICE

On nous pardonnera de citer ici deux documents dus à la plume toujours si généreuse et si éloquente de M^{sr} Dupanloup. Nous les publions parce qu'ils montrent d'abord que nous avons l'honneur de penser comme ce grand évêque sur la question américaine ; ensuite, que l'illustre prélat n'avait point attendu l'issue de la guerre pour rendre justice et hommage à la bonne cause :

LETTRE DE M^{sr} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE, SUR L'ESCLAVAGE.

Vous laissez rarement arriver jusqu'à vous l'écho lointain de la politique étrangère. Votre presbytère, que j'aime tant à visiter, est le séjour de la paix, de l'étude, de la prière et de la charité. Pendant le Carême, vous n'habitez même pas le presbytère : vous habitez tout le jour votre église ; vous vous tenez pour ainsi dire debout devant les hommes et à genoux devant Dieu, pour prêcher et pour prier, appelant sur les hommes le regard et le pardon de Dieu, suppliant les hommes de méditer avec vous la mort de Jésus-

Christ, et d'unir aux souffrances de sa croix les souffrances de leur vie.

Au milieu de vos pieuses occupations, je ne viens point apporter une distraction, je viens solliciter une prière.

La prière, c'est notre politique à nous, c'est notre grande part dans les événements de ce monde. Parler de Dieu aux hommes et parler des hommes à Dieu, voilà notre mission. Et certes, ce n'est pas peu de chose, même dans l'ordre des intérêts terrestres qui se débattent si ardemment entre les hommes. Car enfin, c'est Dieu qui tient dans ses mains les cœurs des peuples et des rois, et les incline où il veut; c'est lui qui tantôt les abandonne tristement à leurs voies, et qui tantôt les arrête sur la pente des abîmes, et les ramène, bon gré, mal gré, par miséricorde : soit qu'un éclair des événements vienne tout à coup leur montrer les profondeurs du mal où ils se précipitaient, soit qu'une lumière encore plus haute leur donne enfin la vraie sagesse.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, les plus indifférents savent bien que les choses ne marchent point ici-bas sans le puissant concours des circonstances, qu'ils nomment les coups du hasard et que nous appelons, nous, la part et les coups de Dieu. Ils les attendent trop souvent en aveugles. Plus éclairés, nous ne cessons d'élever au ciel une voix confiante et pacifique pour le bonheur, les progrès et l'avenir du monde entier.

On nous voit prier pour la Syrie et pour la Pologne,

pour l'Angleterre et pour la Russie, pour la Chine et pour l'Afrique, pour les victoires de la France et pour les victoires de la Foi, pour ceux qui souffrent, qui pleurent, qui espèrent, pour ceux qui gémissent et qui prient avec nous, et aussi pour ceux qui ne prient pas, qui ne gémissent pas, qui s'aveuglent, qui oublient !

Aujourd'hui, Dimanche de la Passion, à cette heure où l'étendard de la croix est arboré dans tous nos temples, à la vue de ce signe sacré de la délivrance et du salut, je me suis dit : Mon Dieu est mort sur la croix pour tous les hommes, et cependant il y a des hommes qui sont encore sur la croix ! Il est mort pour les délivrer tous de toute servitude, et il y a des hommes, — le bruit qui se fait en ce moment autour de cette grande question me le rappelle douloureusement, — il y a des millions d'hommes qui sont encore dans l'esclavage !

Le Vendredi-Saint va venir : ce jour-là, l'Église catholique, debout au pied de la croix, les yeux fixés sur ces bras étendus qui embrassent le monde, recommandera à Notre-Seigneur, dans de sublimes prières, les chrétiens, les hérétiques, les juifs, les païens, et nous prononcerons tous avec elle ces belles paroles :

Oremus Deum Patrem omnipotentem, ut cunctis mundum purget erroribus, morbos auferat, famem depellat, aperias carceres, VINCLIA DISSOLVAT.

« Prions Dieu, le Père tout-puissant, afin qu'il délivre le monde de toutes les erreurs, qu'il éloigne

« les maladies, qu'il écarte les famines, qu'il ouvre
« les prisons, *qu'il fasse tomber tous les liens.....* »

C'est bien là le pur esprit de l'Évangile et de Jésus-Christ. N'est-ce pas ainsi que ce divin Rédempteur des hommes annonçait sa mission au monde : « L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, disait-il, « pour évangéliser les pauvres, pour consoler tous « ceux qui pleurent, pour apporter le remède aux « cœurs brisés, pour prêcher aux captifs la délivrance « et à ceux qui sont dans l'esclavage la liberté (1). »

Et, après le Maître divin, n'est-ce pas saint Paul, l'un de ses plus fervents disciples, qui poussait sur le monde païen ce cri sublime : « Il n'y a plus ni maîtres ni esclaves, car nous sommes tous frères en « Jésus-Christ (2). »

Eh bien ! aujourd'hui encore, sur des terres chrétiennes, après dix-huit siècles de Christianisme, après ces paroles de Jésus-Christ, après ce cri de saint Paul, il y a encore des esclaves !

Messieurs, c'est pour cette partie si misérable et si cruellement opprimée de l'humanité que je viens vous demander de prier : oui, prions ; prions pour les pauvres esclaves !

Et si je me suis senti pressé, à cette heure, de vous recommander cette triste et sainte cause, et de solli-

(1) *Spiritus Domini super me : propter quod unxit me, evangelizare pauperibus me, sanare contritos corde, predicare captivis remissionem... dimittere confractos in remissionem.* (S. LUC, IV, 18, 19.)

(2) *Non est servus neque liber... omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* (S. PAUL, ad Gal., III, 28.)

citer vos prières, c'est à raison des saints jours où nous sommes, et aussi des récentes nouvelles arrivées jusqu'à nous des pays lointains où s'agite douloureusement cette grave question, et vers lesquels sont tournés les regards de l'Europe.

La vérité est que l'ancien et le nouveau continent sont émus : les politiques parlent pour et contre ; le commerce se trouble ; le sang coule dans la guerre civile. Nous, Messieurs, prions. Dans les grandes crises sociales, où nous ne pouvons rester spectateurs indifférents, c'est la prière surtout qui est notre grand devoir.

N'attendez donc pas, Messieurs, que je prenne parti dans la querelle lamentable qui divise les *Etats-Unis* d'Amérique. On me dit que le Nord ne mérite pas beaucoup plus de sympathie que le Sud, que des questions de tarifs commerciaux ou de prédominance politique ont plus influé que la question de l'esclavage sur la scission dont la guerre civile est sortie. On m'assure que le parti de l'abolition s'est rendu odieux par ses excès, tandis que les maîtres sont de bonne foi, et souvent de bon cœur. On me montre des catholiques au Sud encore plus qu'au Nord, et des citoyens engagés dans les deux armées avec un égal patriotisme, qui croient sincèrement des deux côtés servir la justice.

On prétend que si l'Union se reforme, la libération des esclaves n'est pas certaine, et que si la réparation s'accomplit, cette libération n'est pas impossible. On veut me persuader que les intérêts de nos fabriques

sont au Sud, ceux de notre commerce au Nord ; que nous devons désirer le maintien et l'union d'une nation que nous avons contribué à affranchir, et qui sert de contrepoids à d'autres nations ; ou bien au contraire que nous devons craindre l'agrandissement d'un peuple, dont l'exemple et l'esprit envahisseur menacent le monde.

Je ne sais point tout cela.

Mais ce que je sais, c'est qu'il y a encore quatre millions d'esclaves aux États-Unis, deux millions dans le reste de l'Amérique, en tout six millions d'esclaves sur des terres chrétiennes, dix-huit siècles après la croix ; ce que je sais, c'est que les horreurs de la guerre ont été déchainées par cette redoutable question, et que la paix du monde en est menacée et déjà troublée.

Et ce que je suis plus heureux de savoir, c'est que, par un acte récent et important, un message du 8 mars, porté au congrès par le président des États-Unis et voté à une grande majorité, des mesures régulières, équitables, pacifiques, ont été proposées pour mettre fin à l'esclavage et adoptées.

On propose une indemnité à tous les États qui consentiront à entreprendre sur leur territoire l'abolition graduelle de l'esclavage. Nul ne saurait dire quelles seront les suites de cette proposition, puisqu'elles dépendent de la réponse des États. On ne force personne. On assigne au mal une limite, et on lui ouvre une issue. C'est la première fois depuis soixante ans que le pouvoir central prend parti, et qu'il engage

la nation tout entière dans un effort vigoureux contre le mal.

Sans être résolue, la question est donc engagée sérieusement. Un pas a été fait, une espérance est ouverte. C'est un motif de plus pour moi et un inexprimable besoin de prier Dieu, afin qu'il daigne bénir une entreprise dont il faut souhaiter ardemment la pacifique solution.

Je connais les objections de ceux qui plaident pour l'esclavage : je ne veux point les discuter longuement.

Non, qu'on ne me dise pas que les esclaves sont heureux, et que d'ailleurs les faits accomplis deviennent légitimes par la durée.

Les esclaves sont heureux. Oui, peut-être, chez les meilleurs maîtres; ils mangent, ils dorment, ont quelques heures de repos; peut-être même ils peuvent se corrompre à plaisir. Mais ont-ils le foyer domestique? ont-ils la famille? ont-ils la paternité? ont-ils la liberté? Pauvres déshérités de la famille humaine, ils ont perdu non-seulement le droit d'aïnesse, mais tous les droits; et parce qu'on leur laisse encore quelquefois le plat de lentilles, on proclame qu'ils sont heureux!

Quant à la doctrine des faits accomplis, je l'ai trop attaquée dans son application aux biens temporels de l'Église, pour accepter qu'on l'étende à son domaine spirituel, à ce qu'elle aime le plus, aux âmes.

Ah! l'Église sait le prix des âmes! Et si elle a sacrifié tant de fois une partie de ses droits même les

plus incontestables, quand l'intérêt de sa mission ne lui faisait pas un devoir de les maintenir, c'est afin de se réserver le droit de dire au monde entier, avec toute l'énergie de son amour : « Vos âmes, donnez-moi vos âmes ! et gardez le reste ! » *Da mihi animas, cætera tolle tibi* (1).

Qu'on ne me demande pas non plus de discuter la question théorique de l'esclavage ; qu'on ne me rappelle pas que toutes les sociétés antiques ont passé par là ; qu'on ne cherche point à me démontrer, à force d'hypothèses irréalisables, que l'esclavage n'est pas illicite en soi, considéré d'une certaine façon, dans de certaines conditions.

Je laisse la théorie abstraite, et je regarde les faits.

Je regarde combien de fois ces conditions se sont rencontrées dans l'histoire, et comment, l'humanité étant donnée ce qu'elle est, elles pouvaient se rencontrer ; je regarde, non le cas exceptionnel, mais l'état, le fond même de la vie et de la dignité humaine, condamnée par l'esclavage à un irrémédiable abaissement.

Je ne me soucie pas des abstractions et des hypothèses.

Certes, j'aurais beaucoup à dire sur l'origine de ce fléau opiniâtre et si longtemps universel. Comment l'homme a-t-il réduit l'homme en servitude ? Je défie qu'on me l'explique sans le péché originel. Comment

(1) GEN., 14, 21.

l'esclave est-il redevenu l'égal du maître? Je défie qu'on me l'explique sans la rédemption. L'esclavage est si odieux qu'on n'en comprend pas le commencement, et il est si commode qu'on n'en comprend pas la fin.

Si j'abordais la théorie, je montrerais que l'unité de la famille humaine, qui est pour nous, non une opinion, mais un dogme, qu'on l'entende bien, un dogme, et l'une des bases même de notre Foi, est devenue aussi un dogme de la science : je montrerais que l'unité de la famille humaine, principe de la dignité, de l'égalité, de la liberté, de l'humanité parmi les hommes, condamne et réprouve l'esclavage; et je renverrais aux travaux des Blumenbach et des Tiedemann, des Humboldt et des Geoffroy Saint-Hilaire; j'en appellerais à mes savants confrères, M. Flourens et M. de Quatrefages, et au célèbre rapport de M. le duc de Broglie sur ce grand sujet; je renverrais aussi à l'admirable ouvrage de M. Wallon, sur l'*Esclavage dans l'antiquité*, et au grand et généreux travail de M. Augustin Cochin, sur l'*Esclavage moderne* (1) : voilà des hommes et des écrivains autrement autorisés que ces vaniteux sophistes, qui, seuls aujourd'hui, par haine du Christ et de son Église, attaquent, avec tous les efforts d'une science désespérée, ce dogme chrétien de l'unité de notre race, dût périr, avec notre dogme, la fraternité, la liberté des hommes.

Mais laissons la théorie.

(1) *L'Abolition de l'Esclavage*, chez Lecoffre, 1861.

Je ne veux rien contester de ce que l'on objecte en faveur de cette triste cause. Je ne veux pas discuter les subtilités de doctrine ; mais je demande que l'on ne récuse pas les vérités d'expérience.

Or, il est d'expérience que l'esclavage n'a jamais été l'initiation et l'éducation de la liberté ; plus il dure, plus il pèse ; plus il s'étend, plus il dégrade ; et jamais il ne se dénoue tout seul. Vous refusez de les affranchir, parce qu'ils sont, dites-vous, incapables de la liberté ; et moi je vous dis que cette incapacité, c'est la servitude qui la maintient, si elle ne la crée pas, et y fait croupir les esclaves.

Il est encore d'expérience que l'esclavage actuel, celui des noirs, a une origine et une conséquence toutes deux abominables. L'origine, c'est la traite, ignoble et cruel trafic, condamné par Pie II en 1482, par Paul III en 1557, par Urbain VIII en 1639, par Benoit XIV en 1741, par Grégoire XVI en 1839. La conséquence, c'est la destruction de la famille, condamnée par les anathèmes de tous les cœurs humains ; c'est la destruction de la liberté, non seulement de l'esclave, mais du maître : car on va jusqu'à défendre au maître de faire apprendre à lire à l'esclave, et d'écrire en faveur de la liberté !

Il y a donc, sur la même terre que moi, enfants de Dieu et fils de l'homme ainsi que moi, sauvés par le même sang que moi, destinés au même ciel que moi, cinq ou six millions de mes semblables, aux États-Unis, au Brésil, à Cuba, à Surinam, qui sont esclaves : vieillards, hommes, femmes, jeunes filles, enfants.

Juste ciel ! N'est-il pas temps enfin, après dix-huit cents ans de Christianisme, que nous commencions tous à pratiquer la loi éternelle : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait à vous-même ! Et ce que vous voudriez que vos frères fissent pour vous, faites-le pour eux* (1).

N'est-il pas temps que nous prêtions enfin tous l'oreille à cette grande parole du Maître : *Aimez-vous les uns les autres : c'est à cette marque qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres* (2).

Depuis dix-huit siècles, nous répétons cette parole aux esclaves pour calmer leurs colères : nous le ferons encore ; mais cela nous donne apparemment le droit de la rappeler aux maîtres pour émouvoir leur justice.

Depuis que Jésus-Christ, saint Paul et les apôtres ont posé les principes de l'affranchissement universel, les plus illustres prédicateurs de la foi, les plus grands évêques, les plus grands papes ont parlé à leur tour, et voici dans quelle langue : « Puisque le Rédempteur et le Créateur a voulu s'incarner dans l'humanité, afin de rompre par la grâce de la liberté la chaîne de notre servitude, et de nous restituer à notre liberté primitive, c'est bien et sainement agir que de rendre le bienfait de la liberté originelle

(1) *Quaecumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis.* (S. MAT., VII, 12.)

(2) *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem.... In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ut invicem.* (S. JOAN, XIII, 34, 35.)

« aux hommes, que la nature a faits libres, et que les lois humaines ont courbés sous le joug de la servitude. »

C'est le grand pape saint Grégoire qui parle ainsi (1).

On le peut dire, l'Église, depuis son origine, n'a cessé de travailler à sa manière, pacifiquement, mais obstinément, à abolir l'esclavage; et dans les temps modernes, nous venons de voir cinq Papes, fidèles aux traditions de leur grand et saint prédécesseur, condamner successivement le honteux trafic qui alimentait l'esclavage.

Sachez-le bien, vous qui calomniez tous les jours l'Église, si l'Église réproouve la licence et l'emportement des esprits, la liberté humaine lui est chère; car la liberté, dans le plan de Dieu, qui n'a pas fait de l'homme un esclave imbécile, la liberté est le point de départ de toute vertu, de toute grandeur morale, de toute civilisation, de tout progrès; et l'Église, vraie mère de la civilisation humaine, l'Église, qui a fait les sociétés modernes, déplore tout ce qui dégrade et arrête dans sa marche l'humanité, fille de Dieu, et bénit tout ce qui la délivre, la perfectionne et la relève.

Voilà l'esprit évangélique et l'esprit de l'Église! Et la fascination de l'habitude et des intérêts, qui seule explique la persévérance dans les pays chrétiens du fléau que je déplore, ne peut pas nous interdire ici de

(1) S. Grégoire-le-Grand. EPIST., VI, 12.)

rappeler au monde les vraies et pures inspirations du Christianisme.

Nous avons le droit aussi, nous, prêtres, d'élever la voix et de nous plaindre du rôle qui est fait ici à d'autres prêtres. Vous, prêtres de mon diocèse, vous qui présentez l'Évangile à des familles que l'Évangile a formées, au sein d'une société régulière et libre, où le Christianisme répand chaque jour ses bienfaits, vous qui rappelez sans cesse à tous ceux qui vous entourent la sainte égalité des devoirs, des droits et des espérances, imaginez la situation du missionnaire catholique entre des maîtres et des esclaves ! Suspect aux uns ou suspect aux autres, prêchant aux maîtres une justice que l'intérêt contredit, la soumission à ceux dont il voudrait pouvoir faire tomber les fers, essayant de relever la volonté, la dignité de créatures sans liberté, avilies à leurs propres yeux, le prêtre remplit là une mission bien douloureuse. Ah ! certes, la foi est bonne à tous : je plains ceux, quels qu'ils soient, dont la vie s'avance vers son déclin sans cette lumière : avec la foi, nous pouvons du moins dire aux esclaves qu'il n'y a pas de condition qui n'ait le ciel pour terme. La religion adoucit encore le sort du pauvre esclave, en adoucissant le cœur du maître ; mais elle gémit d'une condition qui maintient l'homme dans un brutal abaissement. Nous sommes prêts à prêcher des condamnés, à les suivre sur l'échafaud, à vivre avec des galériens, à évangéliser des idiots, à panser les plaies des blessés et des malades ; nous sommes prêts à consoler les esclaves ; nous les ai-

mons, et ils nous aiment; mais nous abhorons l'esclavage. J'admire les évêques et les prêtres des pays à esclaves; mais je m'en rapporte à eux-mêmes, à leur cœur, à leur conscience, à leur dignité, à l'honneur de leur caractère sacerdotal... Ils souffrent, car ils savent comme moi que notre religion est une religion d'hommes libres.

Qu'on nous laisse donc prier. Priez, Messieurs, priez beaucoup, afin qu'une solution pacifique de ce lamentable problème de l'esclavage se prépare, se mûrisse, se consume.

Je ne l'ignore pas, l'œuvre est à la fois moins avancée et plus difficile qu'il ne le semble. Ces maîtres, il faut les indemniser; ces esclaves, il faut les civiliser. Je le reconnais, parmi les maîtres (Dieu me garde de les trop accuser!) beaucoup sont de bonne foi, plusieurs sont humains; ils n'ont pas fait cette situation, ils la regrettent, ils méritent une indemnité. Mais déjà on la leur offre. Ces esclaves, quand on les aura mis en liberté, il s'agira de les mettre en société, et la servitude ne les y a guère préparés; mais les prêtres de Jésus-Christ, et tous les chrétiens, gens de cœur, s'y emploieront. En un mot, je sais les difficultés; mais on les exagère; on oublie que les intérêts, les besoins mutuels créent entre les hommes des rapports, des liens, un accord nécessaire : elles existent cependant ces difficultés, elles sont graves. Mais c'est précisément parce que l'œuvre n'est pas achevée, qu'il faut prier, afin qu'elle se simplifie, et qu'elle s'achève.

Mes vénérés confrères, les Évêques de la province de Bordeaux, réunis en concile à La Rochelle, en 1853, avec les Évêques nouveaux des colonies, trois ans après l'émancipation des esclaves dans les possessions de la France, ont prononcé cette solennelle déclaration, approuvée par le Saint-Siège :

« L'Église catholique a toujours déploré le dur esclavage dans lequel on retenait une multitude d'hommes, *au grand détriment de leur âme*, et elle n'a cessé de travailler à remédier à un si grand mal. »

Je mets sous la protection de ces belles paroles, et de tant d'autres paroles apostoliques, le vœu ardent que je forme pour que ce *dur esclavage* cesse enfin sur toute la surface des terres chrétiennes.

Hélas ! Messieurs, je le sais, les esclaves ne sont pas les seuls hommes opprimés. Il est des contrées, même en Europe, il est une Irlande, il est une Pologne, il est une Syrie, où l'oppression a une forme différente, sans être un moindre malheur. Ma compassion pour les uns n'empêche pas ma compassion pour les autres. Je ne comprends pas les hommes qui se résignent au mal par embarras de choisir entre tous les motifs de s'indigner. Non, ne prenons pas un fléau pour l'excuse d'un autre fléau. Travaillons à détruire celui-ci, puis encore celui-là. Pour moi, je ne me résignerai jamais à rien en fait de mal ; je déplore tout et voudrais pouvoir tout réparer ; et si ma vie était assez longue, avec la grâce de Dieu, je la consacrerai tout entière à apporter ma faible part d'efforts et de

travail pour faire disparaître un à un de l'humanité tous les fléaux qui la désolent. Si je pouvais agir, j'agiserais; si je pouvais parler, je parlerais; si je ne puis que prier, au moins j'adresserai à Dieu ma prière.

Voilà pourquoi j'ai tenu, Messieurs, à vous demander de prier spécialement pour les esclaves.

Dans ces prières universelles, si touchantes, que vous récitez chaque jour à vos exercices du soir, et dans lesquelles l'Église nomme à Dieu les voyageurs, les malades, les agonisants, les affligés de toute espèce, après les affligés, nommez dans votre cœur les esclaves. Je vous le demande, à vous, Messieurs; je le demande à tous mes diocésains. Le moment semble favorable. Demandez à Dieu qu'il achève l'œuvre commencée, et si vos prières ne sont pas exaucées aujourd'hui, répétez-les demain, et jusqu'à ce qu'enfin elles soient agréées de Celui que nous n'appelons pas vainement le Dieu très-haut et très-bon.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, la nouvelle assurance de mon profond et affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† FÉLIX, *Évêque d'Orléans.*

Orléans, Dimanche de la Passion, 6 avril 1862.

LETTRE A M. AUGUSTIN COCHIN.

« Mon cher ami,

« Vous m'avez transmis de la part de M. Bigelow, chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, un discours prononcé par M. Lincoln à son installation comme Président, réélu le 4 mars dernier.

« J'ai lu ce document avec la plus religieuse émotion, avec l'admiration la plus sympathique. Quelles que soient les vicissitudes et les complications politiques de cette grande question américaine, moi, évêque catholique, je dois désirer, je désire de toutes les forces de mon cœur la fin d'une guerre civile lamentable, et la paix, une paix acceptable pour tous ; car cette guerre a causé bien des ruines et des deuils. Toutefois elle a aussi son grand côté, et, quelqu'en doive être le résultat définitif, elle aura du moins démontré l'étonnante énergie d'un grand peuple ; elle aura frappé à mort l'odieuse institution de l'esclavage, que vous avez si fortement et si éloquemment combattu ; j'aime à le rappeler à votre honneur ; elle aura, mon cher ami, ramené des hommes engagés dans les spéculations effrénées du commerce aux pieds de Dieu ; elle aura fait régner au-dessus des convoitises du lucre la grande pensée de l'expiation.

« M. Lincoln exprime, avec une solennelle et touchante gravité, les sentiments qui, j'en suis sûr, envahissent les âmes d'élite, au Nord comme au Sud. Quel beau jour, lorsque l'union des âmes se fera là, dans la vraie et parfaite lumière de l'Évangile ! Mais quel beau jour déjà lorsque le chef deux fois élu d'un grand peuple tient un langage chrétien, trop absent, dans notre Europe, du langage officiel des grandes affaires, annonce la fin de l'esclavage et prépare les embrassements de la justice et de la miséricorde dont l'Écriture-Sainte a parlé.

« Je vous remercie de m'avoir fait lire cette belle page de l'histoire des grands hommes, et je vous prie d'exprimer à M. Bigelow toute ma sympathie. S'il en portait le témoignage jusqu'à M. Lincoln, il me ferait certainement honneur.

« Tout à vous en Notre-Seigneur,

« † FÉLIX, évêque d'Orléans. »

Orléans 2 avril 1865.

UN
DÉBAT SUR L'INDE

AU
PARLEMENT ANGLAIS.

PAR
LE COMTE DE MONTALEMBERT,
L'UN DES QUARANTE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

LONDON:
W. JEFFS, FOREIGN BOOKSELLER,
15, BURLINGTON ARCADE; AND 69, KING'S ROAD, BRIGHTON.
1858.

DROIT DE TRADUCTION RESERVÉ.

THE penalties enacted by the laws of France, which it is pretended M. de Montalembert has disobeyed, vary from three months to five years imprisonment, and from 500 to 6000 francs fine.

L'éditeur et l'auteur de l'article sont inculpés :

1° D'attaque contre le principe du suffrage universel et contre les droits et l'autorité que l'Empereur tient de la Constitution ;

2° D'attaque contre le respect dû aux lois ;

3° D'exitation à la haine et au mépris du gouvernement de l'Empereur ;

4. D'avoir cherché à troubler la paix publique en excitant le mépris ou la haine des citoyens les uns contre les autres ; délits prévus et punis par les art. 1, 4 et 7 du décret du 11 août 1841, 1 et 3 de la loi du 27 juillet 1849.

On sait qu'en cas de condamnation en vertu des articles précités, le comte de Montalembert se trouvera placé, après avoir subi sa peine, sous l'application de la loi de sûreté générale votée par le Corps Législatif à sa dernière législature, et pourra être interné dans une ville de France ou d'Algérie, ou expulsé du territoire français.

UN DÉBAT SUR L'INDE

AU PARLEMENT ANGLAIS.

I

Il y a des esprits mal faits pour qui le repos et le silence ne sont pas le bien suprême. Il y a des gens qui éprouvent de temps à autre le besoin de sortir de la tranquille uniformité de leur vie habituelle. Il y a des soldats qui, vaincus, blessés, enchaînés, condamnés à une mortelle inaction, se consolent et se raniment à la vue des luttes et des périls d'autrui. Ce qui les attire, ce n'est pas le triste et vil sentiment de l'égoïsme rassuré qu'a dépeint Lucrèce dans ses vers fameux :

Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem...
Suave etiam belli certamina magna tueri
Per campos instructa, tua sine parte pericli.

Non, c'est un mobile plus pur et plus haut : c'est l'effort de l'athlète désarmé, qui, spectateur ému de l'arène où il ne descendra plus, bat des mains aux exploits de rivaux plus heureux, et jette aux combattants un cri de sympathie perdu, mais non éteint, au sein des clameurs généreuses de la foule attentive.

Je confesse ingénument que je suis de ces gens là : et j'ajoute que, à ce mal dont il est si peu reçu aujourd'hui de souffrir, j'ai trouvé un remède.

Quand je sens que le marasme me gagne ; quand les oreilles me tintent, tantôt du bourdonnement des chroniqueurs d'antichambre, tantôt du fracas des fanatiques qui se croient nos maîtres et des hypocrites qui nous croient leurs dupes ; quand j'étouffe sous le poids d'une atmosphère chargée de miasmes serviles et corrupteurs, je cours respirer un air plus pur, et prendre un bain de vie dans la libre Angleterre.

La dernière fois que je me suis donné ce soulagement, le hasard m'a bien servi ; je suis tombé juste au milieu d'une de ces grandes et glorieuses lûttes où entrent en jeu toutes les ressources de l'intelligence et tous les mouvements de la conscience d'un grand peuple ; où se posent, pour être résolus au grand jour et par l'intervention de grands esprits, les plus grands problèmes qui puissent agiter une nation sortie de tutelle ; où hommes et choses, partis et individus, orateurs et écrivains, dépositaires du pouvoir et organes de l'opinion, sont appelés à reproduire, au sein d'une nouvelle Rome, le tableau tracé par un Romain d'autrefois, encore tout pénétré des émotions du forum :

*Certare ingenio, contendere nobilitate,
Noctes atque dies niti præstante labore,
Ad summas emergere opes rerumque potiri.*

A ces mots, je vois d'ici certains fronts se rembrunir, et s'y peindre la répugnance qu'inspire aux sectateurs de la mode du jour tout ce qui semble un souvenir ou un regret de la vie politique. Si, parmi ceux qui ont ouvert ces pages, il en est que cette

mode domine, je leur dis sans façon : Restez-en là. N'allez pas plus loin. Rien de ce que je vais écrire ne saurait ni vous plaire ni vous intéresser. Allez ruminer en paix dans les gras pâturages de votre bienheureuse quiétude, et n'enviez pas à ceux qui ne vous envient rien le droit de rester fidèles à leur passé, aux sollicitudes de l'esprit, aux aspirations de la liberté.

Chacun prend son plaisir où il le trouve : on est assez près, non de s'entendre, mais de ne pas se disputer, quand on n'a aucune ambition ni aucune affection commune, et quand on ne pense de même ni sur le bonheur ni sur l'honneur.

Je concède d'ailleurs, à qui veut, que rien, absolument rien, dans les institutions ou les personnages politiques de la France actuelle ne saurait ressembler aux choses et aux hommes dont je voudrais donner ici un rapide crayon. Il va sans dire que je ne prétends nullement convertir les esprits progressifs, qui regardent le gouvernement parlementaire comme avantageusement remplacé par le suffrage universel, ni les politiques optimistes qui professent que la victoire suprême de la démocratie consiste à abdiquer, entre les mains d'un monarque, la direction exclusive des affaires extérieures et intérieures d'un pays. J'écris pour ma propre satisfaction, et celle d'un petit nombre d'invalides, de curieux, de maniaques, si l'on veut, comme moi. J'étudie des institutions contemporaines qui ne sont plus les nôtres, mais qui l'ont été, et qui semblent encore à mon esprit arriéré dignes d'admiration et d'envie. L'attentive sym-

pathie que des talents supérieurs ont su éveiller pour les belles dames de la Fronde, pour les personnages équivoques de la grande rébellion d'Angleterre, ou pour les obscures et stériles agitations de nos anciennes communes, ne saurait-elle être parfois invoquée pour les faits et gestes d'une nation qui vit et s'agite dans sa force et dans sa grandeur à sept lieues de nos côtes septentrionales? Je pense que si et en outre j'imagine que cette recherche de statistique étrangère ou, pour mieux dire, d'archéologie contemporaine, peut tout autant charmer nos loisirs qu'un commentaire sur les comédies de Plaute ou le récit d'une exploration aux sources du Nil.

II

A la fin du printemps dernier, l'état de l'Hindostan et le sort de l'insurrection qui avait éclaté depuis un an dans les provinces septentrionales de cette immense région étaient encore la principale préoccupation de l'Angleterre. Comment en eût-il été autrement? Je m'étonnais et m'alarmais, quant à moi, de ce que le peuple anglais, après la consternation et la colère des premiers mois, s'était si promptement abandonné, non, certes, à une insouciance criminelle, mais à une sécurité prématurée sur l'issue de la lutte. Je désirais rechercher, auprès des juges les plus compétents, les véritables causes de l'insurrection en même temps que les moyens que l'on comptait employer pour triompher définitivement d'un danger si formidable, si peu prévu, et si aggravé par les complications menaçantes qui, d'un

jour à l'autre, peuvent naître de la politique européenne. Je portais dans cette étude une ardente et profonde sympathie pour la grande nation, chrétienne et libre, à qui Dieu impose cette terrible épreuve ; et je sentais redoubler cette sympathie en présence de l'acharnement inhumain de tant d'organes de la presse continentale, et malheureusement de la presse soi-disant conservatrice et religieuse, contre les victimes des massacres du Bengale. A chaque Anglais que j'é rencontrais, j'aurais voulu dire que je n'appartenais par aucun côté aux partis dont les organes ont applaudi et justifié les égorgeurs, et qui font encore chaque jour des vœux solennels pour le triomphe des hordes musulmanes et païennes sur les héroïques soldats d'un peuple chrétien et allié de la France.*

Je sentais d'ailleurs ce que sent et ce que sait tout libéral intelligent, que de cette attitude de la presse continentale sur la question de l'Inde il ressort une fois de plus la démonstration d'un grand fait qui est l'immortel honneur de l'Angleterre contemporaine. Tous les apologistes de l'absolutisme ancien ou moderne, monarchique ou démocratique, sont contre elle ; pour elle, au contraire, sont tous ceux qui demeurent encore fidèles à cette liberté réglée dont elle a été le berceau et dont elle reste jusqu'à ce jour

* J'estime que l'éloge a peu de valeur et peu de dignité quand la critique n'est pas permise. Mais je me sens à l'abri de tout soupçon de servilité en rendant un juste hommage à la courageuse persévérance avec laquelle le gouvernement de l'Empereur maintient une alliance dont la rupture augmenterait certainement sa popularité, mais porterait un coup fatal à l'indépendance de l'Europe et aux véritables intérêts de la France.

l'invincible boulevard. Cela est naturel et cela est juste ; cela suffit aussi pour faire oublier, dans la politique actuelle de l'Angleterre, certaines sympathies, plus faciles à expliquer qu'à justifier, et pour lui faire pardonner des torts qui, dans un état différent du monde, mériteraient la plus sévère réprobation.

J'ose dire que nul ne connaît mieux et que nul n'a signalé plus haut que moi les écarts et les égarements de la politique anglaise depuis quelques années. Je crois bien que j'ai été le premier à dénoncer, dès avant 1848, cette politique de lord Palmerston, trop souvent impérieuse contre les faibles et obséquieuse devant les forts, souverainement imprudente, inconséquente et infidèle à toutes les grandes traditions de son pays. Mais, en vérité, quand on lit les pitoyables invectives des anglophobes de nos jours, quand on compare à leurs griefs contre l'Angleterre les idées qu'ils préconisent et les régimes qu'ils encensent, on se sent involontairement porté à l'indulgence pour tout ce qu'ils combattent, même pour lord Palmerston. Ce serait, d'ailleurs, le comble de la déraison et de l'iniquité que de vouloir regarder l'Angleterre comme la seule coupable, ou comme la plus coupable d'entre les nations de la terre. Sa politique n'est ni plus égoïste ni plus immorale que celle des autres grands États de l'histoire ancienne ou moderne. Je crois même qu'il serait possible de prouver la thèse tout à fait contraire. Ce n'est pas la charité, c'est la justice bien ordonnée qui commence par soi-même, et, à ce titre, aucun publiciste français n'a le droit de flétrir

la politique de l'Angleterre, avant de s'être prononcé sur les crimes de la politique française pendant la Révolution et l'Empire, non pas telle que la représentent ses adversaires, mais telle que l'exposent ses apologistes, M. Thiers, par exemple. On aura beau fouiller les recoins les plus suspects de la diplomatie anglaise, on n'y trouvera rien qui ressemble, même de très-loin, à la destruction de la république de Venise ni au guet-apens de Bayonne.

Il ne s'agit pas d'ailleurs, en ce moment, de la politique générale de l'Angleterre, mais de sa politique coloniale : et c'est précisément là que brille de tout son éclat le génie britannique ; non pas certes qu'il ait été toujours et partout irréprochable, mais partout et toujours il a égalé, si ce n'est surpassé en sagesse, en justice et en humanité les autres races européennes qui ont tenté les mêmes entreprises. Ce n'est pas, il faut l'avouer, une belle histoire que celle des relations de l'Europe chrétienne avec le reste du monde depuis les croisades. Ce ne sont malheureusement ni les vertus ni les vérités chrétiennes qui ont présidé aux conquêtes successives des nations puissantes de l'Occident, en Asie et en Amérique. Après le premier élan, si noble et si pieux, du quinzième siècle qui enfanta le grand, le saint Christophe Colomb et tous ces preux de l'histoire maritime et coloniale du Portugal, dignes de rivaliser dans la mémoire trop ingrate des hommes avec les héros de l'ancienne Grèce, on voit tous les vices de la civilisation moderne prendre la place de l'esprit de foi et de sacrifice, ici pour exterminer les races sauvages, et

là pour succomber à l'influence énervante de la civilisation corruptrice de l'Orient, au lieu de la régénérer et de la remplacer. Il est impossible de ne pas reconnaître que l'Angleterre, surtout depuis qu'elle a glorieusement expié sa participation à la traite des Nègres et à l'esclavage colonial, peut s'enorgueillir d'avoir échappé à la plupart de ces lamentables aberrations. A l'historien qui lui demande compte du résultat de ses efforts maritimes et commerciaux depuis deux siècles, elle a le droit de répondre : *Si queris monumentum, circumspice*. Y a-t-il dans l'histoire beaucoup de spectacles plus grands, plus extraordinaires, plus propres à honorer la civilisation moderne que celui de cette compagnie de marchands anglais qui a vécu deux siècles et demi et qui gouvernait hier encore, à deux mille lieues de la métropole, près de deux cents millions d'âmes, par l'entremise de huit cents employés civils et de quinze à vingt mille soldats ? Mais l'Angleterre a fait mieux : elle a formé non-seulement des colonies, mais des peuples. Elle a créé les États-Unis ; elle en a fait une des grandes puissances du présent et de l'avenir en les dotant de ces libertés provinciales et personnelles qui les ont mis en état de s'émanciper victorieusement du joug d'ailleurs si léger de la métropole. "Nos libres institutions," disait en 1852 le message annuel du président de cette grande république, "ne sont pas le fruit de la Révolution : elles existaient auparavant ; elles avaient leurs racines dans les libres chartes, sous le régime desquelles les colonies anglaises avaient grandi."

Aujourd'hui l'Angleterre est en train de créer en Australie de nouveaux États-Unis, qui bientôt se détacheront à leur tour de la tige maternelle pour devenir une grande nation, imbue, dès le berceau, des mâles vertus et des glorieuses libertés qui sont partout l'apanage sang anglo-celte, et qui, sachons l'affirmer encore une fois, sont plus favorables à la propagation de la vérité catholique et à la dignité du sacerdoce que tout autre régime sous le soleil.*

Au Canada, une noble race française et catholique, arrachée malheureusement à notre pays, mais restée française par le cœur et par les mœurs, doit à l'Angleterre d'avoir conservé, ou acquis, avec une entière liberté religieuse, toutes les libertés politiques et municipales que la France a répudiées ; elle a vu sa population décuplée † en moins d'un siècle, et va servir de base à la nouvelle fédération qui, des bouches de l'Oregon à celles du Saint-Laurent, sera un jour la rivale ou la compagne de la grande fédération américaine.

Tout cela est oublié, méconnu ou calomnié par certains écrivains royalistes et catholiques, qui versent chaque jour les flots de leur venin sur la grandeur et la liberté de l'Angleterre. Étranges et ingrats royalistes, qui oublient que l'Angleterre est le seul

* Voir dans le n^o 179 des *Annales de la Propagation de la foi* (juillet 1858) l'intéressante lettre du R. P. Poupinel à M. le cardinal de Bonald sur les progrès de l'Église et la liberté dont elle jouit dans ces vastes contrées.

† Elle était de 65,000, lors du traité de Paris en 1761 ; de 695,945 en 1851. CHARLES DUPIN, *Force productive des nations*.

pays de l'Europe où le prestige de la royauté soit demeuré sans atteinte depuis près de deux siècles ; le seul aussi qui ait offert un inviolable abri aux augustes exilés de la maison de France, et prodigué avec une munificence inouïe ses secours à la noblesse française émigrée, au clergé français proscrit pour n'avoir pas voulu pactiser avec le schisme !* Catholiques, plus étranges encore, qui ne craignent pas de compromettre nonseulement tous les droits de la justice et de la vérité, mais encore les intérêts mêmes de l'Église, en s'opiniâtrant à établir une hostilité radicale entre la cause du catholicisme et la libre prospérité du plus vaste empire qui existe aujourd'hui dans le monde, et dont chaque conquête sur la barbarie ouvre d'immenses perspectives à la prédication de l'Évangile et à l'extension de la hiérarchie romaine. Ce sera une des plus sombres pages de l'histoire, déjà si peu édifiante de la presse religieuse de nos jours, que cette joie cruelle qui a accueilli tous les désastres vrais ou supposés des Anglais dans l'Inde, que ces étranges sympathies pour les massacreurs de Delhi et de Cawnpore, que ces invectives quotidiennes contre une poignée de braves luttant contre d'innombrables ennemis et contre un climat meurtrier, pour venger leurs frères, leurs

* 8,000 prêtres, 2,000 laïques et 600 religieuses françaises cherchèrent en 1793 un refuge en Angleterre. En 1806 ils avaient reçu des Anglais, tant en souscriptions particulières qu'en votes parlementaires, la somme de *quarante-six millions* de francs. Un journal catholique de Londres, le *Rambler* d'août 1858, emprunte ces chiffres au livre de M. l'abbé Margotti, intitulé *Rome et Londres*, dont il publie dans ce même numéro une amusante et complète réfutation.

femmes, leurs enfants immolés, et pour rétablir le légitime et nécessaire ascendant de l'Occident chrétien sur la péninsule indienne. On est révolté par ces déclamations sanguinaires, accompagnées de provocations constantes à la guerre entre deux nations heureusement et glorieusement alliées, à une guerre dont les pieux instigateurs savent bien qu'ils seront les derniers à courir les dangers et à subir les sacrifices. Et quand elles viennent inonder les colonnes de certains journaux spécialement consacrés au clergé et encouragés par lui ; quand elles s'étalent entre le récit d'une apparition de la sainte Vierge ou le tableau de la consécration d'une église au Dieu de miséricorde et d'amour, il en résulte, pour toute âme chrétienne que les passions haineuses d'un fanatisme rétrograde n'ont point infectée, une sentiment de douloureuse répugnance qui peut compter parmi les plus rudes épreuves, de la vie d'un honnête homme. On croit entendre dans une nuit d'Orient le cri du chacal entre les roucoulements de la colombe et le murmure rafraîchissant des eaux.

Je reconnais du reste ce souffle ; je l'ai respiré et détesté aux jours de mon enfance, alors qu'une portion considérable de ceux qui s'intitulaient les défenseurs de l'autel et du trône poursuivaient de leur réprobation les généreux enfants de l'Hellade insurgés contre la domination ottomane, et applaudissaient aux désastres d'Ipsara et de Missolonghi comme à autant de défaites infligées à des schismatiques et à des révolutionnaires. Heureusement de plus nobles inspirations l'emportèrent dans les conseils de la

Restauration comme dans le cœur naturellement généreux des royalistes. Le génie de M. de Chateaubriand pulvérisa les malheureuses préférences de son ancien parti pour les bourreaux du Péloponèse. Et aujourd'hui il n'est pas un légitimiste qui ne fasse un titre de gloire au roi Charles X d'avoir eu la principale part à l'affranchissement de la Grèce, et qui ne répudie avec horreur les opinions professées il y a trente-cinq ans par les principales feuilles du parti royaliste. Espérons qu'un jour viendra où il n'y aura pas un catholique qui ne répudie avec une égale horreur les odieux encouragements prodigués aujourd'hui par la presse religieuse aux égorgés de l'Inde. Heureusement aucune voix autorisée dans l'assemblée des fidèles, aucun pontife, aucun prince de l'Église n'a participé à ce concert. Tout au contraire, nous aimons à constater, dans les nombreuses lettres pastorales publiées à ce sujet par les évêques catholiques des États britanniques, une patriotique sympathie pour les douleurs de leurs compatriotes. Celle de Mgr Gillies, vicaire apostolique à Edimbourg, mérite d'être citée comme la plus éloquente lamentation qu'ait inspirée cette catastrophe nationale. Mais il nous est doux surtout de rappeler ici la libérale et paternelle souscription de Pie IX en faveur des victimes anglaises dans l'Inde. C'était à la fois un gage touchant de l'invincible mansuétude de son âme pontificale, et la plus concluante réfutation de ces prophètes de la haine qui prêchent une irréconciliable inimitié entre l'Église et la grandeur britannique.

Pour ma part, je le dis sans détour, j'ai horreur de l'orthodoxie qui ne tient aucun compte de la justice et de la vérité, de l'humanité et de l'honneur ; et je ne me lasse pas de répéter ces fortes et récentes paroles de l'évêque de la Rochelle : " Ne serait-ce " pas une bonne chose que de faire à plusieurs catho- " liques un cours sur les vertus de l'ordre naturel, " sur le respect dû au prochain, sur la loyauté même " envers ses adversaires, sur l'esprit d'équité et de " charité ? ... Les vertus de l'ordre naturel sont des " vertus essentielles, dont l'Église elle-même ne dis- " pense pas. "*

Comment d'ailleurs ne comprend-on pas que, par ces aveugles dénonciations contre une nation à qui l'on reproche à la fois le crime de ses pères et la vertu de ses enfants, le protestantisme du seizième siècle et la liberté du dix-neuvième, on s'expose aux plus cruelles et aux plus dangereuses représailles ? Ah ! s'il avait été donné à la France d'accomplir les grandes destinées coloniales qui s'ouvraient devant elle au dix-septième et au dix-huitième siècle, nous aurions sans doute un grand et consolant exemple dont tous les catholiques pourraient s'enorgueillir. Si nous étions restés, avec nos missionnaires et nos hardis, mais humains aventuriers, sur ces bords du Mississipi et du Saint-Laurent, où le génie de la France aurait trouvé une si vaste carrière pour se déployer à l'aise ; si nous avions su garder cet empire des Indes-Orientales, qui sembla un instant nous être assuré, et y faire régner les vertus sociales

* Lettre au rédacteur en chef de l'*Univers*, du 10 août 1858.

et chrétiennes qui sont l'apanage légitime de notre race, nous pourrions braver toute critique et toute comparaison. Mais nous les avons perdues, toutes ces belles possessions, et précisément dans ce bon temps auquel on voudrait nous ramener, où la monarchie ne subissait aucun contrôle parlementaire, où *l'erreur n'avait pas les mêmes droits que la vérité*. Cela étant, et en présence de l'histoire, la justice ne nous commande-t-elle pas d'avouer que les nations catholiques, excepté la France, ont misérablement échoué dans la grande tâche que la Providence leur imposait envers les races qu'elles ont conquises? L'histoire ne crie-t-elle pas d'une voix implacable à l'Espagne: *Cuïn, qu'as-tu fait de ton frère?* Qu'a-t-elle fait de ces millions d'Indiens qui peuplaient les îles et le continent du nouveau monde? Combien d'années a-t-il fallu aux indignes successeurs de Colomb et de Cortès pour les anéantir malgré la protection officielle de la royauté espagnole, malgré les héroïques efforts, la fervente et infatigable charité des ordres religieux?* Se sont-ils montrés moins impitoyables que les Anglo-Américains dans le Nord? Est-ce que les pages lamentables écrites par Barthélemy de Las Cases sont effacées de la mémoire

* On cite un gouverneur du Mexique qui fit périr *deux millions* d'Indiens pendant les dix-sept années de son administration. S'il subsiste encore quelques débris des aborigènes au Mexique, et s'il a pu s'effectuer une sorte de fusion entre eux et les conquérants, c'est grâce aux dominicains et aux franciscains, dont il faut lire les exploits merveilleux dans la nouvelle *Histoire de la conquête espagnole en Amérique*, par M. Arthur Helps (Londres, 1856-1857); livre où un protestant impartial rend la plus éclatante justice au dévouement et à l'intelligence du clergé catholique.

des hommes? On reproche au clergé anglican de n'avoir pas protesté contre les exactions de Clive et de Warren Hastings. Non, certes, il n'est pas donné au protestantisme d'enfanter des Las Cases et des Pierre Claver : c'est l'immortel et exclusif honneur de l'Église catholique. Mais que penser des nations orthodoxes qui, avec de tels apôtres et de tels enseignements, ont dépeuplé la moitié d'un monde? Et quelle société la conquête espagnole a-t-elle substituée à ces races qu'on exterminait au lieu de les civiliser? N'en faut-il pas détourner les yeux avec tristesse, tant il lui manque partout, excepté peut-être au Chili, les premiers éléments de l'ordre, de l'énergie, de la discipline et de la légalité; tant elle s'est dépouillée des fortes vertus de l'ancienne société castillane, sans avoir pu acquérir aucune des qualités qui caractérisent le progrès moderne? Et dans l'Hindostan même que reste-t-il de la conquête portugaise? Que reste-t-il des innombrables conversions opérées par saint François Xavier? Que reste-t-il de la vaste organisation de l'Église confiée au patronat de la couronne de Portugal? Qu'on aille le demander à Goa, et qu'on y mesure les profondeurs de la décrépitude morale et matérielle où a pu tomber une domination immortalisée par Albuquerque, par Jean de Castro, et par tant d'autres, dignes de compter parmi les plus vaillants chrétiens qui furent jamais! On y verra ce que la mortelle influence du pouvoir absolu sait faire des colonies catholiques en même temps que de leurs métropoles.

Qu'en faut-il conclure? que le catholicisme rend

les nations incapables de coloniser? A Dieu ne plaise. Le Canada, que nous citions à l'instant, est là pour démentir ce blasphème. Mais on en doit conclure ceci : c'est qu'il est bon, quand on s'est constitué le champion des intérêts catholiques, de regarder derrière soi et autour de soi avant d'entasser invective sur invective et calomnie sur calomnie, afin de discréditer les nations malheureusement étrangères ou hostiles à l'Église. Quand on a sans cesse à la bouche le mot de M. de Maistre : *L'histoire est depuis trois siècles une grande conspiration contre la vérité*, il ne faut pas recommencer, dans l'histoire écrite à l'usage des catholiques, cette grande conspiration contre la vérité, en même temps que contre la justice et la liberté. Il faut au contraire se rappeler une autre parole de M. de Maistre : *L'Église a besoin de la vérité et n'a besoin que d'elle*. Le mensonge, sous les deux formes que distinguent le droit et la théologie, *suggestio falsi* et *suppressio veri*, est le plus triste des hommages que l'on puisse rendre à l'Église. Ce n'est pas la bien servir que d'emprunter les méthodes et les procédés de ses pires ennemis. Ce n'est pas défendre la vérité que de reproduire à son profit les ruses et les violences de l'erreur. L'esprit moderne commençait à s'apercevoir que l'on avait en effet depuis trois siècles beaucoup menti contre Dieu et son Église : il commençait à s'affranchir du joug de ces mensonges. Veut-on le replonger dans la haine du bien? Veut-on le refouler dans tous les excès de l'esprit du dix-huitième siècle? Il y a pour cela un moyen infailible : c'est de pratiquer ou

d'absoudre le mensonge, même involontaire, pour la plus grande gloire de Dieu.

III

Mais l'Angleterre a-t-elle été irréprochable, dans la fondation et l'administration de l'immense empire qu'elle possède aux Indes orientales ? Non, certes ; et, si l'on pouvait être tenté de lui attribuer une innocence et une vertu à laquelle elle n'a jamais prétendu, il suffirait, pour être désabusé, de parcourir les innombrables ouvrages qui ont paru sur le gouvernement de l'Inde anglaise, non-seulement depuis l'insurrection, mais encore avant qu'elle eût éclaté. Dans cette montagne de publications, les panégyriques et les apologies sont infiniment rares : les accusations, les philippiques les plus véhémentes, y abondent : mais ce qui l'emporte de beaucoup sur le blâme ou sur l'éloge systématique, c'est l'étude approfondie et souverainement sincère des vices, des dangers, des difficultés, des infirmités de la domination anglaise dans l'Inde.

Je ne me lasserai pas de répéter que c'est dans cette publicité immense et illimitée que réside la force principale de la société britannique, la condition essentielle de sa vitalité et la garantie souveraine de sa liberté. La presse anglaise, au premier abord, semble n'être qu'un acte d'accusation universelle et permanente contre toute chose et toute personne : mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que la discussion, la rectification ou la réparation suivent pas à pas la dénonciation ou l'injure.

L'erreur et l'injustice sont sans doute fréquentes et flagrantes ; mais elles sont presque toujours corrigées sur l'heure, ou excusées en considération des vérités salutaires et des lumières indispensables qui pénètrent dans l'esprit public par la même voie. Pas un général, pas un amiral, pas un diplomate, pas un homme d'État n'est épargné : ils sont tous traités comme le fut le duc de Wellington lorsqu'au début de ses victoires péniinsulaires il préparait l'affranchissement de l'Europe et la prépondérance de sa patrie, au milieu des clameurs de l'opposition dans la presse et dans le parlement. Ils s'y résignent tous, comme lui, confiants dans la justice définitive du pays et de l'opinion, qui ne leur a presque jamais fait défaut. Le public, habitué au bruit et à la confusion apparente qui résulte de ce conflit permanent d'opinions et de témoignages contradictoires, finit, au bout d'un certain temps, par s'y reconnaître. Il a surtout un tact merveilleux pour démêler la véritable nature de certaines manifestations purement individuelles, quelque retentissantes qu'elles soient, et pour leur assigner le véritable degré d'importance qu'elles méritent, tout en respectant et en maintenant le droit que s'attribue chaque Anglais de tout juger, de tout critiquer et de se tromper à ses dépens.

Ceux qui se sentent froissés avec raison par la grossièreté ou l'évidente fausseté de certains jugements émis par des orateurs et des écrivains anglais sur ce qui se passe hors de leur pays ne devraient jamais oublier deux choses : d'abord que cette critique acerbe et sans frein s'exerce plus rudement,

plus librement et plus habituellement encore sur les hommes et les choses de l'Angleterre ; ensuite, qu'elle est toujours l'acte comme la pensée d'un individu dans une société où le progrès de la civilisation a consisté jusqu'à présent dans le développement illimité de la force et de la liberté individuelle. Mais c'est là ce qu'on oublie sans cesse ; et de là tant d'appréciations ridiculement fausses ou exagérées, dans la presse continentale, sur la valeur réelle de certains discours ou écrits qu'on ne laisse pas de citer et de commenter en leur attribuant une valeur quasi-officielle. Malgré tant et de si longues relations avec ce pays, malgré la distance si faible qui sépare la France de l'Angleterre, et l'intervalle si court qui nous sépare de notre propre passé, nous avons perdu l'intelligence de ce qu'est un grand peuple libre, où l'individu surtout est libre et se passe toutes ses fantaisies. Nous avons repris les habitudes et les instincts de ces peuples sages et rangés, mais éternellement mineurs, qui se permettent parfois d'effroyables incartades, mais qui retombent bientôt dans l'impuissance civique, où nul ne parle que par ordre ou par permission, avec la salutaire terreur d'un avertissement d'en haut, pour peu qu'on ait la témérité de contrarier les idées de l'autorité ou celles du vulgaire.

En Angleterre, et dans tout son vaste empire colonial* c'est tout le contraire : chacun, dans l'ordre

* La presse est absolument libre dans toutes les colonies anglaises, même dans l'Hindostan : et cette liberté est peut-être l'un des plus sérieux embarras du gouvernement anglais dans l'Inde :

politique, dit ce qu'il pense et fait ce qui lui plaît, sans la permission de qui que ce soit, et sans encourir d'autre répression que celle de l'opinion et de la conscience publique, lorsqu'on l'a trop audacieusement bravée. Sous l'impulsion du moment, dans un accès de dépit, d'humeur ou de vanité, l'Anglais, un Anglais quelconque, un homme isolé, sans mission, sans autorité, sans influence, sans responsabilité envers qui que ce soit, mais rarement sans écho, dit ou écrit au public ce qui lui passe par la tête. Quelquefois c'est l'accent triomphant de la justice et de la vérité, universellement compris, subitement accepté et partout répété par les mille échos d'une publicité illimitée; et c'est pour ne pas étouffer cette chance, qui peut être l'unique chance du droit et de l'intérêt national, que les Anglais sont unanimes à se résigner aux graves inconvénients de cette liberté de la parole. Mais quelquefois aussi c'est une exagération ridicule ou fâcheuse, une insulte gratuite à l'étranger, ou, tout au contraire, un appel direct à son intervention dans les affaires du pays.* Plus souvent encore,

ce nonobstant, la mesure prise dans les premiers moments de l'insurrection pour établir une censure partielle pendant un an n'a pas été renouvelée après l'expiration de cette première année, et c'est dans les journaux qui paraissent à Calcutta et à Bombay que l'on trouve les critiques les plus implacables sur la conduite des affaires civiles et militaires des Anglais.

* Qu'on lise dans l'*Univers* du 25 août le discours du révérend Fitzgerald, archidiacre catholique en Irlande, qui propose à ses compatriotes d'avoir recours à l'empereur des Français pour obtenir du gouvernement anglais la réforme des lois relatives aux droits réciproques des fermiers et des propriétaires. Se figure-t-on ce qui arriverait en France, en Autriche ou à Naples, si un prêtre catholique parlait en public de cette façon, et engageait les fidèles à s'adresser à un prince étranger pour forcer le gouvernement national à leur rendre justice ?

c'est une plaisanterie, une boutade, une fanfaronnade puérile, une banalité, une platitude : elle est dès le lendemain contredite, réfutée bafouée, et jetée dans l'oubli.—Mais si par hasard elle a été ramassée par

Quelques jours plus tard, dans un *meeting* de dix mille personnes tenu en plein air, le 28 août, à l'effet d'adresser une pétition au parlement pour obtenir la révision du procès de deux paysans condamnés à mort pour avoir assassiné un propriétaire, le révérend Jean Kenyon, curé catholique, s'adressant au peuple assemblé, lui dit textuellement ce qui suit : “ Je m'indigne contre moi-même en songeant que je m'abaisse au point de vous proposer une pétition à un parlement saxon, à ces Anglais qui ont le pied sur notre cou, et la main dans nos poches. On parle de nos progrès, de notre prospérité nouvelle ; non, nous ne sommes pas prospères, nous ne pouvons pas l'être, et, quand même nous le pourrions, nous ne le voudrions pas : car qu'est-ce que la prospérité sans la liberté. . . Gardons nos griefs comme un trésor et que personne ne nous les enlève, jusqu'à ce que Dieu nous accorde le pouvoir et nous indique le moyen de les venger. . . Si nous nous abaissions encore cette fois à pétitionner, la seule pétition convenable serait de demander au parlement de faire pendre le juge Keogh, ce juge vil et inique (qui avait présidé aux assises dont l'arrêt était en question). . . *Si la justice du pays n'était pas une caricature, le juge Keogh serait déjà pendu à une potence haute de cinquante pieds.*” Les auditeurs applaudirent vigoureusement ce langage, reproduit dans tous les journaux et que personne ne songea à réprimer. Il faut ajouter que personne ne s'en est alarmé, et c'est ce qui prouve à la fois la force du gouvernement anglais et la liberté dont jouit l'Irlande. Que l'on veuille bien se rappeler ce qui est advenu il y a quelque temps à un avocat de Toulouse qui avait publié un écrit sur la condamnation du frère Léotade, et l'on saura ce qu'il faut penser de la prétendue oppression qui pèse aujourd'hui sur les catholiques en Irlande, selon des déclamateurs ignorants qui confondent à plaisir le passé et le présent.

Il serait d'ailleurs très-faux et très-injuste d'attribuer à tout le clergé Irlandais ou Anglais les pensées ou le langage du révérend Kenyon. Le membre le plus illustre et le plus élevé de la hiérarchie catholique dans le Royaume-Uni, le Cardinal Wiseman, à la fin d'un voyage triomphal qu'il vient de faire en Irlande, s'exprimait ainsi, dans un banquet public à Waterford, le 14 septembre 1858 : “ Tout semble annoncer un avenir plus prospère que le passé de l'Irlande depuis plusieurs siècles. Toutes les conditions matérielles du peuple se sont améliorées. Il s'est habitué à trouver dans une industrieuse activité et dans la culture du sol national les ressources qu'il cherchait au dehors et à l'aventure. Tout démontre chez lui une intelligence plus développée, une plus

un de ces traducteurs censurés qui alimentent d'une façon si étrange la presse continentale, aussitôt l'on voit tous les détracteurs attirés de la liberté la transcrire, en prendre acte, s'en indigner, répéter à grands cris: "Voilà ce que pense et ce que dit l'Angleterre," et en déduire des conséquences ridiculement alarmantes, tantôt pour la paix du monde, tantôt pour la sécurité des institutions britanniques, sauf à être promptement et honteusement démentis par la réflexion et par les faits.

Disons en passant que le grand mal des gouvernements absolus, c'est précisément que leurs vices demeurent secrets. Semblables à une plaie qui n'est jamais ouverte, jamais pansée, jamais réduite, ces vices gagnent et infectent peu à peu tout le corps

"ardente recherche du progrès, sans qu'il y ait eu la moindre
 "diminution dans ses sentiments religieux et moraux. Au con-
 "traire, tout ce qu'il a fait pour sa religion, à travers les épreuves
 "de la famine, de la peste et de l'émigration, m'a rempli
 "d'admiration. . . Le passé appartiendra bientôt à l'histoire: et
 "même, dans la génération actuelle, il y a peu d'hommes qui
 "peuvent se figurer ce qu'il a été pendant si longtemps sous
 "l'empire d'une politique que j'appellerai erronée, pour ne pas la
 "qualifier comme j'en aurais le droit."

De tout ce qui précède, il est permis de conclure, sans vouloir absoudre en rien les persécutions et les spoliations dont l'Angleterre s'est rendue coupable envers les Irlandais, que nulle part aujourd'hui dans le monde l'Église catholique ne jouit en fait d'une liberté aussi complète et aussi absolue qu'en Angleterre et en Irlande. Ajoutons que, *cum hoc si non propter hoc*, nulle société au monde n'est plus insultée aujourd'hui que la société britannique par la plupart des journaux catholiques de France, de Belgique et de l'Italie, et surtout par ceux qui naguère affirmaient que la liberté de l'Église était inséparable dans leur programme de la liberté générale.

On m'objectera peut être que la liberté ne suffit pas pour obtenir la justice. Soit: mais elle suffit au moins pour la réclamer et pour la mériter. Le succès se fait quelquefois attendre long-temps: mais il arrive presque toujours et il dure. Aucune des conquêtes faites depuis 1780 pour la liberté des Catholiques en Angleterre et en Irlande n'est encore ébranlée ni même menacée.

social. Au contraire, comme on l'a dit avec raison, il n'y a jamais de mal irréparable dans un pays où l'on sait se faire si durement la leçon à soi-même, sans craindre de blesser l'orgueil national ou d'humilier le gouvernement. La publicité anglaise, téméraire, imprudente, grossière, qui souvent compromet en apparence la dignité du pays, qui peut même compliquer les relations internationales, est à la fois le pain quotidien des majorités, le refuge suprême des minorités, le pivot de la vie universelle.

C'est le remède de tous les maux inséparables d'une civilisation aussi avancée, remède douloureux à endurer, mais salutaire et infaillible et qui surtout prouve mieux que tout autre argument l'excellente constitution du patient. Ce remède n'a jamais encore manqué son effet : témoin ce qui s'est passé lors de la guerre de Russie, et l'état relatif des deux armées alliées pendant le second hiver de leur séjour en Crimée. Heureuses les nations qui peuvent ainsi supporter le fer et le feu : ce sont des nations viriles, qui n'ont rien à envier à personne, et qui n'ont à craindre qu'un excès de confiance dans leur propre force !

Ce qui précède sert à expliquer comment il n'y a pas de reproche, pas d'injure, que les Anglais et les Anglo-Indiens n'aient adressés à leur gouvernement, à leurs généraux, à la Compagnie des Indes surtout, à cette grande corporation qui, après cent ans de succès et de prospérité croissante, s'est vue poursuivie, à la fin de sa glorieuse carrière, par cette lâche complicité de la nature humaine, dans tous les pays, avec la fortune, quand celle-ci abandonne ceux

qu'elle a longtemps comblés de ses faveurs. Mais, si l'on pèse la valeur de toutes ces accusations, si l'on écoute les témoignages contraires, si l'on consulte surtout les faits dans le passé comme dans le présent, on ne se sent pas disposé à ratifier sur tous les points la sentence prononcée contre elle. L'avenir dira si on a eu raison de profiter de la crise actuelle pour supprimer ce que les Anglais appellent le *double gouvernement*, et pour mettre un terme à la multiplicité des rouages, qui, depuis le fameux bill de Pitt de 1784, n'ont cessé de compliquer l'action britannique dans l'Inde en restreignant de plus en plus l'indépendance de la Compagnie. En attendant, ce serait le comble de l'injustice que de passer condamnation sur toute son histoire.

Assurément elle a commis plus d'une faute, et peut-être plus d'un crime. Elle n'a surtout pas fait tout le bien qu'elle aurait pu faire. Mais je maintiens sans hésiter que la Compagnie des Indes orientales, aujourd'hui défunte, en vertu de l'acte du 2 août 1858, est, de toutes les dominations connues dans l'histoire des colonies du monde ancien et moderne, celle qui a fait les plus grandes choses avec les plus petits moyens, et celle qui, dans un espace de temps égal, a fait le moins de mal et le plus de bien aux peuples soumis à ses lois. Je maintiens qu'elle a délivré les populations indiennes d'un joug en général atroce pour les assujettir à un régime incomparablement plus doux et plus équitable, quoique bien imparfait encore. Elle a consacré à l'amélioration de la race conquise, non pas tous les efforts qu'elle aurait certes dû et pu employer et que

des Anglais mêmes lui ont sans cesse demandés, mais cent fois plus de sollicitude et de dévouement qu'aucune des puissances indigènes dont elle a pris la place, ou qu'aucune des nations européennes investies par la conquête d'une mission analogue.

Si l'égoïsme immoral d'une corporation marchande a trop souvent signalé ses débuts dans la Péninsule ; depuis plus de cinquante ans ses chefs et ses principaux agents, les Wellesley, les Malcolm, les Munro, les William Bentinck, ont déployé tout le zèle et toute l'activité qui convenaient à leurs hautes fonctions pour expier les torts de leurs prédécesseurs, et pour forcer tout observateur impartial à reconnaître que, dans l'état actuel des choses, la domination britannique est à la fois un bienfait et une nécessité pour les habitants de l'Inde.

Elle n'a su ni corriger ni contenir partout la hauteur, la froideur, l'insolence naturelle des Anglais ; mais elle a constamment lutté contre les résultats fâcheux de ce mélange d'égoïsme et d'énergie qui, chez la race anglo-saxonne, dégénère trop souvent en férocité, et dont on voit, aux États-Unis, de trop nombreux exemples.

Dans les contrées où elle a été investie de la souveraineté territoriale, elle a aboli partout l'esclavage et les corvées : le plus souvent, elle y a respecté tous les droits acquis, et trop souvent même les abus établis avant elle. C'est ainsi que les agents européens, sans cesse trompés par les employés natifs qui leur servent d'intermédiaires forcés avec la population, ont pu être regardés comme complices des

moyens atroces et des tortures employés par les percepteurs d'impôts ; mais sans qu'on doive oublier que ce sont des Indiens qui torturaient, tandis que ce sont des Anglais qui ont découvert, dénoncé et châtié les bourreaux indigènes.*

Dans la question si controversée et encore si incomplètement comprise de la constitution territoriale de l'Indostan, elle a toujours su empêcher la dépossession des propriétaires du sol par les colons ou les spéculateurs anglais, soit qu'elle ait sanctionné, avec lord Cornwallis, la tenure féodale des grands propriétaires musulmans et hindous dans le Bengale, soit qu'elle ait reconnu et régularisé les droits fonciers des paysans, comme dans les présidences de Bombay et de Madras, ou ceux des communautés rurales, comme dans les provinces du Nord-Ouest.

On reproche surtout à la Compagnie l'empressement qu'elle a mis à annexer à sa domination immédiate des États dont elle avait accepté ou conquis la suzeraineté à titre d'alliés ou de vassaux.† Mais on ne se demande pas assez si elle n'a pas été conduite nécessairement et involontairement, dans la plupart des cas, à absorber ces États indépendants. Par tout ce que nous avons nous-mêmes essayé en Algérie, par ce qui s'est passé jusqu'ici en Chine, il

* Voir l'enquête parlementaire de 1855 et de 1856 sur l'emploi de la torture dans l'Inde, volume in-folio. On y voit que pas un Anglais n'a été signalé comme ayant eu une part quelconque à ces atrocités.

† Ce grief a été formulé avec beaucoup de force et de lumière dans un discours de sir Erskine Perry à la Chambre des communes, le 18 avril 1856, un an avant l'explosion qui a vérifié ses prédictions.

est clair que rien n'est plus difficile que de traiter avec les races orientales à titre d'alliés ou d'auxiliaires, et que leur bonne foi ou même leur intelligence se refuse à une autre condition que celle de la guerre ou de la complète sujétion. Tout le monde semble d'accord pour regarder l'annexion récente de l'Oude, sous le gouvernement du marquis de Dalhousie, comme un acte injustifiable qui a fourni un prétexte légitime à l'insurrection des cipayes. On devrait plus justement encore reprocher à l'administration anglaise d'avoir trop longtemps couvert de sa protection les crimes et les excès de la cour de Lucknow et de l'aristocratie des grands feudataires qui écrasait le pays de ses guerres civiles et de ses exactions. Il faut lire, dans l'ouvrage intitulé *Vie privée d'un roi d'Orient*, publié en 1855, le tableau des déportements d'un de ces monstres qui régnaient à Lucknow avant l'annexion, et dans le livre du colonel Sleeman, résident à cette cour, les violences et les spoliations quotidiennes qu'avait à subir la population des campagnes par suite des guerres de château à château. Les Anglais n'ont pas pris assez à cœur la responsabilité que leur imposait l'autorité protectrice, la sorte de suzeraineté qu'ils exerçaient depuis 1801, époque où ils occupèrent militairement cet Etat, mais où ils commirent la faute de rétablir la dynastie indigène sous la tutelle d'un résident anglais. Il fallait ou ne se mêler en rien des affaires de ces très-proches voisins, ou ne pas tolérer que les excès et les abus d'autrefois se perpétuassent sous la suzeraineté anglaise. Ce qui paraît certain, c'est

que la population est réellement moins maltraitée dans les contrées complètement réunies à la domination anglaise que dans celles où subsiste encore l'autorité nominale des rajahs et des nababs tributaires de l'Angleterre. Toutefois les efforts de la Compagnie pour introduire la régularité et l'universalité des méthodes européennes, si peu d'accord avec les habitudes de l'Orient, quant à l'administration de la justice et quant à l'assiette et à la levée des impôts, l'ont conduite à froisser une foule d'intérêts individuels et à indisposer les masses. Quoique bien moins grevées que sous les princes indigènes, les populations n'en sont pas moins portées à craindre que l'intérêt de la propriété, telle qu'elles l'entendent et la pratiquent, ne soit sacrifié et subordonné à l'intérêt du fisc. En outre les gouverneurs généraux, quelquefois malgré la Compagnie elle-même, paraissent avoir profondément blessé le sentiment national des races indiennes, en méconnaissant, dans l'ordre de succession aux trônes des rajahs et des nababs, les titres des héritiers adoptifs auxquels les lois et les usages immémoriaux attribuent les mêmes droits qu'aux héritiers du sang.

C'est surtout dans l'ordre religieux que les accusations portées contre la Compagnie semblent injustes et contradictoires. Les uns lui reprochent aigrement de n'avoir rien fait pour propager le christianisme dans l'Inde ; les autres attribuent, au contraire, l'explosion récente au prosélytisme qu'elle aurait encouragé ou toléré chez les missionnaires et chez certains officiers animés d'un zèle trop évangélique.

Ces reproches tombent également à faux. Formée dans un but exclusivement commercial, la Compagnie des Indes n'a jamais prétendu, comme les conquérants espagnols et portugais, travailler pour la plus grande gloire de Dieu ; mais en revanche elle n'a jamais entrepris d'imposer la vérité par la force à des peuples fanatiquement attachés à leurs erreurs, et elle n'a vu disparaître ou s'éteindre aucune des races soumises à ses lois. Elle a lutté avec lenteur et prudence contre certains crimes sociaux qui s'identifiaient avec la religion des Hindous, tels que le sacrifice des veuves, l'infanticide, le *thuggisme* ; mais, en principe, elle a scrupuleusement respecté la religion de ses sujets. Par son exemple, plus encore que par des mesures directes, elle a réprimé l'esprit de prosélytisme aveugle et téméraire qui n'eût servi qu'à accroître l'antipathie naturelle entre les deux races, et qui eût pu aboutir aux horreurs trop justement imputées aux Espagnols du Mexique et du Pérou. Mais, loin d'apporter un obstacle à la prédication de l'Évangile, elle a d'abord organisé le culte national pour les employés anglicans ; puis, en ouvrant les portes des immenses régions de l'Inde, en deçà et au delà du Gange, aux chrétiens de toutes les confessions, elle a garanti à tous les efforts du zèle individuel la liberté qui est le premier et le seul besoin des vrais missionnaires. Ceux qui, parmi nous, font périodiquement l'apologie de la révocation de l'édit de Nantes, et qui louent Charlemagne d'avoir condamné à mort les Saxons assez osés pour se dérober par la fuite au baptême, trouveront sans

doute qu'il valait mieux égorger les gens en les baptisant, comme l'ont fait les Espagnols en Amérique ; mais l'immense majorité des chrétiens de nos jours sera d'un autre avis, et nul homme sensé ne fera un crime à la Compagnie des Indes d'avoir suivi dans l'Hindostan le système que nous suivons nous-mêmes en Algérie, et dont nous réclamons l'introduction dans l'empire ottoman et en Chine.

Ceux qui reprochent à l'Angleterre de n'avoir pas même su faire des protestans dans l'Hindostan feraient peut-être bien de s'informer du nombre des catholiques que nous avons faits en Algérie. Je vais même trop loin en citant l'Algérie ; car, si je suis bien informé, la prédication de la religion catholique aux indigènes et les efforts faits pour les convertir y rencontrent les plus sérieux obstacles de la part des autorités civiles et militaires. On n'a pas encore entendu parler, que je sache, de missions catholiques encouragées ou même tolérées par le gouvernement français chez les Arabes, les Maures ou les Kabyles sujets de la France. On a fait un crime aux magistrats anglais d'avoir maintenu des propriétés destinées à l'entretien des rites absurdes et souvent obscènes de l'idolâtrie brahmanique, et d'avoir envoyé des gardes de police pour veiller au maintien de l'ordre pendant la célébration de ces cérémonies. Cela n'a plus lieu dans l'Inde depuis l'acte de 1840 ; mais c'est précisément ce que l'administration française se croit obligée de faire en Afrique, et, certes, l'on ne trouvera, sous la plume d'aucun fonctionnaire anglais, un manifeste aussi

complet de sympathie et de protection pour le culte mahométan que le discours de M. Lautour-Mézeray, préfet d'Alger, en 1857, aux muftis et aux ulémas, où il cite avec effusion le Coran pour exalter la munificence impériale envers l'islamisme. Je ne me souviens pas d'avoir lu un seul mot de critique sur ce discours dans les feuilles françaises les plus prodigues d'invectives contre la complicité prétendue des Anglo-Indiens avec le culte de Jaggernaut.*

Le nouveau secrétaire d'État de l'Inde, Lord Stanley, fils du premier ministre, a solennellement annoncé que le gouvernement métropolitain, aujourd'hui investi, sous le contrôle du parlement, de toutes les attributions de l'ancienne Compagnie, persisterait dans les errements de celle-ci sur la question religieuse. Dans l'entrevue officielle qu'il a eue avec les délégués des missions protestantes, le 7 août 1858, il a déclaré qu'en laissant toute liberté aux mission-

* Une proclamation infiniment curieuse, publiée à Bareilly par l'un des principaux chefs insurgés, le 17 février 1858, fait, dans le but d'encourager les indigènes à la résistance, une énumération détaillée de tout ce que les Anglais auraient dû faire, s'ils avaient voulu empêcher à jamais toute révolte. Ils auraient dû, selon ce document, anéantir les races des anciens rois et des nobles, brûler tous les livres de la religion, dépouiller les anciens princes du dernier *biswa* de terre, ne pas laisser d'armes aux Indiens, ne pas leur enseigner l'usage du canon, *renverser toutes les mosquées et tous les temples hindous, interdire la prédication aux brahmines, aux fakirs musulmans ou hindous, obliger les naturels à se faire marier par des prêtres anglais, à se faire traiter par des médecins anglais, et enfin ne pas tolérer d'autres sages-femmes que des Anglaises.* Si les Anglais avaient pris ces mesures, dit la proclamation, les indigènes seraient restés soumis pendant dix mille ans. Mais, ajoute-t-elle, c'est ce qu'ils comptent faire dans l'avenir, et c'est pourquoi il faut les extirper à jamais de notre sol. On trouve dans le *Times* du 17 mai ce code de la persécution, manifeste unique dans son genre, que n'énumère contre les tyrans étrangers que les griefs qu'ils n'ont pas commis.

naires le pouvoir garderait la neutralité religieuse la plus loyale et la plus complète, en maintenant l'égalité devant la loi entre les personnes de toutes les religions.

Que peut-il y avoir de plus favorable au progrès du catholicisme dans l'Inde que ce système? Quelle concurrence a-t-il à craindre, puisqu'il paraît constant que la distribution des Bibles, à laquelle se borne la propagande protestante, n'a encore produit que des résultats illusoires? N'est-il pas évident que, si le gouvernement intervenait d'une façon plus directe, il ne le pourrait faire qu'au profit de l'anglicanisme? Ce qu'il faut demander, c'est qu'il exécute sincèrement ce programme et qu'il mette un terme à l'injustice flagrante qui a longtemps régné dans la rétribution respective des aumôniers catholiques et protestants attachés aux différents corps d'armée, et dans les facilités accordées au service religieux des prisons et des écoles régimentaires. Mais ici encore, quand on oppose les faveurs pécuniaires conférées aux écoles et aux églises anglicanes avec l'abandon où sont laissées les œuvres catholiques, on oublie que les établissements anglais dans l'Inde ont été fondés dans un temps où les catholiques gémissaient dans la mère patrie sous d'odieuses lois d'exclusion, tout comme les protestants en France. Les uns et les autres n'ont dû leur émancipation qu'au principe tout moderne de la liberté de conscience. La Compagnie des Indes a eu le mérite de reconnaître ce principe dans l'Hindostan avant même qu'il eût triomphé en Angleterre. Quoique exclusivement com-

posée de protestants, jamais elle ne s'est opposée à la prédication catholique. Aujourd'hui, on lui demande, et avec raison, non-seulement la liberté, mais l'égalité des divers cultes, et on y arrive graduellement. Le gouvernement anglais est déjà entré dans cette voie équitable ; dès 1857 la Compagnie avait doublé le traitement des chapelains militaires catholiques, et, par arrêté du 24 juin 1858, émanant du duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise, il est créé dix-neuf places nouvelles d'aumôniers catholiques pour l'armée, avec des traitements identiques à ceux des aumôniers protestants. Une circulaire du général Peel, secrétaire d'État de la guerre, du 23 juin 1858, introduit dans le régime des écoles régimentaires des réformes précieuses et qui pourraient servir de modèle en Prusse et dans d'autres pays mixtes. Mais, en dehors de ces faveurs qui ne sont que des actes de justice, les progrès de la religion catholique dans l'Inde sont depuis longtemps identifiés au maintien et à l'existence de la domination britannique, par le seul fait de la liberté qu'elle assure à la prédication évangélique et de l'ascendant qu'elle exerce au profit des Européens et de leurs idées même dans les pays qui ne lui sont pas soumis. Supposons les Anglais expulsés de l'Inde et ce pays replacé sous le joug des princes musulmans et hindous rétablis ; n'est-il pas évident qu'il faudrait y aller bientôt protéger nos missionnaires à coups de canon, comme on vient de le faire en Chine et en Cochinchine ? “ Notre espoir de
 “ succès était dans le prestige que la puissance an-

“ glaise exerçait sur les pays que nous devons traverser,” écrit un missionnaire français au moment de partir pour le Thibet, le 16 juillet 1857.* Les nombreux évêchés catholiques établis dans la péninsule hindostanique depuis la conquête anglaise témoignent d’ailleurs, plus haut que tout autre argument, de l’importance des services rendus par cette conquête à la vraie foi.† Si l’on consultait la congrégation de la Propagande, à Rome, on saurait d’elle combien les pontifes et les missionnaires ont à se louer de la liberté absolue dont ils jouissent dans les États de la Compagnie, toutes les fois qu’ils ne sont pas en contact avec les difficultés qui proviennent de l’ancien patronat de la couronne de Portugal et de ces concessions trop généreuses faites naguère par le Saint-Siège à un État catholique, dont l’esprit de chicane et d’envahissement ne date pas d’aujourd’hui ni d’hier, mais remonte au temps des premiers établissements et forme un si triste contraste avec le titre de *Très-Fidèle* décerné par les papes à la royauté portugaise. Les détracteurs jurés de la liberté moderne, les admirateurs rétrospectifs des monarchies orthodoxes et absolues, ne trouveront rien dans les annales du gouvernement anglo-indien qui rappelle, même de très-loin, les dix ans de prison infligés à Goa aux vicaires apostoliques envoyés par Urbain VIII au Japon, ni la *pine de mort*, qui existait encore vers 1687, contre tous ceux qui

* *Annales de la Propagation de la foi.* Novembre 1857.

† Le dernier relevé donne, dans les possessions anglaises de l’Inde, un total de 19 évêques, 780 prêtres et 764,349 catholiques. *Tablet* du 25 septembre 1858.

ssayeraient de pénétrer en Chine sans l'autorisation préalable du gouverneur de Macao.*

D'ailleurs, les insurgés indiens, moins éclairés sans doute que leurs protecteurs de Paris et de Turin, n'ont fait aucune distinction entre les catholiques et les protestants : à Delhi, à Agra, à Cawnpore, ils ont saccagé nos couvents et égorgé nos missionnaires tout comme s'ils étaient anglicans,† et ceux-ci avaient mérité ce sort par le dévouement infatigable et la généreuse charité qu'ils avaient prodigués aux blessés et aux malades des deux confessions.‡

Ce qui est certain, c'est ce que dans tout ce déluge d'accusations portées contre l'administration britannique par la presse métropolitaine et étrangère, et surtout par le journalisme indien, qui ne ménage personne et ne se tait sur rien, nul n'a encore signalé,

* Voir E. de Champagny, le *Correspondant*, t. XIX, juillet 1847. Le P. Bertrand, *Mission du Maduré*, p. 321. Mgr Luquet, *Lettres sur l'état des missions*, dans l'*Université catholique*, t. XXXI, p. 240. Léon Pagès, *Une Question catholique aux Indes et dans la Chine*, dans l'*Ami de la Religion*, juillet 1858.

† Mgr Persico, vicaire apostolique d'Agra, a raconté à l'assemblée générale des conférences de Saint-Vincent de Paul, tenue à Paris le 19 juillet 1858, que, dans son seul vicariat, les insurgés avaient détruit une cathédrale magnifique, vingt-cinq églises, deux colléges, deux orphelinats, cinq couvents de religieuses, des pensionnats, des externats, des asiles, etc. On peut voir par cette seule énumération si la domination anglaise a été nuisible à la propagation du catholicisme, car pas un de ces établissements n'était antérieur à la conquête britannique.

‡ Voir le touchant témoignage rendu par le chapelain de la garnison protestante de Delhi au P. Bertrand : " Les services et les sacrifices du P. Bertrand vivront dans la mémoire de l'armée anglaise, ju-qu'au dernier jour du dernier survivant de cette " armée." *The chaplain's narrative of the siege of Delhi*, by John Rotton, M.A. Diverses correspondances de Cawnpore et autres lieux, dans le *Times*, rendent les mêmes hommages aux aumôniers catholiques, attachés aux troupes anglaises.

dans les temps qui ont immédiatement précédé l'explosion de la révolte, un seul acte de cruauté, de corruption ou de perfidie qui puisse être imputé individuellement à un fonctionnaire anglais, soit civil, soit militaire. Ainsi s'explique un fait de la plus haute importance, et qui suffit à lui seul pour absoudre la domination anglaise. Depuis bientôt dix-huit mois que dure l'insurrection, elle est restée purement militaire ; *la population civile n'y a pris aucune part sérieuse*. Sauf dans quelques rares localités, elle a refusé tout concours aux insurgés,* malgré les occasions, les tentations nombreuses que lui offraient les désastres partiels des Anglais et le nombre si restreint de leurs troupes. Loin de là ; on sait que c'est encore maintenant au concours des princes indiens et d'auxiliaires empruntés à des races différentes de celles qui composent l'armée du Bengale que l'Angleterre doit d'avoir pu lutter victorieusement contre les insurgés. La révolte a été exclusivement l'œuvre des cipayes enrégimentés de la Compagnie : et là encore on ne cite pas le moindre acte de rigueur ou de violence de la part des chefs militaires anglais qui ait pu provoquer la révolte. Pour les soulever, il a fallu avoir recours à des fic-

* C'est ce que reconnaît avec loyauté le *Tablet*, journal irlandais, très-hostile à l'Angleterre, et qui, tout en reprochant à la Compagnie des fraudes, des excès et des abus innombrables, ajoute : " L'avenir ne voudra pas croire qu'une révolte de soldats payés par la Compagnie, lui ayant juré fidélité, et qui ont débauché par égorger leurs officiers, par massacrer des femmes et des enfants, dans le but avoué d'extirper le christianisme dans l'Inde, ait pu inspirer à certains journaux des sentiments de sympathie et d'admiration." 31 juillet 1858.

tions dont aucune n'implique la dureté ou l'injustice des officiers anglais, mais qui roulaient exclusivement sur les prétendus dangers que couraient la foi religieuse et les usages traditionnels des cipayes. Leur crédulité à cet égard est d'autant plus inexplicable, que les observateurs les plus compétents sont unanimes à reconnaître que les Anglais avaient poussé au delà de toute limite les ménagements pour les préjugés de caste et la supériorité orgueilleuse des brahmines qui formaient la majorité dans les régiments du Bengale. L'indulgence, la partialité pour les Indiens avaient été portées au point de faire supprimer, dans toute l'armée indigène, les punitions corporelles qui subsistent encore pour les troupes anglaises et dont il a été fait un usage si révoltant en Europe, lors de l'insurrection des îles Ioniennes, en 1849, à l'époque même où les ouvriers de Londres poursuivaient de leurs insultes le général autrichien Haynau, à qui ils reprochaient d'avoir fait fouetter des femmes en Hongrie.*

Après avoir fait cette large part à l'apologie d'un grand peuple injustement décrié, parce qu'il a l'honneur à peu près unique de représenter la liberté dans l'Europe moderne, il convient de témoigner la juste indignation que doit soulever l'excessive ri-

* Quant aux motifs qui ont pu amener le soulèvement des musulmans, incorporés en même temps que les brahmines dans l'armée anglaise, il est difficile de les trouver ailleurs que dans cette récrudescence universelle du fanatisme mahométan qui ébranle partout l'empire ottoman, qui a produit les massacres de Djeddah, de Candie, de Gaza, et qui éclate aux portes mêmes des pays les plus civilisés de la chrétienté, en Bosnie et en Hertzégovine, à deux pas de Venise et de Vienne.

gueur des châtimens infligés par les Anglais aux insurgés vaincus et prisonniers. Je sais tout ce qu'on peut dire pour excuser des représailles trop légitimes contre des sauvages coupables des excès les plus monstrueux envers tant d'officiers surpris, désarmés, et surtout envers tant de nobles femmes, de pures jeunes filles et de pauvres petits enfans égorgés par centaines sans que rien ait pu provoquer de telles horreurs. Je comprends le cri de ralliement des montagnards écossais à l'assaut de Delhi : *Souvenons-nous des dames et des enfans*.* J'admets encore que les sévérités exercées, sur des soldats pris les armes à la main, tous volontaires et engagés par un serment spontané à respecter les chefs qu'ils ont massacrés, ne sauraient se comparer aux supplices infligés à des peuplades innocentes et hospitalières par les conquérans du nouveau monde, ni même aux rigueurs décrétées par nos généraux français de l'Empire contre les populations de l'Espagne et du Tyrol,† engagées dans la plus légitime des insurrections ; bien moins encore aux horreurs exercées dans la Vendée par les bourreaux de la Convention. Mais je n'en demeure pas moins convaincu que la juste mesure de la répression a été dépassée, et que

* *Remember the ladies, remember the babies.*

† Par exemple l'ordre du jour du 15 mai 1809, publié par le maréchal duc de Dantzig contre les insurgés tyroliens, qui décrète, au nom de l'empereur Napoléon, *protecteur de la religion*, que tout Tyrolien pris les armes à la main sera fusillé ou pendu, et que, dans toute commune ou canton où l'on trouvera un soldat mort, toutes les habitations seront incendiées, et les principaux habitans pendus à l'arbre le plus voisin. Le texte se trouve dans *Mayer, der Mann von Rinn*. Innsbruck, 1851, p. 84.

ces exécutions en masse des cipayes vaincus, systématiquement continuées après la première ébullition de la douleur indignée par des atrocités inouïes, imprimera une tache indélébile sur l'histoire de la domination anglaise dans l'Inde. Ce n'est plus de la justice, c'est de la vengeance. Un peuple vraiment libre doit laisser le triste privilège de la cruauté à des esclaves révoltés. Un peuple chrétien doit savoir qu'il lui est à la fois interdit et impossible de lutter par les supplices avec les races infidèles. Il appartient aux *gentlemen* anglais qui dirigent les opérations militaires et politiques entre l'Indus et le Gange, de savoir résister aux odieuses excitations de la presse anglo-indienne. Ils ont devant eux l'exemple de ce généreux Havelock qui, dans la proclamation adressée aux soldats qu'il menait contre les égorgeurs de Cawnpore, déclare qu'il ne convient pas à des soldats chrétiens de prendre des bourreaux païens pour modèles.

Ce nom de Havelock rappelle et résume toutes les vertus qu'ont déployées les Anglais dans cette lutte gigantesque, et que ternirait sans retour la persévérance obstinée d'une trop cruelle répression. Havelock, personnage d'une grandeur antique, semblable par les plus beaux côtés et les plus irréprochables aux grands puritains du dix-septième siècle, arrivé aux portes de la vieillesse avant d'avoir brillé, jeté subitement aux prises avec un péril immense et des moyens insignifiants pour le dompter, vient à bout de tout par son religieux courage, atteint d'un seul coup la gloire et cette immense popularité qu

retentit partout où se parle la langue anglaise ; puis meurt avant d'en avoir joui, préoccupé surtout, à ses derniers instants, comme il l'avait été toute sa vie, des intérêts de son âme et de la propagation du christianisme dans l'Inde, et disant à son fils accouru pour recevoir son dernier soupir : " Il y a quarante ans que je me prépare à ce jour... La mort m'est un gain." Il figure dignement à la tête d'un groupe de héros qui se sont montrés à la hauteur de toutes les difficultés, de tous les dangers, de tous les sacrifices. Parmi eux, l'Angleterre reconnaissante aime surtout à nommer Nicholson, Wilson et Neil, aussi enlevés au milieu de leurs victoires vengeresses ; sir Henry Lawrence, le premier des héros de Lucknow, et celui dont l'énergie a sauvé les récentes conquêtes du Nord-Ouest ; enfin, pour ne parler que des morts, le capitaine Peel, ce jeune et noble fils du grand sir Robert, aussi vaillant sur terre que sur mer, dont la perte prématurée a été une sorte de deuil national. Victimes d'une lutte engagée entre la civilisation et la barbarie, ils ne sont étrangers à aucun peuple chrétien : tous peuvent les admirer sans restriction et sans réserve. Ils font honneur à l'espèce humaine.

Et ce ne sont pas seulement ces noms hors ligne qu'il faut admirer ; c'est l'ensemble de la conduite de cette poignée d'Anglais, surpris au milieu de la paix et de la prospérité par la plus épouvantable et la plus imprévue des catastrophes. Pas un n'a faibli ou tremblé devant les bourreaux : tous, civils et militaires, jeunes et vieux, chefs et soldats, ont résisté,

ont combattu, ont péri avec un sangfroid et une intrépidité qui ne se sont jamais démentis. C'est là qu'éclate l'immense valeur de l'éducation publique, telle que nous l'avons signalée ailleurs, qui appelle dès l'adolescence le jeune Anglais à user de sa force et de sa liberté, à s'associer, à résister, à ne rien craindre, à ne s'étonner de rien et à se tirer d'affaire par lui-même de tous les mauvais pas de la vie. Mais de plus les Anglaises, condamnées à partager les souffrances, les angoisses, et en si grand nombre, la mort atroce de leurs pères et de leurs époux, ont montré le même héroïsme chrétien. Le massacre de Cawnpore, où, avant d'être égorgés, hommes et femmes, garottés, obtiennent pour grâce unique d'écouter à genoux les prières de leur liturgie lues par le chapelain qui devait périr avec eux, semble une page arrachée aux actes des premiers martyrs. On aime à rapprocher cette scène du jour de *jeûne et d'humiliation nationale*, ordonné par la Reine, et universellement observé le 7 octobre 1857, où l'on eut le noble spectacle d'un peuple entier prosterné devant Dieu pour lui demander grâce et miséricorde. C'est dans de tels exemples et dans de tels souvenirs, et non dans les révoltants et puérils excès d'une répression sanglante, que l'Angleterre doit puiser la force de résister à ses ennemis et la certitude de les dompter.

IV

Dans ce qu'on vient de lire, je n'ai prétendu ni tout expliquer ni tout justifier dans les récents événe-

ments de l'Inde : je n'ai pas voulu juger, le passé, encore moins inspirer sur l'avenir de cet empire une sécurité que je suis loin de partager. J'ai voulu seulement exprimer mes propres impressions sur un ordre de faits et d'idées dont il est impossible de ne pas se préoccuper quand on porte quelque intérêt aux destinées de la liberté et de la justice ici-bas. Elles serviront d'ailleurs à expliquer les dispositions avec lesquelles j'ai assisté au principal débat parlementaire qui ait eu l'Inde pour objet pendant la dernière session.

On était aux premiers jours de mai. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis l'avènement du nouveau ministère présidé par lord Derby, et la chute si imprévue de lord Palmerston. On sait quelles en ont été les causes. A l'horreur universelle excitée, en Angleterre comme partout, par l'exécrable attentat du 14 janvier, avait succédé une vive irritation produite par les démarches du gouvernement français et par divers documents insérés au *Moniteur*, qui semblaient rendre la société anglaise, où il n'y a aucune police politique, responsable des préparatifs d'un crime que toute la puissance et la vigilance de la police française n'avaient pu prévenir. Le gouvernement du roi Louis-Philippe aurait eu tout aussi bonne grâce à rendre l'Angleterre responsable, en 1840, de l'expédition de Boulogne. Nous croyons pouvoir parler de cet incident d'autant plus librement que notre gouvernement, avec une sagesse qui l'honore, a depuis spontanément renoncé à insister sur les points

qui l'inquiétaient alors.* Le droit d'asile est regardé par le peuple anglais comme une de ses gloires nationales : et ce peuple est celui de tous qui est le moins disposé à sacrifier un droit à l'abus qu'on en peut faire. Ce droit avait d'ailleurs servi aux Français de toutes les opinions et de tous les partis, à travers les révolutions nombreuses qui ont déchiré la France moderne : il avait surtout servi aux diverses dynasties qui ont passé sur la France, et le souverain actuel en avait usé avec plus de liberté que personne. On savait donc mauvais gré à lord Palmerston et à ses collègues de la sorte de condescendance qu'ils avaient mise à répondre aux exigences impériales. On entendait retentir dans le pays le vieux cri de ralliement des luttes de la couronne d'Angleterre contre la papauté du moyen âge : *Nolumus leges Angliæ mutari*. Bien que la chambre des communes eût voté en principe un projet, d'ailleurs parfaitement raisonnable et légitime, destiné à faciliter l'application de la pénalité légale contre les auteurs et complices des crimes commis à l'étranger, cette assemblée ne put résister au courant de l'opinion publique, et le 19 février elle adopta un vote de censure dirigé contre la conduite des relations diplomatiques entre les deux pays. Sous le coup de ce blâme solennel lord Palmerston dut se retirer avec tous ses collègues.

Mais ce serait se tromper étrangement que de chercher dans ce différend éphémère entre la France

* Voir, sur ce sujet délicat, le discours de M. le comte de Persigny au conseil général de la Loire, inséré au *Moniteur* du 29 août 1858.

et l'Angleterre les véritables causes de la chute d'un ministre qui avait joui jusqu'alors d'une si longue et si puissante popularité. Ces causes remontent plus haut et sont à la fois plus honorables et plus naturelles. Avec une popularité ancienne et enracinée, après une grande guerre promptement et heureusement terminée sous ses auspices, après une dissolution toute récente de la chambre des communes qui lui avait donné raison, sur la question chinoise, contre la formidable ligue de ses adversaires, et l'avait replacé à la tête d'une majorité plus considérable que jamais, on devait le croire maître assuré du pouvoir pendant de longues années encore. Mais la hauteur où il s'est trouvé semble l'avoir étourdi. Longtemps courtisan avisé de l'opinion publique et de ses caprices, on eût dit qu'il se croyait libre désormais de la dédaigner et même de la braver. Quoi qu'il eût toujours réussi à conquérir l'appui de la majorité des communes pour sa politique extérieure, il n'en avait pas moins suscité dans une foule d'esprits libéraux et sensés une vive et croissante antipathie pour cette politique taquine et tapageuse, sans dignité et sans logique, tantôt affectant pour la liberté un zèle qui ne recule devant aucune sympathie révolutionnaire, tantôt adorant et adulant la monarchie absolue : politique qui a certainement fait plus de mal à la bonne renommée de l'Angleterre que toutes les injures de ses détracteurs. A ces mécontentements si justement provoqués par sa politique étrangère, venaient se joindre ceux que produisait son indifférence dédaigneuse à l'égard de la plupart des réformes intérieures

qui préoccupent les nouveaux partis. Comme il arrive trop souvent aux hommes d'État vieilliss dans l'exercice du pouvoir, il s'était habitué à se passer de toute autre supériorité que la sienne, à ne s'entourer que d'honnêtes et dociles médiocrités, et se figurait que la quantité de ses adhérents le dédommagerait toujours assez de leur qualité. Il n'appelait guère aux fonctions publiques que les membres d'une coterie de famille et de parti dont le public se montrait las depuis longtemps, et dont le premier ministre semblait prendre plaisir à rétrécir chaque jour la circonférence.—Enfin, cette bonne humeur constante, cette jovialité cordiale, cette gaieté de bon ton et de bon aloi, par laquelle il éblouit et fascine dans la vie privée, et qui lui a rendu tant de services dans les débats publics les plus épineux, semblait à son tour l'abandonner. On eût dit qu'il prenait plaisir à irriter ses adversaires et à inquiéter ses amis, par le ton arrogant et sarcastique de ses réponses aux interpellations législatives. On affirme que rien n'a plus contribué à augmenter la majorité qui s'est formée à l'improviste contre lui que l'ironie méprisante qu'il avait opposée quelques jours avant le vote de censure à la question soulevée par M. Stirling* sur le legs fameux de l'empereur Napoléon I^{er} au soldat Cantillon accusé d'assassinat sur le duc de Wellington. Toutes ces causes réunies, grandes et petites, ont fini par amoind-

* M. William Stirling, membre du parlement, est honorablement connu dans le monde littéraire par son ouvrage sur la *Vie claustrale de Charles-Quint*, qui a précédé les publications de M. Mignet, de M. Gachard et de M. Pichot sur cet intéressant sujet.

drir et ébranler l'ascendant que s'était conquis lord Palmerston par sa rare capacité, son infatigable ardeur, son éternelle jeunesse, son patriotisme incontesté. Tout semblait solide et intact au dehors dans cette grande position : elle était cependant minée au fond de beaucoup d'esprits ; un choc imprévu et instantané a suffi pour qu'elle s'écroulât. Les faits que je vais raconter ont rendu cette ruine beaucoup plus complète et plus durable qu'elle n'avait d'abord paru.

En effet, ni lord Palmerston ni le public ne croyaient à une défaite définitive. Lord Derby avait été investi du mandat de former un nouveau ministère, en sa qualité de chef de cet ancien parti conservateur qui ne s'est jamais relevé du coup qu'il s'est porté à lui-même en refusant de suivre sir Robert Peel dans la voie du progrès légitime, et qui n'a reconquis la majorité ni dans le pays ni dans le parlement. Mais lord Derby avait un état-major qui avait déjà fonctionné tant bien que mal pendant quelques mois en 1852, et qu'il avait eu soin de renforcer par des éléments plus jeunes, plus actifs et plus intelligents, de façon à présenter un front de bataille beaucoup plus intéressant et plus imposant que les collègues tant soit peu usés de lord Palmerston. A côté d'orateurs puissants tels que M. Disraëli et lord Ellenborough, et d'administrateurs laborieux et populaires tels que sir John Pakington, et M. Walpole, on y voyait briller surtout le jeune fils de lord Derby, lord Stanley, en qui tous les partis semblent d'accord pour saluer le chef futur et populaire d'un grand parti nouveau et d'un grand ministère de conciliation et

d'action. Toutefois, et malgré les débuts assez heureux du nouveau ministère, son existence ne pouvait être regardée comme assurée. La majorité qui avait renversé lord Palmerston n'était composée que pour les deux tiers environ de partisans de lord Derby ; l'autre tiers comprenait, outre les brillantes et trop rares individualités qui portent le nom de *peelites*, tous les *libéraux indépendants* et surtout les radicaux, beaucoup plus avancés en politique que les *whigs* ordinaires de l'armée de lord Palmerston, et à plus forte raison que les Tories rangés derrière lord Derby. Cette majorité pouvait bien supporter quelque temps un gouvernement né du vote qu'elle avait rendu : mais elle ne lui avait promis aucun concours durable. Lord Palmerston et ses amis comptaient sur les dissentiments prochains et sur la prompte lassitude que ne pouvait manquer d'engendrer une telle situation. Ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour se remettre en ligne et pour reconquérir une position temporairement compromise par des fautes faciles à réparer, mais qu'on saurait bien consolider en profitant de la leçon reçue. Cette occasion ne tarda pas à se présenter, aussi éclatante et aussi favorable que possible.

Lucknow, la capitale du royaume de l'Oude, venait enfin de succomber aux armes britanniques. L'attention de l'Angleterre était fixée depuis longtemps sur cette grande ville, où six cents Anglais et deux cents Anglaises, assiégés dans un palais à peine crénelé par soixante mille égorgeurs et une population hostile de cent cinquante mille âmes, avaient donné

pendant quatre mois l'exemple d'un courage aussi héroïque et plus triomphant que celui des défenseurs de Saragosse. Délivrés par Havelock, ils n'avaient pu conserver la forteresse immortalisée par leur valeur, et il avait fallu qu'une nouvelle armée, commandée par sir Colin Campbell, vint arracher aux révoltés cette ville à la fois citadelle et capitale de l'insurrection.* La prise de Lucknow semblait devoir assurer la soumission entière du royaume d'Oude, dont la réunion aux États immédiatement gouvernés par la Compagnie avait été regardée comme la principale raison de l'insurrection, grâce ^à ~~au~~ mécontentement que cette mesure avait inspiré au grand nombre de cipayes originaires de ce pays et volontairement engagés dans l'armée du Bengale. Pour assurer cette soumission, le vicomte Canning, gouverneur général de l'Inde, crut devoir publier une proclamation, en date du 14 mars 1858, qui prononçait, sous le nom de réunion au domaine britannique, la peine de la confiscation absolue de tout droit de propriété appartenant aux Talookdars,† aux chefs et aux propriétaires fonciers du royaume d'Oude, à l'exception de six d'entre eux, nommément désignés, qui avaient secondé les autorités anglaises pendant la révolte. Il se réservait de restituer tout ou partie

* Nous renvoyons pour les détails du siège de Lucknow à l'excellente description qu'en a donnée M. Forgues dans la *Revue Deux-Mondes*, 1^{er} et 15 juillet 1858.

† Ce sont les grands feudataires du pays ; ils paraissent avoir été originairement des fermiers généraux du fisc qui se sont rendus héréditaires et propriétaires du sol, comme les *judices* et les *comites* du Bas-Empire et des temps antérieurs à la féodalité occidentale.

des biens ainsi confisqués à ceux qui feraient preuve d'une prompte soumission et d'un concours empressé aux efforts du gouvernement pour le rétablissement de l'ordre et de la paix.

Un acte pareil était de nature à blesser profondément non-seulement les intérêts le plus chers d'une population indigène de cinq millions d'âmes, mais encore la conscience publique de l'Angleterre, tardivement, mais profondément convaincue que le respect du droit de propriété est la base de tout droit social. On devait surtout s'étonner de le voir émaner de lord Canning, qui, surpris, dès la seconde année de son administration, par l'explosion de la révolte la plus imprévue et la plus formidable qu'on ait jamais vu éclater contre une domination étrangère, s'était montré jusque-là supérieur aux terribles difficultés de sa situation, et avait résisté, avec la constance la plus noble et la plus chrétienne, aux excitations sanguinaires des Anglais de Calcutta contre les rebelles et contre les Hindous en général. La presse anglo-indienne, exaspérée par la modération inflexible du gouverneur général, lui avait infligé, en guise de sobriquet injurieux, le surnom de *Clémence* et ne le désignait plus que comme lord Clémence Canning. Et c'était lui qui venait aujourd'hui décerner contre un peuple en masse ce châtiement aussi impolitique qu'excessif, aussi inique par son application universelle que par sa cruelle réversibilité sur la postérité des coupables et des innocents !

Aussi, à peine connue à Londres, la proclamation

excita une émotion générale qui se traduisit, dès le jour même de sa publication (6 mai), par une interpellation qu'adressa M. Bright au chancelier de l'Échiquier, M. Disraëli. Celui-ci répondit que le gouvernement avait déjà exprimé à lord Canning une improbation formelle et totale de la mesure en question. Mais, dès le surlendemain, l'attention publique fut de nouveau absorbée par l'apparition, dans un journal de Londres, d'un document encore plus étrange et plus saisissant. C'était la dépêche par laquelle le comte d'Ellenborough, président du bureau de contrôle, c'est-à-dire ministre au département de l'Inde, avait, dès le 19 avril, signifié au gouverneur général le blâme solennel du pouvoir métropolitain.*

Lord Ellenborough, lui-même ancien gouverneur général des Indes, où il s'était signalé par la conquête des vastes provinces du Scinde et du Gwalior, avait été destitué par les directeurs de la Compagnie, qu'avaient inquiétés l'ardeur de son ambition et l'imprudence de son langage officiel. C'est, je crois, le seul exemple de l'usage qu'ait fait la Compagnie de ce *veto* suprême qui lui était réservé à l'égard du viceroy des Indes, dont la nomination appartient, depuis 1784, à la couronne. Rival de lord Derby par son talent oratoire et l'un des personnages considérables de son ministère, lord Ellenborough a

* Cette dépêche émanait officiellement du comité secret de la Cour des directeurs de la Compagnie des Indes, mais ce comité n'agissait que sous les ordres et sous la responsabilité du ministre. Toutes ces complications d'attributions ont disparu par suite de la suppression récente de la Compagnie des Indes comme autorité gouvernementale.

toujours conservé une indépendance d'allures et une brusquerie de parole qui l'ont fait redouter de ses alliés autant que de ses adversaires. Ceux qui ont eu la bonne fortune de le rencontrer dans le monde, en même temps que lord Canning, peuvent juger que jamais contraste ne fut plus complet que celui du caractère et de l'attitude de ces deux vicerois. Ils appartiennent d'ailleurs tous deux à l'histoire, qui a rarement enregistré un document plus significatif que la lettre de l'un des deux à l'autre :

“ Nous appréhendons, lui écrit-il, que votre décret, qui déshérite tout un peuple, opposera des difficultés presque insurmontables au rétablissement de la paix. . . Les propriétaires fonciers de l'Inde sont aussi attachés au sol qu'ont occupé leurs ancêtres et aussi susceptibles à l'endroit de leurs droits personnels que les possesseurs territoriaux de n'importe quel autre pays. Quelles que soient vos intentions ultérieures, votre proclamation semblera priver la masse du peuple de tout espoir quant à l'objet qui doit leur être le plus cher, tandis que la substitution de notre autorité à celle de leur souverain indigène a naturellement excité contre nous tout ce qu'ils peuvent avoir de sentiment national.”

Puis, dans une série de paragraphes qui ne paraissent pas avoir été destinés à une publicité immédiate, le ministre blâme sans détour l'annexion du royaume d'Oude, opérée par le gouvernement anglais sous lord Dalhousie, ainsi que les mesures fiscales qui avaient suivi cette incorporation. Il en conclut que la guerre faite dans l'Oude a plutôt le caractère d'une guerre légitime et régulière que d'une rébellion, et que, par conséquent, les habitants de ce pays doivent plutôt être traités avec indulgence que soumis à la pénalité la plus rigoureuse qui puisse être infligée à un peuple conquis.

La dépêche se terminait ainsi :

“ Il y a des conquérants qui, après avoir triomphé d'un pays insurgé, ont réservé un petit nombre d'individus comme dignes de châtement, mais ont généreusement et politiquement pardonné à la généralité des habitants. Vous avez suivi une autre voie : vous avez réservé l'indulgence pour le petit nombre, et vous avez frappé la masse des habitants de la peine la plus cruelle. Nous ne pouvons nous empêcher de croire que les antécédents que vous n'avez pas jugé à propos de suivre paraîtront plus sages à la postérité que l'exemple que vous aurez vous-même donné. — Nous désirons que vous mitigiez dans la pratique la sévérité du décret de confiscation que vous avez émis contre les propriétaires fonciers de l'Oude. Nous désirons que l'autorité anglaise dans l'Inde repose sur l'obéissance d'un peuple satisfait. Il n'y a pas de satisfaction possible là où règne la confiscation. Il n'y a pas de force au monde qui puisse faire durer un gouvernement dans un pays dont la population est exaspérée par le sentiment de l'injustice ; et, *quand même cette force existerait, il faudrait désirer qu'elle ne pût jamais réussir.*”

L'histoire, j'en suis convaincu, donnera raison à l'auteur de ces nobles paroles ; elle dira aussi que celui à qui elles ont été adressées était digne de les comprendre et de les appliquer. Mais la politique n'est pas toujours d'accord avec l'histoire, et la justice même devait exiger que cette solennelle et mémorable réprimande ne fût pas envoyée à sa destination, ni surtout livrée à la publicité, avant que le haut fonctionnaire qu'elle incriminait eût pu justifier ou expliquer sa conduite. Aussi y eut-il une explosion subite de surprise et de mécontentement. Tout le monde comprit qu'il y avait au moins une souveraine imprudence à désavouer ainsi, pendant que la guerre durait encore dans l'Oude, toute la politique antérieure relativement à cette contrée, et à paralyser par une improbation publique l'autorité du représentant suprême de la puissance britannique

dans l'Inde. Le public fut en outre froissé par la forme hautaine et quelque peu emphatique dont lord Ellenborough avait revêtu sa censure. Ce genre est l'antipode du style simple et sec qu'affectent les Anglais dans leurs documents officiels. Il contribua beaucoup à soulever les esprits contre l'auteur de la dépêche.

Aussitôt lord Palmerston et ses amis reconnurent que le moment était opportun pour prendre l'offensive et pour livrer au nouveau ministère une bataille rangée, dont l'issue ne pouvait être autre que de remettre entre des mains moins imprudentes et plus solides un pouvoir si étrangement compromis. Le dépit naturel de leur récente défaite et l'ambition naturelle à de vieux hommes d'État, soutenus par un grand parti, suffirent au besoin pour expliquer leur ardeur ; mais nul n'a le droit de croire qu'ils n'aient pas été guidés en outre par un sentiment plus élevé et plus désintéressé, et que le désir de préserver l'Inde anglaise d'un redoublement de dangers et de maux n'ait inspiré la plupart des chefs et surtout des soldats de l'armée opposante. Quoi qu'il en soit, le signal d'une campagne décisive dans les deux chambres fut donné. Le dimanche 9 mai, lord Palmerston convoqua tous ses partisans à une réunion préparatoire à sa résidence de Cambridge-House. Son prédécesseur et son rival, chef toujours respecté du vieux parti réformiste, lord John Russell, brouillé avec lui depuis les négociations de Vienne, en 1855, et qui couvrait de sa neutralité le ministère Derby, promit son concours. Le jour de l'attaque fut fixé

et officiellement annoncé au parlement ; les rôles des principaux assaillants soigneusement distribués et étudiés ; les chances de la victoire et de ses conséquences probables utilement exploitées. Tout annonçait une défaite certaine pour le gouvernement, lorsqu'un nouvel épisode vint changer la face des affaires.

Lord Ellenborough, averti par le soulèvement de l'opinion de la faute qu'il avait commise en faisant publier sa dépêche, eut la généreuse pensée de prendre sur lui seul la responsabilité et le châtement de cette faute. Sans même en prévenir ses collègues, il envoya à la reine sa démission, et il annonça à la chambre des pairs (11 mai) le parti qu'il avait pris, dans un langage trop noble pour n'être pas cité :

“ J'ai voulu, dit-il, que ma dépêche fût publiée en même temps que la proclamation de lord Canning, parce que j'ai cru que c'était la seule réponse qu'il convenait de faire à cet acte et aux commentaires qu'il doit amener en Angleterre et dans l'Inde, le seul moyen de prouver que le gouvernement est décidé à suivre un système de clémence. Ma dépêche est un message de paix au peuple de l'Inde ; elle sera une consolation pour tous ceux qui tremblent aujourd'hui ; elle contraindra tous les fonctionnaires à agir dans l'esprit du gouvernement. C'est par amour de la paix publique que je l'ai écrite et que je l'ai publiée. J'aurais dû peut-être prendre l'avis de mes collègues sur cette publication ; je ne l'ai pas fait, et j'en suis seul responsable. J'ai dû consulter mes devoirs, non-seulement envers le ministère dont je fais partie, mais envers le peuple indien. J'ai consacré trente ans de ma vie à servir les intérêts bien entendus de ce peuple, et je n'ai pas voulu terminer ma carrière en les sacrifiant. Cette question sera diversement envisagée dans l'Inde et ici : ici, c'est une question de parti entre lord Derby et lord Palmerston ; là, c'est une question de principes entre la confiscation et la clémence. Le choix que va faire le parlement entre ces deux principes sèmera dans l'Inde les germes d'une guerre perpétuelle ou l'espérance d'une paix nécessaire. Mais, comme je sais que dans les causes les plus importantes il est impossible d'empêcher les questions personnelles de jouer un rôle excessif, j'ai résolu, en ce qui me touche,

d'écarter toute considération individuelle, afin que le fond des choses soit seul en discussion. J'ai offert ma démission à Sa Majesté, et elle a été acceptée."

Un sacrifice fait si spontanément et si dignement devait naturellement désarmer l'opinion. Mais les *whigs* (c'est ainsi que nous désignerons, pour abréger, les divers éléments qui se groupent autour de lord Palmerston et de lord John Russell) avaient trop bien combiné leur plan d'attaque pour y renoncer si facilement. L'occasion leur paraissait trop belle et trop difficile à retrouver, pour ne pas en profiter et pour ne pas tenter d'enlever la direction des affaires publiques à un cabinet déjà disloqué, et qui n'existait que par la tolérance d'une majorité dont il n'était pas le représentant naturel. Deux cents membres de la chambre des communes, réunis de nouveau chez lord Palmerston, s'engagèrent à maintenir la proposition d'un vote de censure contre le ministère. Le combat annoncé s'engagea donc dans les deux chambres le 14 mai.

V.

A la chambre des pairs le vote de censure fut proposé par le comte de Shaftsbury, beau-fils de lord Palmerston, et connu depuis longtemps par son zèle pour les intérêts religieux et les œuvres charitables de l'Église anglicane. Jamais l'illustre assemblée n'avait paru si nombreuse et si animée ; jamais plus grande affluence d'étrangers n'avait encombré cette imposante et magnifique enceinte ; jamais plus brillante couronne de *puirresses* n'avait occupé la galerie supérieure qui

entoure la salle et d'où surgissent les statues des barons qui signèrent la grande Charte. La censure proposée par lord Shaftsbury était rédigée avec une prudente réserve. Elle n'impliquait en aucune façon l'approbation de la confiscation prononcée par lord Canning, et réservait le jugement de la chambre jusqu'à ce qu'elle pût être informée des motifs de cet acte ; mais elle improuvait formellement la publication prématurée de la dépêche de lord Ellenborough comme tendant à affaiblir l'autorité du gouverneur général et à encourager les rebelles. L'auteur de la proposition la développa avec modération ; il fut appuyé, entre autres orateurs, par les ducs de Somerset, d'Argyll et de Newcastle. On aime à voir ces grands noms, qui remplissent l'histoire féodale, politique et militaire de l'Angleterre, retrouver et conserver leur place à la tête des intérêts d'un peuple complètement libre et d'une société si profondément transformée. Après eux, et selon l'usage anglais qui réserve aux chefs de parti ou d'administration le dernier mot dans le débat, la thèse de l'opposition fut résumée par lord Granville, président du conseil privé et *leader** de la chambre haute sous le ministère Palmerston, si bien fait pour remplir ce rôle par la bonne grâce de sa parole

* On donne ce nom de *leader*, ou 'conducteur des débats, au ministre qui est plus spécialement chargé de représenter le gouvernement dans chacune des deux chambres. Le premier ministre est naturellement le *leader* de la chambre à laquelle il appartient : dans l'autre ces fonctions sont déléguées au plus orateur des ministres qui y siègent. Sous lord Palmerston, qui n'est pas pair d'Angleterre, le comte Granville était *leader* de la chambre haute ; sous lord Derby, c'est M. Disræli qui est *leader* de la chambre des communes.

et la cordialité conciliante de son caractère. Tous ces orateurs, intérieurement avertis du tort que faisait à leur thèse la démission de lord Ellenborough, insistaient à l'envi sur le principe de la solidarité collective et absolue d'un cabinet, et prétendaient interdire à un ministère la faculté de s'affranchir, par le sacrifice d'un ou plusieurs de ses membres, de la responsabilité d'une faute commise et reconnue.

Un gouvernement, disaient-ils, doit être un, homogène et indivisible, et l'on ne saurait lui reconnaître la faculté de désigner dans son sein un bouc émissaire. J'étais frappé, en les entendant, du danger de ces théories abstraites, absolues et excessives, qui s'introduisent dans les discussions propres aux gouvernements libres, à l'aide d'un intérêt de parti ou de circonstance, et qu'on érige peu à peu en dogmes inviolables. Rien, à mon sens, ne saurait mieux contribuer à affaiblir et à discréditer le régime représentatif, déjà bien assez compliqué et assez difficile à maintenir en équilibre, comme le sont d'ailleurs tous les régimes propres aux sociétés qui tiennent à maintenir les droits de l'intelligence. C'est aux détracteurs, et non aux partisans et aux metteurs en œuvre des institutions libres, qu'il faudrait laisser le soin de déduire d'une fausse logique ces chimériques embarras. Je comprenais et j'aimais bien mieux les témoignages de vive et affectueuse sollicitude que tous prodiguaient à l'honneur et à la bonne renommée de lord Canning. Il y avait quelque chose de touchant et de souverainement équitable dans cette préoccupation de l'absent, surtout quand il s'agissait

d'un absent investi, à trois mille lieues de son pays, du soin de gouverner tant de millions d'âmes, d'un homme dont le courage, la sagesse et l'humanité avaient honoré la charge qu'il exerce, et qui est assurément la plus imposante qui puisse être confiée de nos jours, par un peuple libre, à des mains mortelles. Fils du grand orateur qui fut le premier ministre de George IV., le contemporain et le rival de notre Chateaubriand, il s'est montré digne de porter le nom de son père : et l'on partageait instinctivement le sentiment qui animait ses amis lorsqu'ils disaient au gouvernement : " Vous avez le droit et le devoir de le rappeler s'il a mal fait, mais vous n'avez pas celui de le frapper dans son honneur et dans sa dignité avant qu'il ait pu s'expliquer devant un pays encore ému de reconnaissance pour ses services."

Personne, parmi les orateurs ministériels, ne fit mine de contester les services rendus par lord Canning ; mais lord Ellenborough, dégagé désormais de toute crainte de compromettre ses collègues, posa de nouveau, avec son énergie et son éloquence habituelle, la question sur ses véritables bases. Si la publication de la dépêche était un tort, lui seul pouvait en être responsable, puisque ses collègues n'en avaient rien su, et, lui n'étant plus ministre, il n'y avait plus rien à dire et à faire sur ce point. Mais la dépêche en elle-même était utile et nécessaire.

" La confiscation prononcée contre les propriétaires de l'Oude n'est pas une simple menace : c'est un acte rétroactif qui frappe un peuple entier. On n'a rien vu de pareil en Angleterre depuis huit cents ans, depuis les temps de Guillaume le Conquérant. Mais, dit-on, nous avons eu la confiscation en Irlande ! oui vrai-

ment : il y a des portions de cette île qui ont été trois fois confisquées, et quel en a été le résultat ? Est-ce la paix ? est-ce la prospérité ? Tous les désastres de cette île n'ont-ils pas été précisément attribués par tous les esprits sérieux à la confiscation ? Dans l'Hindostan, qui a subi tant de conquêtes et de changements de dynasties, la propriété individuelle a toujours été respectée . . . On m'a reproché d'avoir moi-même confisqué le territoire des émirs du Scinde. Milords, j'ai frappé les princes de ce pays, parce qu'ils s'étaient rendus coupables de trahison envers la couronne d'Angleterre, parce qu'ils avaient attaqué le résident britannique aussitôt après la conclusion d'un traité ; mais j'ai confirmé la propriété individuelle, et là est le secret de notre force et de la paix qui règne dans le Scinde. Pas un bras ne s'y est levé contre nous, depuis la bataille où a succombé le dernier des émirs. Deux mois ont suffi pour réduire le pays ; et, à l'heure qu'il est, il n'y a pas une contrée de l'Hindostan qui reconaisse plus docilement notre empire et qui nous fournisse des auxiliaires plus fidèles. Pourquoi ? parce que la propriété y a été respectée . . . En ceci, j'ai agi conformément à l'exemple et aux conseils de mon grand et noble ami, le défunt duc de Wellington. Son fils vient de me communiquer une lettre inédite écrite par lui, lorsqu'il commandait dans l'Inde, et où je trouve ces mots : " Je suis pour l'amnistie à l'égard de tous les agents inférieurs . . . Jamais nous " ne réussirons dans ce pays si nous y entretenons des rancunes " éternelle contre tous les petits agents compromis dans la lutte " avec nous et nos alliés." On nous dit qu'il faut attendre les justes explications de lord Canning : je réponds que lord Canning, qui savait bien que Lucknow allait être pris, aurait dû donner ses explications avant d'agir. Mais, milords, il y a des choses qui ne peuvent pas être justifiées. La confiscation est de celles-là. Elle est là devant vous, dans sa difforme nudité, que rien ne saurait ni voiler ni excuser, C'est la peine la plus cruelle qu'on puisse infliger à un pays . . . On dit que ma dépêche affaiblit l'autorité du gouverneur général. Oui, elle lui ôte une grande force pour le mal, mais elle lui en donne une plus grande encore pour le bien. Quand il la recevra, j'espère qu'il changera de conseillers. Je ne crois pas que cette proclamation soit l'œuvre de lord Canning : elle est trop contraire à tout ce que je sais de lui. Il a dû se laisser entraîner par ces gens qui n'ont rien appris et rien oublié, et qui croient qu'après cette terrible convulsion on pourra ne rien changer aux abus de l'autorité civile dans l'Inde. J'ai voulu enseigner une bonne fois à ces gens-là que la justice et le respect des droits populaires sont les principes fondamentaux que notre gouvernement veut imposer à tous ses agents la-bàs. On dit que j'encouragerai les rebelles dans leur résistance. C'est précisément le contraire de ce que j'ai voulu et de ce qui arrivera. Les vingt et un régiments de cipayes recrutés dans l'Oude, aujourd'hui dispersés, et tous les autres insurgés combattront à outrance, avec désespoir,

et comme des gens qui ont la corde au cou, en présence de cette proclamation qui les dépouille de leurs foyers. J'ai voulu leur ôter cette corde, j'ai voulu leur rendre l'espoir, j'ai voulu leur offrir la chance de rentrer dans leurs villages et d'y retrouver leurs foyers intacts. C'est un message de paix et de clémence que j'ai jeté dans cette mer de feu . . . Il s'agit maintenant de savoir si vous voulez que la guerre de l'Inde soit éternelle. Si le parlement, par le vote qu'on lui propose, laisse supposer aux peuples de l'Inde que vous approuvez les principes de la proclamation et que vous désavouez les principes de ma dépêche, vous aurez dans l'Inde une guerre sociale. Or vous avez réussi dans toutes vos guerres politiques, mais je ne crains pas de vous déclarer que dans une guerre sociale vous finirez par être vaincus."

Le comte de Derby, premier ministre, en rendant hommage au caractère et aux services de lord Canning, et en constatant que le gouvernement était étranger à la publicité qu'avait prématurément reçue la dépêche de lord Ellenborough, n'en fut pas moins aussi explicite que possible dans son adhésion aux doctrines de celui-ci sur la confiscation et sur le système qu'il convient de suivre à l'égard des populations indiennes. "La question est posée, dit-il, "entre l'indulgence et la confiscation, à l'égard d'un "pays où tout propriétaire foncier est soldat, et où "tout soldat est propriétaire. Nous sommes pour "l'indulgence : si vous nous condamnez, l'Angleterre "n'aura pas assez de troupes pour rendre la sécurité "à la domination anglaise dans l'Inde." Dans le discours du noble comte, qui aime, comme l'on sait, à employer contre ses adversaires des arguments personnels et sarcastiques, on remarque un trait de mœurs bien anglaises. Il crut pouvoir reprocher au *religieux* lord Shaftesbury de s'être rendu l'organe d'une réunion parlementaire, tenue chez son beau-

père, le dimanche précédent, et qui n'avait pas été, selon lord Derby, "exclusivement consacrée à des occupations religieuses." Lord Shaftsbury se sentit tellement atteint par ce reproche, qu'il se crut obligé de faire insérer dans les journaux un compte rendu exact de l'emploi qu'il avait fait de sa journée du dimanche, pendant laquelle la fréquence de ses occupations liturgiques ne laissait pas la moindre place pour une récréation aussi profane que celle dont on le croyait coupable.

A deux heures du matin la chambre alla aux voix. Jusqu'au dernier instant, le résultat de la délibération sembla douteux ; mais, après avoir recueilli les votes, non-seulement de tous les pairs présents, mais encore des absents qui, par un respect singulier pour le droit individuel, ont le privilège de voter par procuration,* on sut que la censure proposée contre le ministère avait été rejetée par 167 voix contre 158.

Cette faible majorité de neuf voix dans une assemblée où le parti conservateur, dont lord Derby est le chef reconnu, a toujours été prépondérant, indiquait assez l'extrême danger que courait son administration : une victoire si difficilement obtenue dans la chambre où il se croyait sûr de la majorité annonçait une défaite presque certaine dans celle dont les deux cinquièmes au plus le reconnaissaient pour chef. Loin d'être découragée par l'issue de ce premier engagement, l'armée de lord Palmerston ne pouvait y

* Cette procuration (*proxy*) ne peut être confiée qu'à un pair présent à la discussion, qui en use à son gré.

voir qu'un signe avant-coureur du succès dont elle escomptait déjà les résultats. Les calculs les plus soigneusement étudiés sur l'issue du débat faisaient varier de cinquante à quatre-vingts voix le chiffre de la majorité qui, d'après les antécédents ou les prédictions supposées des divers membres de la chambre des communes, devait à la fois réhabiliter l'autorité compromise de lord Canning et venger la défaite récente de lord Palmerston, en renouvelant contre ses successeurs le vote de censure auquel il avait lui-même succombé trois mois auparavant. Avant huit jours, disaient avec une confiance entière les journaux de l'ancien ministère, énergiquement secondés par les attaques passionnées du *Times*, avant huit jours le ministère Derby aura cessé d'exister. Toutefois on perdait trop de vue, dans ces calculs hypothétiques, les dispositions éventuelles du nouveau parti qui, sous le nom de libéral *indépendant*, s'était graduellement dégagé du sein de l'ancien parti whig et réformiste, trop docilement inféodé à l'ascendant de lord Palmerston. De ce parti se rapprochaient de plus en plus, non seulement les esprits flottants et méticuleux que toute assemblée compte dans son sein, mais encore un fraction éminente des anciens disciples et collègues de sir Robert Peel, et une bonne moitié des députés catholiques de Irlande, justement irrités de l'insouciance et de l'hostilité des grands chefs whigs pour les intérêts de leur pays et de leur religion. Ces fractions excentriques s'agitaient et se combinaient, de leur côté, en vue de ce conflit déci-

sif ; et leurs journaux donnaient suffisamment à entendre que leur concours n'était pas assuré sans retour aux plans de l'opposition.

Au reste, dans ces agitations préliminaires comme dans les délibérations officielles, tout se passe au grand jour, avec une franchise et un abandon que rien n'altère ; on voit qu'il s'agit non de complots ou d'intrigues, mais de luttes loyales et légitimes auxquelles le public tout entier doit à la fois assister et participer. Ce n'est pas seulement un noyau d'hommes politiques, c'est la nation entière que ces luttes divisent et animent ; le parlement comme la presse, le grand monde et le gros public, les spectateurs comme les acteurs, y sont simultanément entraînés et s'y intéressent également. La vie politique circule partout ; partout éclate le sentiment d'une grande communauté d'hommes libres et éclairés, qui délibèrent directement ou indirectement sur les intérêts les plus dignes de les préoccuper, qui n'imaginent pas qu'on puisse faire leurs affaires mieux qu'ils ne sauraient les faire eux-mêmes, et n'entendent nullement qu'on se charge de gouverner pour eux, chez eux et sans eux. Mais, si ces questions passionnent tout le monde, elles n'aigrissent personne. En cette circonstance, comme ailleurs, j'ai pu constater à satiété combien la courtoisie réciproque des partis et des individus survit et résiste aux aspérités de la politique. D'abord on se communique loyalement ses intentions et ses plans d'attaque, et jusqu'aux pièces qui doivent servir de base ou de prétexte à la discussion ; toute tactique qui reposerait sur des coups de main à la dérobée

où sur des batteries masquées serait déjouée par le soulèvement unanime de toutes les opinions. De plus, les adversaires les plus déclarés, les rivaux les plus acharnés, se font un point d'honneur de ne pas prolonger et transporter dans la vie sociale et privée les hostilités de la vie publique. On se dit souvent les choses les plus désagréables et les plus personnelles à travers le parquet de la chambre des pairs ou de la chambre des communes, on s'accuse avec exagération, on se persifle à outrance; puis le soir on se rencontre dans les mêmes salons, on va dîner les uns chez les autres. Enfin on tient par-dessus tout à rester gens comme il faut, gens du monde et du même monde, et à ne pas envenimer l'existence entière par l'animosité d'un conflit éphémère. Il n'en était pas ainsi en France, on s'en souvient, quand la vie publique régnait et agitait nos esprits. A quoi peut tenir cette différence? Sans doute à ce que, au fond, tout le monde est d'accord en Angleterre, non-seulement sur les questions fondamentales de la constitution et de l'organisation sociale, mais encore sur les conditions et les conséquences de la lutte quotidienne. On y combat avec ardeur et passion; mais le prix et l'issue du combat ne changeront rien au sol sur lequel on combat, ni aux conquêtes heureusement et définitivement acquises pour tout le monde. On s'y dispute la possession temporaire du pouvoir, on y poursuit avec chaleur le triomphe d'une question, d'une opinion; mais nul n'y songe à imposer bon gré mal gré cette opinion à ses adversaires ou même à ses voisins, sauf à les exiler de la vie publique et à les refouler dans

le néant, s'ils ont la témérité de ne pas se laisser convaincre ou intimider.

La proposition de censure faite à la chambre des communes avait été rédigée avec la même prudence qu'à la chambre des pairs ; ce n'était pas une approbation décernée à la proclamation de lord Canning, mais un blâme direct et formel contre le jugement énoncé par le gouvernement sur cet acte. Elle avait pour auteur M. Cardwell, l'un des membres les plus distingués du parti peelite, ami fidèle et dévoué de lord Canning, homme universellement considéré, que sa position et ses antécédents ne permettaient pas de regarder comme soumis à l'influence prépondérante de lord Palmerston ou comme capable de sacrifier un intérêt moral et national à l'esprit de parti.—Le premier jour de la discussion (14 mai) n'offrit de remarquable que le début brillant d'un orateur du gouvernement, sir Hugh Cairns, avocat général,* l'un de ces hommes nouveaux et libéraux dont lord Derby a eu l'esprit de renforcer son ministère. Il s'attacha à démontrer que, la discussion une fois ouverte, il était impossible de s'abstenir, comme le voulait l'opposition, de juger la mesure prise par lord Canning. Si cette mesure était sage et juste, comment se faisait-il que l'opposition refusât de l'approuver ; et, si elle ne l'était pas, comment faire un crime au pouvoir de l'avoir blâmée ? Mais, quand on n'a pas le courage d'approuver la confiscation, il

* *Solicitor general*: c'est un des deux seuls fonctionnaires qui remplissent l'office du ministère public pour toute l'Angleterre, et qui sont si souvent désignés sous le titre d'*officiers légaux de la couronne*.

faut au moins s'abstenir de blâmer ceux qui la condamnent. Le gouvernement a, lui du moins, une conviction arrêtée, et il l'exprime hautement : ses adversaires n'en ont point et n'osent pas la formuler. Devenant alors agresseur à son tour, il reproche vivement à M. Vernon Smith, ministre de l'Inde sous lord Palmerston et prédécesseur de lord Ellenborough, de n'avoir pas communiqué à celui-ci une lettre particulière que lord Canning lui avait adressée, le croyant encore au ministère, où il lui annonçait l'intention de publier sa fameuse proclamation. Un usage constant et naturel veut que les ministres sortants communiquent sans réserve à leurs successeurs tous les documents relatifs à leurs fonctions qui peuvent leur venir entre les mains depuis leur remplacement. Lord Clarendon venait tout récemment d'en user ainsi à l'égard de lord Malmesbury. En dérogeant à cet usage, M. Vernon Smith avait vivement blessé le sentiment public, et provoqué de nombreuses récriminations au sein de la chambre et au dehors ; et, bien que la lettre elle-même ne contint réellement rien d'important, l'accueil malveillant et dérisoire fait aux explications qu'il lui fallut plusieurs fois renouveler sur cet incident dut être, pour les observateurs attentifs, le premier symptôme de l'ébranlement de la majorité et de l'incertitude du résultat si résolument annoncé. Mais ce fut aussi dès cette première séance que lord John Russell vint renforcer l'opposition de son important suffrage, en appuyant le projet de censure, en insistant sur la solidarité du ministère avec la conduite tenue par

lord Ellenborough, sur le danger que cette conduite devait faire courir à la sécurité des possessions britanniques dans l'Inde, enfin sur la force morale qui résulterait pour ses adversaires du blâme déversé sur l'annexion du royaume d'Oude. Fortifiée par une adhésion si désirée au sein de la chambre, et assurée au dehors du concours plus efficace encore de l'immense publicité du *Times*, la double cause de lord Canning et de lord Palmerston conservait encore toutes les chances d'un succès prochain et complet.

Cependant, à la séance suivante (17 mai), un homme qui siège à côté de lord John Russell se leva pour le combattre : en sa personne la fraction des *libéraux indépendants* allait faire son apparition dans le débat. C'était M. Roebuck, l'un des orateurs les plus hardis, les plus écoutés et les plus populairement éloquents de l'Angleterre. C'était lui qui avait porté les plus rudes coups à la politique étrangère de lord Palmerston triomphant, et il venait encore aujourd'hui essayer de déjouer sa tactique et de contre-carrer ses plans. M. Roebuck a trop souvent le tort de compromettre le succès de ses idées et l'autorité de sa parole en énonçant des opinions en elles-mêmes excessives, et, de plus, formulées avec une roideur et une exagération qui ajoute à l'éloignement qu'elles inspirent. Il n'eut garde de faillir à cette fâcheuse habitude dans cette mémorable discussion. En faisant allusion au projet de loi dont la Chambre était déjà saisie, qui avait pour objet d'enlever à la Compagnie des Indes le gouvernement de l'Hindostan et de le transférer à la couronne, il crut pouvoir dire que la

couronne n'était qu'une chimère et signifiait en réalité la Chambre des communes, attendu que tout le pouvoir attribué à la couronne était virtuellement exercé par la Chambre.

Doctrines à la fois imprudentes et inexactes, car il est dangereux de condenser ainsi sous forme de maximes absolues les conséquences graduelles et mitigées du développement de la liberté ; et, si la prépondérance déjà séculaire de la Chambre des communes est incontestable, il n'en est pas moins faux que la force de résistance de la pairie soit anéantie, et que la couronne n'ait pas conservé un immense prestige et une autorité d'autant plus forte, qu'elle est réservée pour les grandes occasions et les décisions solennelles.

Mais, dans ce discours aussi, M. Roebuck s'éleva très-haut, et bien au-dessus des vulgaires préoccupations d'une politique personnelle ou nationale ; nul n'avait encore abordé la question avec tant de franchise, nul n'avait encore signalé aussi nettement l'importance de cette question, le caractère sacré des principes qu'elle implique, et le danger de les subordonner à des intérêts de parti.

“ On se rappelle, dit-il, ce magnifique résumé de l'œuvre historique de Gibbon où il trace le tableau de la grandeur romaine, et où il constate que les cent vingt millions d'Italiens et de provinciaux conquis par Rome formaient la plus vaste réunion d'hommes qui aient jamais obéi à une seule et même domination. Notre empire des Indes est plus vaste encore : il compte près de deux cents millions de sujets ; et c'est à nous de décider aujourd'hui si cet immense empire sera gouverné selon les principes de l'honneur et de la vertu, ou dans le seul but d'accroître la puissance anglaise. *Je suis Anglais ; mais il y a des choses pour moi plus sacrées et plus grandes que la grandeur de l'Angleterre, et parmi ces choses, je place le progrès du genre humain dans l'enseignement et dans*

la pratique de la vertu et de l'honneur... On veut que nous subordonnions le bonheur de deux cents millions d'hommes à une manœuvre de parti : je ne veux pas m'y prêter. Je veux envisager l'intérêt de tous ces millions de mes semblables en dehors de la question ministérielle... Nous sommes entrés dans l'Inde en qualité de simples commerçants ; nous avons peu à peu conquis toute cette vaste région, mais nous ne l'avons pu faire sans sacrifier trop souvent les principes de la justice. Nous avons été rapaces, nous avons été cruels, nous avons été injustes... Ce sont là des vérités désagréables à dire et à entendre, mais ce sont des vérités. Nous avons un très-grand intérêt à régner sur l'Inde ; nous avons un intérêt plus grand encore au règne de la justice et de la vérité. Il y a un moyen de légitimer notre empire, et il n'y en a qu'un : c'est de travailler au bonheur du peuple que nous dominons, et la première condition de ce bonheur, c'est l'indulgence et la clémence."

Disons à l'honneur de l'assemblée qui écoutait ces paroles, prononcées avec émotion et effort par un orateur visiblement souffrant, que chacune des phrases qu'on vient de lire fut interrompue par d'énergiques applaudissements, et que pas un murmure ne vint trahir les susceptibilités d'un patriotisme inquiet ou blessé.

Après avoir établi et confirmé la distinction, déjà énoncée par lord Ellenborough, entre la rébellion des cipayes et la guerre faite par les habitants de l'Oude, il s'étend sur la folie et le crime de la confiscation, et résume ainsi son opinion :

“ On reproche à lord Ellenborough d'avoir fait une réponse quelconque à la proclamation de lord Canning ; puis d'avoir fait une réponse telle qu'il ne fallait pas la faire ; et enfin d'avoir publié cette réponse. Je soutiens, quant à moi, qu'il était tenu de répondre, que sa réponse était la bonne, et que c'est sur nous, et non sur lui, que retombe la responsabilité de la publication. C'est ici qu'on a interpellé le gouvernement sur cette proclamation, et, une fois l'interpellation faite, il fallait que la réponse fût connue. Et on a bien fait de la vouloir connaître. C'est le propre de notre gouvernement de faire savoir au public ce qui se passe, et il ne le fait pas encore assez. Il vaudrait mieux qu'il sût jour par jour ce que fait le gouvernement. Au lieu de cela, on nous mène en aveugles dans toute sorte de fautes. La guerre vient nous

surprendre, et l'on nous dit qu'il ne faut pas compromettre le pays par notre curiosité. Puis vient la paix, et l'on nous dit que nous nous y prenons trop tard. Quand il nous importerait beaucoup de tout savoir, on nous arrête au nom de l'intérêt public, et l'on ne nous dit tout que quand il ne sert plus à rien de tout savoir. Vous voulez pacifier l'Inde : vous n'y réussirez que par le système indiqué dans la dépêche de lord Ellenborough. Cette dépêche mériterait d'être imprimée en lettres d'or, car c'est l'acte et la parole d'un honnête homme. Je connais bien peu l'Angleterre, si tôt ou tard elle n'est pas de cet avis. Quant à la question de parti, pourquoi donc irions-nous rétablir au pouvoir un ministère que nous avons tout récemment cassé, parce que l'honneur de l'Angleterre avait périclité entre ses mains ? Le peuple anglais n'a rien de bon à attendre de la part de ceux-là. Les progrès et les réformes libérales, que nous souhaitons pour le bien-être des masses, seront bien plus facilement obtenus du gouvernement faible et dépendant qui siège au banc des ministres que de ces hommes arrogants et forts qui siègent là-bas !"

Et du doigt il désignait, au milieu des applaudissements, le banc où siégeait impassible et serein lord Palmerston entouré de ses anciens collègues au pouvoir.

Plusieurs de ceux-ci, et spécialement l'ancien ministre des finances, sir Cornwall Lewis, et l'ancien ministre de la marine, sir Charles Wood, s'efforcèrent, non sans talent, de replacer la question sur le terrain plus restreint d'où l'âpre franchise de M. Roebuck l'avait éloigné. Mais avec la meilleure volonté d'être impartial, je ne trouve rien à citer dans leurs discours : comme tous les avocats du vote de censure, ils insistaient sur la situation faite à lord Canning et sur l'ingratitude déployée envers un homme qui avait sauvé et honoré la domination anglaise dans l'Inde. Moins réservés que la proposition elle-même, ils se laissaient aller à défendre la proclamation, en tant que, selon eux, la confiscation qu'elle prononçait devait s'appliquer non à la masse de la population

rurale, mais à des seigneurs rebelles que la violence et l'usurpation avaient seules mis en possession de leurs fiefs.* Les orateurs ministériels soutenaient au contraire que, outre ces grands *talookdars* et *zemindars* qui représentaient l'aristocratie territoriale, il y avait dans l'Oude une foule de petits propriétaires fonciers, maniant alternativement la charrue et l'épée, et qui seraient évidemment atteints en même temps que les grands feudataires par la réunion de tout droit de propriété au domaine de l'État.

Il faut avouer que ces renseignements contradictoires, mais si importants, furent moins écoutés que les excentricités du jeune sir Robert Peel, qui, depuis qu'il est entré dans la vie publique, a usé du grand nom qu'il porte pour s'arroger le privilège de dire des vérités désagréables à tout le monde avec une verve et un sans-gêne dont on se défend difficilement. Cette fois-ci cependant, l'invective violente qu'il adressa à lord Palmerston, dont il avait longtemps été le subordonné dans la carrière diplomatique et dans l'administration, fit moins de tort à son illustre adversaire qu'à lui-même ; mais il eut plus de succès quand il indiqua sans détour aux antago-

* Un état cité dans le cours de la discussion constate dans le royaume d'Oude l'existence de 246 forteresses féodales, garnies de 476 pièces de canon et appartenant aux *talookdars* menacés de confiscation. On voit que la féodalité, comme institution propre et naturelle aux races indo-germaniques, existe, au dix-neuvième siècle, sur les bords du Gange sous la même forme qu'elle affectait encore au seizième siècle sur les bords du Rhin. Rien ne m'a d'ailleurs plus surpris, pendant tout ce débats que l'absence chez tous les orateurs de notions précises et universellement acceptées sur la nature de la propriété foncière dans l'Hindostan.

nistes du ministère un danger qui commençait à poindre à l'horizon. Ce danger, c'était la dissolution de la Chambre des communes, mesure extrême sans doute, après une dissolution si récente encore,* mais que le comte de Derby avait le droit de proposer à la reine, afin de mettre le pays à même de juger entre sa politique et la majorité hostile du parlement. Sir Robert Peel exprimait là une apprehension de plus en plus fondée : et il annonça nettement, au nom du libéralisme avancé qu'il professe, l'espoir et la certitude de voir les électeurs libéraux donner raison aux grands principes de justice et d'humanité proclamés dans la dépêche de lord Ellenborough, plutôt qu'aux manœuvres d'un parti qui sacrifiait ces principes à la fiévreuse impatience de remonter au pouvoir.

VI

Cependant, au milieu de ces débats qui préoccupent à un si haut point l'attention de toute l'Angleterre, qui sollicitent l'intervention de toutes les notabilités nationales, et qui révèlent une situation de plus en plus incertaine pour les anciens et les nouveaux partis entre lesquels se partage le gouvernement du pays, il se produit un intermède qui peint trop bien le caractère britannique pour ne pas trouver place dans ce récit.

* On se rappelle que la Chambre avait été dissoute par lord Palmerston en 1857, après un vote de la majorité hostile à la guerre de Chine. Les nouvelles élections avaient produit une majorité tout à fait favorable à la politique étrangère de lord Palmerston.

A l'ouverture de la séance du 18 mai, un adhérent de lord Palmerston, le capitaine Vivian, propose à la Chambre de ne pas tenir séance le lendemain. Il compte sur l'appui de tout le parti ministériel et conservateur pour sa proposition, et il suppose que M. Disraëli, chancelier de l'Échiquier et *leader* des communes, qui a tant de fois tiré de son carquois les traits acérés de son éloquence contre ses adversaires politiques, aura le vif désir d'assister aux exploits d'un autre *archer* sur un autre théâtre.

Que peut signifier cette étrange interruption ? Elle signifie que le lendemain ont lieu les courses d'Epsom, que ces courses ont pour objet principal le grand prix annuel qui s'appelle (on ne sait trop pourquoi) le *Derby* ; que lord Derby, qui est à la fois le premier ministre, le premier orateur et le premier *sportsman* de l'Angleterre, est un des concurrents pour ce prix ; et que le cheval sur lequel il compte pour le gagner a pour nom *Toxophylite* (ce qui signifie *archer* en anglo-grec), et qu'enfin cette course est l'objet d'un intérêt populaire et, on peut le dire, national, auquel les classes supérieures et inférieures, politiques et industrielles, prennent part avec cette anxiété universelle et passionnée dont les anciens Grecs, les Romains et les modernes Espagnols ont donné l'exemple pour des spectacles analogues et moins innocents. Ce sont les jeux olympiques de l'Angleterre, a dit un jour lord Palmerston : et c'est la définition la plus exacte qu'on en puisse donner.

La Chambre adopte à l'unanimité la proposition

du capitaine, et s'ébranle pour se rendre en masse sur le plateau d'Epsom. Les discours préparés sont remis en poche ; l'éloquence est suspendue au croc à côté de l'esprit de parti. Tout le monde se décide à oublier pour un jour l'Inde et l'Angleterre. Il ne s'agit plus de savoir si l'Inde sera gouvernée par la confiscation ou par la conciliation, si l'Angleterre gardera ou non lord Derby pour premier ministre, mais bien si le cheval de lord Derby gagnera le prix qui porte son nom et auquel tout le pays s'intéresse.

Puisque la Chambre souveraine donne ainsi congé pour un jour aux affaires sérieuses, faisons comme elle ; suivons-la à Epsom, et adjoignons-nous à un groupe de membres du parlement bien résolus à voter les uns contre les autres dès le lendemain, mais plus résolus encore à s'amuser ensemble pendant cette veille joyeuse de l'engagement final.

On a bien raison de dire que qui n'a pas vu le *Derby-day* n'a pas vu l'Angleterre ; et c'est pourquoi on a beaucoup moins raison de répéter sans cesse que l'Anglais ne sait pas s'amuser, et s'amuser avec entrain en même temps qu'avec ordre et décence. Quiconque a vu les deux ou trois cent mille habitants de Londres et des environs réunis, par un beau soleil de printemps, sur les pentes verdoyantes des coteaux d'Epsom, quiconque a erré parmi ces équipages de toutes les catégories possibles, parmi ces hangars, ces orchestres, ces théâtres en plein vent, ces tentes aux banderolles flottantes, cet océan de bipèdes et de quadrupèdes, en revient bien convaincu de deux choses généralement peu admises, d'abord de la

gaieté honnête et expansive de la très-grande majorité de cette foule nombreuse ; puis de la grande égalité qui rapproche, au moins en ce jour, les conditions les plus diverses de la société. Les princes du sang et les pairs de la plus ancienne noblesse s'y coudoient avec les palefreniers et les bohémiennes, et se mêlent même aux jeux populaires qui remplissent les intervalles fastidieux d'une course à l'autre. On ne voit nulle part, même chez nous, une confusion des rangs plus prononcée. Nulle part aussi une gaieté, une bonne humeur et une décence plus semblables à celles qui distinguent si honorablement nos masses populaires, lorsqu'elles se livrent à leurs amusements périodiques et officiels. Au milieu de cette foule joyeuse, mais animée, on pourrait se croire en France. Mais cette illusion disparaît dès qu'on se rappelle l'absence de tout programme officiel, de toute intervention de l'autorité. C'est l'industrie privée qui a tout fait, tout annoncé, tout prévu, tout réglé ; ce sont des souscriptions spontanées qui font face à toutes les dépenses. A peine une poignée d'hommes de police, sans armes, et comme perdus au milieu de la foule, rappelle-t-elle les précautions prises contre un désordre éventuel. A ces traits nous reconnaissons aussitôt l'Angleterre.

Pendant le trajet à Epsom, comme pendant les jours précédents, toutes les conversations roulent sur la coïncidence bizarre qui se présente entre la destinée politique de lord Derby et sa fortune de coureur. Comme la veille, au parlement, son nom est dans toutes les bouches, et, dans l'issue de la course qui

va s'engager, on se plaît à chercher un présage de sa victoire ou de sa défaite dans le vote du lendemain. Une opinion assez généralement accréditée permettait d'attribuer au noble comte une sollicitude plus passionnée pour le succès de son cheval que pour celui de son parti. On lui supposait assez peu de goût pour les soucis et les fatigues de cette primauté ministérielle qui, déjà une fois exercée par lui, avait semblé lui inspirer peu de regrets, et ne pouvait guère ajouter de charme ou d'éclat à sa haute et inébranlable situation de grand seigneur et de grand orateur. Chef d'une de ces très-rares familles de l'aristocratie anglaise qui datent du temps des Plantagenets, quatorzième comte et pair de son nom, chancelier de l'université d'Oxford, placé par l'heureuse rencontre du rang et du talent parmi cette poignée d'hommes hors ligne dont nul n'ignore le nom ni ne conteste le mérite, il ne lui reste aucune distinction sociale à acquérir, pas même le cordon bleu de la Jarretière. Mais le cordon bleu du *turf* (car c'est ainsi que l'on désigne le prix qui porte son nom aux courses d'Epsom), voilà ce que paraît à tous, et à lui surtout, l'objet légitime et naturel de son ambition. Le gagnera-t-il, oui ou non ? C'est là la question dont la solution occupe tous les esprits, et attire, au milieu de la foule, toutes les notabilités de la politique et de la diplomatie, entre autres M. le maréchal Pélissier, qui représente si noblement notre pays et notre armée, et jouit auprès de nos voisins d'une si grande et si juste popularité.

Entrons à leur suite dans le *paddock*, c'est-à-dire

dans l'enceinte réservée où l'on exhibe, avant le départ, les chevaux engagés. L'attention se laisse un instant distraire par tel ou tel coursier ; mais c'est surtout lord Derby et le cheval qui porte sa fortune que cherchent tous les regards. Le voilà ! Qui ? l'homme ou le cheval ? Ils y sont tous les deux ; mais à peine le cheval a-t-il paru, que l'homme est oublié. On promène le célèbre animal à pas lents comme pour étaler en détail tous les avantages qui doivent assurer la victoire à lui, à son maître, et à l'innombrable armée de parieurs qui ont risqué leur avoir sur sa tête. Un groupe nombreux d'hommes politiques, mêlés à des connaisseurs d'un autre ordre, suit avec une gravité comique et une sorte d'attention religieuse tous les mouvements de la bête. J'eus la satisfaction d'y reconnaître l'un des plus ardents défenseurs de l'Église et de l'État, un anglican de la vieille roche, celui-là même qui devait quelque temps après me faire l'honneur de me signaler à la Chambre des communes comme ne plaidant la cause de la liberté civile et religieuse que dans le but unique de réduire l'Angleterre et la France sous la domination des jésuites.* Il semblait avoir complètement oublié les dangers de l'Église établie et les progrès formidables du papisme, tant il était absorbé dans la contemplation des allures de *Toxophylite*.

Cependant, après quelques intermèdes insignifiants, la course décisive s'engage : vingt-quatre chevaux partent à la fois. Comment peindre l'anxiété dévorante, les flots tumultueux, les soubresauts, les

* Discours de M. Newdegate à la séance du 21 juillet 1858.

bruissements divers de ces cent mille individus dont les yeux et le cœur se concentrent sur un seul objet. L'étranger désintéressé se rappelle involontairement son Virgile, et les vers immortels du cinquième chant de l'*Enéide*, qui ont familiarisé tous les gens bien élevés et tous les esprits cultivés avec tant de détails insignifiants à jamais ennoblis par la muse épique. La course, qui dévore un espace de trois quarts de lieue, dure moins de trois minutes. Il y a un moment où, grâce à un pli de terrain, tous les chevaux disparaissent aux yeux des spectateurs : quand ils reparaissent, les chances diverses des concurrents commencent à se prononcer. Encore un instant d'anxiété dévorante : cent mille têtes se tournent vers le poteau qui indique le but. Le sort a prononcé. Ce n'est pas lord Derby qui a vaincu. Son fameux cheval n'est arrivé que second. Le *cordons bleu* lui échappe : le prix échoit au cheval d'un baronnet inconnu qui réalise de ce seul coup quelque chose comme un million de bénéfice.

Dans cet échec imprévu du premier ministre à Epsom, tout le monde voit le pronostic de la chute politique qui l'attend à Westminster. Mais amis et adversaires semblent oublier ce fâcheux présage dans l'excitation fébrile qui préside au retour de la foule vers Londres. Tout le monde veut partir et revenir à la fois : tous les cavaliers, tous les attelages, grands et petits, publics ou particuliers, s'engagent ventre à terre dans deux ou trois allées qui aboutissent à une seule route : tous se précipitent vers la grande ville. Impossible de comprendre comment un effroyable désordre et des accidents sans nombre ne vien-

nent pas changer en catastrophe cette cohue confuse et effrénée, d'autant plus qu'on n'aperçoit que de loin quelques *policemen*, toujours désarmés, qui, par un signe de la main, rétablissent l'ordre du défilé, en attendant qu'il s'embrouille et s'enchevêtre de nouveau. Je souriais en songeant au contraste de ces précautions modestes, mais suffisantes, avec les charges furieuses que l'on voyait exécuter par nos gardes municipaux, casque en tête et l'épée au poing, sur les trois ou quatre fiacres assez osés pour rompre la file, lors des réceptions ministérielles, dans ces temps fabuleux où la gent parlementaire allait à pied voir les ministres que nous aimions ou que nous combattions. Cependant il n'arrive aucune péripétie funeste ; chacun arrive, on ne sait comment, mais à bon port. Les trois cent mille spectateurs se dispersent et rentrent dans leur foyer sans qu'on n'entende parler d'une rixe ou d'un accident. A peine a-t-on franchi la contrée pittoresque et accidentée des environs d'Epsom, qu'on traverse une interminable série de villes suburbaines, toutes verdoyantes et festoyantes, qui forment les faubourgs de la grande cité, et où éclate plus que partout ailleurs la prospérité matérielle du pays, où des maisons moins sombres et moins monotones que celles de la ville sortent parées et pomponnées d'un lit de fleurs ou de grands arbres, où les balcons, les fenêtres, les grilles, les trottoirs, sont garnis à s'étouffer d'une foule innombrable et joyeuse, remarquable par la beauté assez générale des femmes et des enfants, et par l'air de contentement et de

sympathie répandu sur toutes les figures. C'est un spectacle unique au monde que ce fleuve vivant dont on fend au galop les flots pressés et bruyants. Il change quelque peu de nature à mesure qu'on approche de Londres, et qu'une population plus dense, mais aussi d'un aspect plus sombre et plus hâve, révèle la présence des masses ouvrières ; mais il laisse dans l'âme l'ineffaçable souvenir d'une vraie fête populaire, issue de l'impulsion spontanée de ses acteurs, et ennoblie par la mâle intelligence d'un peuple qui sait non-seulement se gouverner, mais encore s'amuser tout seul. On sait le mauvais jeu de mots de Louis XV à l'un de ses courtisans philosophes. "Duc de Lauraguais, qu'avez-vous donc été faire en Angleterre ?— Apprendre à penser, Sire ! — Quoi ? panser les chevaux ?— L'un et l'autre, Sire," aurait pu répondre lord Derby, si tant est que l'on puisse se figurer un lord Derby en France et à la cour d'un monarque absolu.

VII

Au lendemain de ce jour de fête, tous les esprits étaient rendus à la préoccupation de la veille, et replongés dans la grande lutte dont l'issue devait exercer une si vitale influence sur les destinées de l'Angleterre et de l'Inde, sur l'avenir de ces deux cents millions d'âmes dont M. Roebuck avait si noblement parlé. Ce n'était pas seulement dans le parlement, ni dans le grand monde, ni dans les cercles exclusivement politiques, que cette ardente

curiosité s'attachait à deviner les résultats de la discussion. Le pays entier, représenté par tout ce qu'il renferme d'hommes intelligents et instruits, suivait avec une fiévreuse anxiété les diverses péripéties du conflit, et s'identifiait avec ses moindres incidents, grâce au puissant et utile concours de la presse qui fait pénétrer jusque dans les moindres hameaux la reproduction détaillée et parfaitement fidèle des débats parlementaires. Elle fait plus encore ; elle les accompagne de commentaires qui résumant et renouvellent ces débats, en y ajoutant des arguments souvent plus concluants et plus originaux que ceux mêmes des orateurs. C'est ainsi qu'elle éveille la conscience du pays ; qu'elle provoque et exerce l'intervention de tous dans les affaires de tous, et qu'elle constate, en la régularisant, l'action directe du pays sur ses représentants et ses chefs. Que d'esprit et de science, que d'ironie et de passion, que de talent et de vie, n'a-t-on pas dépensé, pendant ces quinze jours, dans les vastes colonnes des journaux anglais ! J'en étais, pour ma part, tout ébahi, tant j'avais déjà perdu l'habitude de ce feu roulant et alternatif de la discussion quotidienne, que nous avons connue naguère et pratiquée peut-être avec excès, mais qui est devenue impossible entre des organes dont quelques-uns seulement ont le droit de tout dire, et sont toujours conduits, plus ou moins involontairement, à attirer leurs adversaires sur un terrain où les attend le bâillon officiel. Tandis que le *Daily News*, le *Star* et les autres journaux indépendants ou radicaux, manifestaient une sympathie

de plus en plus vive pour le maintien de la politique nouvelle, la formidable artillerie du *Times* continuait à tonner contre le ministère et contre la fameuse dépêche. Sur ses flancs, les petites feuilles, spécialement vouées à la cause de lord Palmerston, redoublaient de zèle et de vigueur pour soutenir l'ardeur de ses adhérents dans la Chambre comme dans le public. Ils annonçaient toujours, avec la même confiance, la défaite certaine du gouvernement, et se promettaient une majorité tellement considérable, tellement significative, qu'elle rendrait inutile et insensé tout projet de dissolution. Cependant quelques symptômes de dislocation se manifestaient déjà au sein de cette majorité sur laquelle on comptait si bien. Ses chefs, en parcourant les rangs de leur phalange, pouvaient déjà remarquer le silence expressif de quelques-uns, les hésitations croissantes de plusieurs. La discussion avait évidemment ébranlé, si ce n'est transformé, bien des convictions arrêtées d'avance. Tout son éclat, toute sa force avait été du côté des adversaires du projet de censure. Ses partisans ne s'étaient guère élevés au dessus des combinaisons et des récriminations de l'esprit de parti. Le résultat fut bien plus visible encore dans la séance du 20 mai. M. Bright, qui dispute à M. Gladstone la palme de l'éloquence et l'attention de la Chambre, apporta ce jour-là à la bonne cause le puissant secours de sa parole et de sa croissante autorité. M. Bright est un dissident de la secte des *Quakers* (les Trembleurs); il est le beau-frère de ce Frédéric Lucas, qui, né dans la même secte que lui, était de-

venu catholique, et de plus le défenseur le plus énergique de sa nouvelle foi. A peine admis dans la Chambre des communes, Lucas y avait conquis une place hors ligne : tout annonçait en lui un orateur et un chef de parti qui aurait égalé et peut-être dépassé O'Connell : une mort prématurée n'a plus laissé de lui que le souvenir, encore très-vivant, du charme invincible de sa mélodieuse parole et de l'énergique droiture de ses convictions. M. Bright, se plaçant, comme l'avait fait son beau-frère, en dehors de tous les anciens partis, et à côté du chemin qui conduit au pouvoir, n'a cessé de grandir dans l'estime publique, malgré l'impopularité temporaire qui l'atteignit à la suite de son opposition à la guerre d'Orient. Tout le monde blâme et regrette ses attaques exagérées contre les mœurs et les institutions britanniques, attaques dont il est lui-même le vivant et brillant démenti ; mais chaque session a vu grandir son ascendant, et ce *trembleur* est devenu aujourd'hui l'un des trois ou quatre personnages les plus intéressants et les plus écoutés de l'Angleterre. C'était une interpellation de lui qui avait provoqué la publication de la fameuse dépêche. Il était juste qu'il vint adjourd'hui la défendre. Il le fit avec une énergie, une netteté, une simplicité d'argumentation et de démonstration propre à porter une conviction rapide et triomphante dans tous les esprits impartiaux. Lui aussi sut très-habilement trouver le défaut de la cuirasse que présentait la proposition des whigs en s'abstenant de toute opinion sur la proclamation de lord Canning.

“ Les princes indigènes et les peuples de l'Inde ne comprennent

rien à vos tactiques ni à vos cabales politiques. Quand ils apprendront que le parlement anglais a délibéré sur l'acte du gouverneur général, ils voudront savoir si le parlement l'a approuvé ou non, et, si vous adoptez la proposition de M. Cardwell, ils en concluront naturellement que vous approuvez la confiscation . . . Toute la question est là . . . On recule devant cette conclusion nécessaire ; on prétend d'ailleurs que la confiscation ne s'applique pas à la masse de la population, mais seulement à certains individus déplaisants qu'on appelle *talookdars*, qui ne sont que des barons féodaux, des chefs de brigands, des oppresseurs du peuple. Ce n'est pas la première fois qu'après la consommation d'une grande iniquité les auteurs de l'iniquité ont essayé d'en calomnier les victimes. Lord Shaftsbury, l'un des promoteurs de cette belle campagne, a dit que la confiscation ne s'appliquerait qu'à six cents individus dans le royaume de l'Oude. Soit : ce pays est moins peuplé des quatrecinquièmes, que le Royaume-Uni : appliquons le même calcul à notre pays : supposons que l'on vienne confisquer les biens des trois mille six cents principaux propriétaires des trois royaumes, et parmi eux des sept cents grands propriétaires qui siègent dans les deux Chambres. N'appelleriez-vous pas cela une révolution, et non-seulement une révolution politique, mais une révolution sociale. Prenons garde : quand on habite un pays rempli de grands *talookdars*, un pays où il y a une province entière, en Écosse, qui appartient à un membre de la Chambre des pairs,* un pays où il y en a d'autres qui possèdent des territoires de soixante à quatre-vingt milles carrés, où il y a des ducs de Bedford et des ducs de Devonshire,† il faut avoir quelque souci de ce que l'on entreprend contre les *talookdars* et les grands propriétaires de l'Inde. Mais d'ailleurs le chiffre cité est faux : les meilleures autorités démontrent qu'il y a au moins quarante mille propriétaires fonciers dans l'Oude. Or il y a un détestable système dans lequel lord Canning s'est laissé engager, et qui triomphe déjà dans la présidence de Madras : il consiste à supprimer tous les intermédiaires entre le gouvernement suprême et le pauvre laboureur qui cultive le sol : et dans quel but ? Afin de confondre toutes les classes de la population en une seule, de n'admettre au partage de tous les fruits de la terre que deux parties prenantes, le fisc et le paysan, le fisc directement et perpétuellement occupé à extorquer le plus de produits possibles, et le paysan à qui l'on jettera chaque jour une poignée de riz pour le mettre à même de tirer du sol ce que dévorera le fisc . . . Vous ne vous contentez pas, en remplaçant la royauté de l'Oude par vous-mêmes, de vous emparer du domaine public et du produit de tous les impôts, mais vous venez encore dire à tous les seigneurs, à tous les propriétaires du sol, à tous, excepté aux humbles et obscurs cultivateurs de ce sol : “ Descendez de l'indépendance et de la di-

* Le duc de Sutherland.

† Tous les deux traditionnellement identifiés au parti whig.

“gnité dont vous avez joui jusqu’ici: subissez le sort commun à tous nos vaincus ; les deux cinquièmes d’entre vous n’ont pris aucune part à la revolte, mais dans une confiscation générale les innocents doivent souffrir avec les coupables. C’est la fortune de la guerre, et cette fortune sera la vôtre.” Il y a des journaux dans l’Inde qui applaudissent à la proclamation, parce que, disent-ils, elle fera d’un seul coup ce qu’il faudrait vingt ans pour faire ailleurs ; elle renversera d’emblée toutes les individualités qui pouvaient créer des foyers de résistance à la domination britannique. Il y en a d’autres, plus honnêtes et plus avisés, qui déclarent que cette proclamation exigera une nouvelle armée pour la faire appliquer. . . J’en prends à témoin la Chambre : quand nous avons appris que le gouvernement blâmait cette proclamation, nous, mes amis et moi, membres de l’opposition, nous avons applaudi le ministre qui s’exprimait ainsi. Si nous ne l’avions pas applaudi, nous serions indignes d’être hommes, indignes d’être Anglais, indignes d’être législateurs de l’Angleterre ; nous serions étrangers et indifférents à la distinction du bien et du mal, du juste et de l’injuste. Tel a été le premier sentiment de tout le monde avant que la dépêche de lord Ellenborough ne fût connue ; mais ensuite a surgi la fatale influence de l’esprit de parti, qui a exploité cette dépêche avec tout l’art que cet esprit enseigne.”

Ici, se retournant contre le plus redoutable adversaire de la dépêche, contre lord John Russell, il évoqua avec bonheur et avec justice contre lui le souvenir des ses propres torts, et l’imprudence qu’il commettait en critiquant chez qui que ce soit un langage acerbe et rigoureux. Il lui rappela comment, à propos du rétablissement de la hiérarchie romaine et de l’apparition du cardinal Wiseman en Angleterre, lui, lord John Russell, avait écrit à l’évêque anglican de Durham une lettre publique qui avait donné le signal d’une agitation considérable et semé les germes d’une division qui dure encore. “Le noble lord,” dit notre intrépide *quaker*, chez qui le dissident se faisait en ce moment jour sous l’orateur politique, “a reproché à la dépêche de lord Ellenborough son ton d’invective et de sarcasme. Mais

“ le noble lord devrait être fort réservé à cet endroit-
 “ là, car il habite une maison de verre, plus fragile
 “ qu’aucune des nôtres. Quand il prend sa plume
 “ en main, nul ne peut prévoir ce qu’il va donner au
 “ public. Je me rappelle une lettre fort extraordi-
 “ naire de lui, qu’il avait sans doute l’intention d’orner
 “ d’une phraséologie irréprochable, puisqu’il l’adres-
 “ sait à un évêque. Je ne voudrais pas être trop
 “ sévère pour le noble lord ; mais, quand un homme
 “ d’État aussi grave écrit à un saint homme d’évêque,
 “ on peut espérer qu’il saura au moins éviter le sar-
 “ casme et l’invective. Et cependant, dans cette
 “ lettre même, il ne craignait pas de lancer à flots le
 “ sarcasme et l’invective sur six millions de ses con-
 “ citoyens, et de troubler gravement ainsi la paix du
 “ Royaume-Uni.”

La Chambre accueillit avec une sympathie mar-
 quée et des applaudissements prolongés ces passages
 et bien d’autres encore qu’il nous faut omettre,* pour
 arriver à la conclusion du discours où l’honnête
 homme éloquent que nous écoutions avec tant d’émo-
 tion s’éleva en même temps contre la tactique em-
 ployée par l’ancien ministère pour récupérer le pouvoir
 à l’aide de cette complication des affaires extérieures,
 et contre les provocations inhumaines de la presse
 anglo-indienne à de nouveaux supplices.

“ Toute l’Inde tremble agitée par des feux volcaniques. Nous
 serions coupables d’une témérité extrême, d’un crime irrémissi-

* On nous permettra toutefois de déplorer, dans ce beau dis-
 cours, la présence d’une tirade de mauvais goût contre les récep-
 tions particulières où lord Palmerston attirait et accueillait ses
 amis et ses adversaires avec une courtoisie qui contrastait avec la
 roideur récente de sa tenue à la Chambre.

ble contre la monarchie anglaise, si nous donnions une approbation quelconque, même la plus indirecte, à la proclamation de lord Canning. On veut qu'à ce propos j'aide à renverser les ministres actuels de la reine. Quand j'entrerai dans une action destinée à remplacer ces ministres, ce ne sera que pour un motif que je comprendrai, que j'approuverai, et qui sera compris et approuvé par le pays ; ce ne sera que pour une cause qui apportera quelque bienfait à quelque fraction de l'immense empire britannique ; ce ne sera qu'avec la chance de faire avancer les grands principes que le parti libéral (si tant est que nous soyons encore un parti) a pris l'engagement de défendre. Mais, dans la question actuelle, la politique du gouvernement est une politique de miséricorde et de conciliation : c'est la mienne. Des meneurs perfides ou au moins mal avisés du parti libéral voudraient nous engager dans une politique différente, contraire à tous nos antécédents et à toutes nos doctrines. Quant à moi, je reste fidèle à la politique de la justice et de la conciliation. La justice et la miséricorde sont les attributs suprêmes de la perfection divine ; mais tous les hommes ont partout le droit de les invoquer et la faculté de les comprendre. Leur voix se fait entendre dans tous les climats et dans toutes les langues ; et, parmi les millions d'âmes dociles et intelligentes qui peuplent l'Inde, il n'y en a pas une qui leur demeure sourde. Vous avez choisi une autre voie : vous avez préféré vaincre et régner par l'épée. L'épée s'est rompue : le tronçon brisé vous reste dans les mains ; vous êtes humiliés et confondus. . .”

Ici, contrairement aux habitudes ordinaires du parlement, quelques murmures se firent entendre, et des cris de : *Non, non !* s'élevèrent des bancs de l'opposition.

“Oui, reprit aussitôt l'orateur, vous êtes humiliés et confondus aux yeux de l'Europe civilisée (nouvelles protestations, couvertes cette fois par des applaudissements) ; mais vous pouvez vous relever. Il vous reste d'autres chances à tenter. Vous avez encore le moyen de gouverner l'Inde et de la sauver. Je vous conjure d'en user, et de ne pas vous laisser égarer par une politique qui mènerait peut-être ce grand pays à sa ruine, et qui, même si vous y réussissiez, envelopperait notre renommée d'un immortel déshonneur !”

Après un discours de cette force, prodigieusement applaudi, on devait s'attendre à voir enfin paraître du côté opposé un orateur capable de venger la proposition de censure des attaques dont elle était criblée.

Mais l'attente fut vaine. Il ne se présenta que des combattants de second et de troisième ordre, dont l'infériorité devint de plus en plus évidente lorsque sir James Graham se leva pour défendre la même thèse que M. Bright. Longtemps revêtu des plus hautes fonctions dans les ministères présidés par lord Grey, par sir Robert Peel, par lord Aberdeen, et en dernier lieu par lord Palmerston, il occupa avec M. Gladstone le premier rang dans le parti peelite. Il commença par déclarer, au nom du vénérable lord Aberdeen, ami particulier de lord Canning, comme au sien, que lord Canning, dont la bonne renommée pouvait paraître compromise par la publication prématurée de la dépêche de lord Ellenborough, avait reçu, par la démission spontanée de ce ministre, une réparation amplement suffisante, et que le gouvernement avait agi envers lui avec une grande modération en ne lui retirant pas ses fonctions. Il insista ensuite sur un fait dont la nouvelle venait d'arriver le jour même, sur la vive réclamation élevée contre le décret de confiscation par sir James Outram, c'est-à-dire par celui-là même des généraux anglais qui avait opéré sous lord Dalhousie la réunion de l'Oude, qui y commandait encore maintenant, et qui, dans la dernière campagne, s'était attiré l'admiration universelle en consentant, comme notre Boufflers à Malplaquet et lord Hardinge dans l'Afghanistan, à rester comme volontaire sous les ordres de son subordonné, parce que ce subordonné était Havelock, et qu'il ne voulait pas lui dérober la gloire d'une victoire à moitié gagnée. A ces témoignages imposants, sir

James Graham ajoutait tout le poids de sa propre autorité en s'élevant contre la théorie et la pratique de la confiscation politique. Rappelant les avertissements du grand docteur en fait de crimes d'État, de Machiavel, qui avait enseigné que les peuples et les individus pardonnent plus volontiers à ceux qui ont égorgé leurs pères qu'à ceux qui les ont dépouillés de leur patrimoine, il cita encore le duc de Wellington qui, en s'adressant à l'un de ses successeurs dans l'Inde, lui avait surtout recommandé de respecter le droit privé et la propriété individuelle. Puis, opposant l'exemple de Napoléon I^{er} à celui de son vainqueur, il rappela, d'après une récente publication de M. Villemain, l'énergique résistance que l'Empereur avait rencontrée chez ses plus fidèles adhérents lorsque, pendant les Cent-Jours, il avait voulu dater de Lyon un décret de confiscation contre treize de ses principaux adversaires. "Le plus honnête et le plus fidèle de ses amis, le compagnon de ses derniers périls et de ses derniers malheurs, son grand maréchal Bertrand, refusa, malgré les ordres et les instances du maître, de contre-signer le fatal décret, en lui disant : "Ceux qui vous conseillent de recommencer "un régime de proscription et de confiscation sont "vos plus cruels ennemis, et je ne serai pas leur "complice !" Et Labédoyère avait ajouté : "Si le "régime des proscriptions et des séquestres recom- "mence, tout cela n'ira pas loin." Sir James résumait son opinion et, on peut le dire, toute la discussion en ces termes : "La dépêche de lord Ellenborough peut être blâmée quant à la forme ;

“ la proclamation de lord Canning doit et a dû être
 “ blâmée quant au fond. La substance de la dépêche
 “ est bonne, la substance de la proclamation est
 “ mauvaise. Il faut que ceux qui nous demandent
 “ de censurer le gouvernement actuel afin de les
 “ mettre à sa place déclarent sans détour et sans
 “ délai s'ils sont pour la proclamation ou pour la
 “ dépêche, c'est-à-dire s'ils sont pour la confiscation
 “ ou pour l'amnistie. Tous mes souvenirs et tous
 “ mes liens de parti m'éloignent du ministère actuel ;
 “ mais, parvenu au terme de ma carrière et n'aspi-
 “ rant plus au pouvoir, je suis endroit d'exprimer
 “ un avis impartial ; et je repousse tout projet
 “ de censure contre un gouvernement qui a dit la
 “ vérité quand il a dit que le principe de la confisca-
 “ tion est incompatible avec la durée de l'empire bri-
 “ tannique dans les Indes.”

Après ces deux discours, la cause de la justice et de la vérité était moralement gagnée. Cependant l'issue de la délibération était encore incertaine : il restait encore de grandes voix à entendre : d'un côté, M. Disraëli, le *leader* de la Chambre, et M. Gladstone, le plus éloquent de ses orateurs ; de l'autre, lord Palmerston, avec les inépuisables ressources de sa spirituelle faconde. L'anxiété publique était au comble ; et le lendemain (21 mai), dernier jour de ce grand conflit, l'affluence des membres et des spectateurs, entassés dans l'étroite enceinte de la Chambre, dépassa tout ce qu'on avait encore vu. Du haut de la tribune réservée aux pairs et aux étrangers de distinction, lord Derby et lord Granville, côte à côte,

semblaient passer en revue leurs deux armées, en attendant l'engagement définitif qui devait décider de leur sort commun, et les faire changer de place dans la Chambre voisine. Une agitation électrique régnait dans les rangs de l'assemblée. Mais voici que, dès l'ouverture de la séance, un spectacle inattendu se fait jour. Un membre se lève sur les bancs mêmes de la majorité opposante pour inviter l'auteur du projet de censure contre le gouvernement à retirer sa proposition. M. Cardwell, étourdi de cette brusque interpellation, s'y refuse nettement. Aussitôt cinq ou six autres membres du même côté lui renouvellent successivement la même invitation. C'était le signal de la division intérieure qui s'était opérée depuis le commencement de la discussion, et d'une défection qui allait devenir de plus en plus dangereuse. L'armée qui s'était crue si sûre de la victoire commençait à plier. M. Cardwell hésite encore. Alors le général de Lacy Evans, l'un des plus anciens partisans de lord Palmerston, annonce qu'il proposera, de son côté, un vote tendant à blâmer directement la proclamation de lord Canning et à réprover la politique de confiscation. Un autre membre de l'opposition déclare que, si l'on persévère à faire voter la Chambre, il n'aura d'autre parti à prendre qu'à dire bonsoir au très-honorable auteur de la proposition et à se retirer. Un troisième, plus naïf, évoque la possibilité d'une dissolution qui probablement ferait perdre leurs places à beaucoup des partisans de la censure. Une heure se passe dans cette confusion bizarre et croissante, et à chaque instant la certitude de la défaite humiliante

de l'opposition devenait plus apparente. Pour éviter ce désastre, lord Palmerston prend son parti et se décide à reculer : en voilant sa retraite et en lui donnant pour prétexte l'effet produit par la protestation du général Outram, citée dans la discussion de la veille, et officiellement publiée ce jour-là même, il engage à son tour M. Cardwell à retirer la proposition de censure. Celui-ci y consent enfin au milieu des applaudissements dérisoires du parti conservateur. La journée était décidée, et la campagne terminée, sans que les réserves eussent donné. Le ministère l'emportait sans qu'aucun ministre eût parlé.

Il ne restait plus au cabinet qu'à prendre acte de sa victoire et à en déterminer d'avance l'effet moral. C'est ce que fit M. Disraëli avec une adresse infinie et une modestie triomphante. Il constata d'abord que ce n'était pas le ministère qui déclinait le combat ou qui pût en redouter le résultat ; mais aussi que ce n'était pas lui qui avait mis en déroute ses adversaires. Il se plut à reconnaître que la bataille avait été gagnée par des hommes qui ne comptaient ni parmi les membres du gouvernement ni parmi leurs adhérents, mais par M. Roebuck, par M. Bright, par sir James Graham, dont l'indépendance, le talent et l'autorité avaient porté dans le débat une lumière invincible, et modifié les opinions préconçues d'une partie de la chambre. Résolu d'ailleurs à ne pas abuser du succès et à ne pas pousser à outrance ses adversaires, il déclara que, tant que lord Canning se conformerait à la politique de prudence et de conciliation qui lui était recommandée, et dont il avait été

si longtemps le généreux représentant, le gouvernement lui conserverait sa confiance et son appui ; que, du reste, sans attendre le résultat de la discussion, une dépêche télégraphique lui avait déjà porté cette assurance.

M. Gladstone, lord John Russell et M. Bright prirent tour à tour la parole pour féliciter, à leurs points de vue différents, la Chambre de cette conclusion inespérée, et pour prendre acte tant de la justice rendue à lord Canning que des principes universellement reconnus en faveur de la clémence et de la modération dans l'Inde. Après quoi la Chambre s'ajourna pour aller prendre ses vacances de la Pentecôte.

Il est bien rare, dans les assemblées politiques bien réglées, de voir ainsi se transformer, sur une mesure capitale, les dispositions déjà certaines de la majorité par l'influence unique et immédiate de la discussion. J'ajouterai même qu'il en doit rarement être ainsi, sans qu'on en puisse rien conclure contre la sincérité ou la moralité du gouvernement représentatif. Dans les questions relativement insignifiantes ou subitement soulevées, la discussion publique et improvisée détermine naturellement les décisions. Il en est autrement dans les luttes de parti, dans les questions d'une importance majeure, déjà surabondamment débattues par une presse libre et par les mouvements de l'opinion. Alors la discussion parlementaire est plutôt un résultat qu'un préambule. Toute délibération législative est un jugement ; la discussion qui la précède constate et produit les arguments victorieux ; elle donne aux

plaidoyers des parties adverses la plus éclatante et la plus incontestable publicité ; mais elle sert surtout à écrire, pour les contemporains et pour la postérité, les considérants de l'arrêt. J'ai vu souvent une majorité augmenter ou diminuer sous le coup instantané de la parole de certains orateurs ; mais je n'en avais jamais vu subir à ce point l'ascendant graduellement victorieux de la vérité éloquente.

Ce n'était donc pas à tort que des orateurs très-divers félicitaient la Chambre de l'issue du débat ; car ce qui venait de se passer était le triomphe de la raison et de la justice, triomphe consolidé par la modération et la prudence de tous les partis, triomphe obtenu par les seules armes de la discussion et de l'éloquence. L'esprit de parti avait été abattu et déjoué. Tous les intérêts légitimes avaient été noblement défendus et reconnus ; l'honneur d'un grand fonctionnaire accusé et absent avait trouvé de fidèles et zélés champions ; son caractère avait été mis à l'abri de tout reproche, avec une honorable sollicitude, par ceux-là mêmes qui avaient le plus sévèrement jugé sa conduite. L'autorité gouvernementale avait été maintenue par des hommes aussi complètement étrangers à sa responsabilité qu'indépendants de son influence. Un ministre éloquent, mais imprudent, et qui s'était puni lui-même de l'indiscrétion et de l'exagération de son langage, devait se sentir plus que consolé en entendant ses doctrines victorieusement soutenues par les voix les plus imposantes, et implicitement approuvées par la majorité législative. L'humanité, l'équité, les droits

des vaincus et des faibles, avaient trouvé pour champions les orateurs les plus intrépides et les plus écoutés d'une assemblée dont les échos retentissent dans le monde entier, et leur voix allait pénétrer jusque sur les bords du Gange, pour y rétablir, dans leur intégrité, les lois d'une guerre loyale et les conditions d'une conquête civilisatrice :

*Ille super Gangem, super exauditus et Indos,
Implebit terras voce ; et furialia bella
Fulmine compescet linguæ*

En un mot, la force morale avait été ouvertement et noblement préférée à la force matérielle par les organes d'une grande nation qui peut et qui veut faire elle-même ses affaires, que rien n'abat ni n'effraye, qui se trompe quelquefois, mais qui ne pousse à bout ni les hommes ni les choses, enfin qui sait tout ménager et tout réparer, sans avoir besoin de se mettre en tutelle et de chercher le salut en dehors de sa virile et intelligente énergie.

Pendant que ces réflexions se faisaient autour de moi, je sortais de ce grand spectacle ému et satisfait, comme devait l'être tout homme qui voit dans un gouvernement autre chose qu'une antichambre, et dans un peuple civilisé autre chose qu'un troupeau docilement indolent à tondre et à mener paître sous les silencieux ombrages d'une énervante sécurité. Je me sentais plus que jamais attaché aux convictions et aux espérances libérales qui ont toujours animé, à travers les phases les plus douloureuses de notre histoire, cette élite d'honnêtes gens que les mécomptes et les défaites n'ont jamais abattus, et qui, jusque dans l'exil,

jusque sur l'échafaud, ont su conserver assez de patriotisme pour croire que la France pouvait, tout comme l'Angleterre, supporter le règne du droit, de la lumière, de la liberté. Noble croyance, bien digne d'inspirer les plus douloureux sacrifices, et qui, pour avoir été trahie par la fortune, désertée par la foule et insultée par des lâches, n'en garde pas moins son inébranlable empire sur les âmes fières et les esprits généreux.

VIII

Revenu en France, j'y ai lu, dans le principal organe du clergé et de la nouvelle alliance du trône et de l'autel, que tout ce que je venais de voir et d'entendre était *une farce jouée à grand appareil** comme on en trouve souvent dans l'histoire les assemblées délibérantes. Heureux pays, pensé-je, et surtout heureux clergé que celui à qui on donne de si bons renseignements en un si beau langage !

En attendant, la discussion du mois de mai dernier a exercé une influence beinfaisante sur la conduite des affaires de l'Inde. Lord Canning est rentré sans peine dans ses anciennes voies, dont l'avaient un moment détourné de funestes conseils. Tout en faisant avec habileté et dignité l'apologie de ses mesures dans cette dépêche du 7 Juin que les journaux ont récemment publiée, il n'en est pas moins revenu à une politique indulgente et modérée. S'il faut en croire les derniers récits, la soumission de l'Oude s'opère

* *Univers* du 23 mai 1858.

graduellement. Les *talookdars*, ramenés par la conduite conciliante du commissaire Montgomery, se soumettent l'un après l'autre et rentrent dans leurs biens en même temps que dans le devoir. Dans les autres provinces de l'Inde, l'insurrection, quoique redoutable encore, et plus redoutable qu'on ne se le figure en Angleterre, paraît cependant se restreindre et s'amortir. Aucun des vœux sanguinaires qui, à pareille époque, l'an dernier, s'élevaient du camp des anglophobes, n'a été encore exaucé; aucune de leurs sinistres prédications ne s'est encore accomplie.

La loi qui a mis un terme à l'existence politique de la Compagnie des Indes confie le gouvernement de l'immense péninsule à un secrétaire d'État, assisté d'un conseil inamovible, dont la moitié des membres est à la nomination de la couronne et l'autre moitié élective. Un article de cette loi dispose que, lorsqu'un particulier aura quelque plainte à élever contre l'administration de l'Inde, il devra poursuivre le secrétaire d'État : ce n'est qu'une application réglementaire de ce grand principe du droit commun de l'Angleterre, d'après lequel tout citoyen peut avoir recours devant la justice contre tout officier public. Garantie immense et trop peu connue de la liberté britannique, qui contraste avec cette inviolabilité de nos moindres fonctionnaires, créé par la constitution de l'an VIII, que l'on avait la naïveté, même sous le régime constitutionnel, de ranger parmi les conquêtes de 1789.

Ce secrétaire d'État est lord Stanley, dont la vi-

goureuse jeunesse et le solide esprit promettent aux affaires de l'Inde un guide prudent et énergique, et inspirant une confiance universelle. Il a noblement résumé le programme de la nouvelle organisation du gouvernement des Indes dans son discours du 20 septembre à une des corporations municipales de Londres. " Nous avons à préserver l'Inde des fluctuations de la politique parlementaire, et à défendre l'Angleterre contre le danger, plus éloigné, mais non moins réel, du contact de notre pouvoir exécutif avec l'administration d'un pays qui ne peut être gouverné qu'au moyen du pouvoir absolu." Le ministère de son père doit à la discussion de la proposition Cardwell la consolidation de son existence, auparavant incertaine et chancelante. L'opinion libérale la plus avancée s'est facilement résignée à la durée provisoire d'un cabinet qui donne au grand parti réformiste et indépendant le temps de se chercher des chefs plus jeunes et plus sûrs que lord Palmerston, et qui, en attendant, entre lui-même résolûment dans la voie des réformes utiles et des progrès légitimes. Les coryphées de l'administration conservatrice subissent en ce moment le châtement souvent infligé par la Providence aux hommes d'État que les passions politiques, je dis les passions, et non de serviles et factieuses convoitises, ont entraînés jusqu'à l'injustice et à l'exagération. Le pouvoir qu'ils ont si avidement désiré leur est un jour accordé, mais à la condition d'y suivre précisément la même conduite qu'ils ont reprochée à leurs prédécesseurs. Depuis leur second avènement, lord Derby et M. Disraëli

sont occupés à faire tout ce dont ils ont fait un crime à sir Robert Peel : ils admettent ou ils proposent eux-mêmes des réformes libérales qu'ils ont ou qu'ils auraient certainement combattues s'ils étaient restés dans l'opposition où les avait jetés leur rupture avec l'illustre chef, dont ils se détachèrent quand il reconnut la nécessité de briser le vieux programme tory et d'ouvrir la porte de l'avenir. L'admission des juifs au parlement, l'abolition du cens d'éligibilité pour la Chambre des communes, la promesse d'une nouvelle réforme parlementaire plus efficace que toutes les propositions récentes, indiquent les pas qu'ils ont faits dans cette voie nouvelle et ont dû naturellement leur valoir les sympathies libérales, tandis que par des mesures sincèrement favorables à la liberté religieuse dans les écoles, dans les prisons et dans l'armée, ils ont conquis une sorte d'adhésion jusque dans la portion la plus militante de l'épiscopat et de la presse catholique de l'Irlande.

Mais, s'il a consolidé pour un temps ce ministère conservateur, le grand débat sur l'Inde a rendu un service bien plus considérable encore à l'Angleterre et à l'Europe en confirmant la défaite de lord Palmerston. Malgré l'habileté tardive de sa retraite à la dernière heure du combat, cette défaite n'en a pas moins été évidente et complète : et, pendant tout le reste de la session, la Chambre a semblé prendre plaisir à lui montrer qu'elle avait définitivement secoué le joug. Il reviendra peut-être au pouvoir, tant les ressources de son esprit sont abondantes, et tant les retours de la popularité, dans un pays libre,

sont imprévus et naturels : mais il y reviendra averti, si ce n'est corrigé, et pénétré de la nécessité de ménager davantage ses alliés et ses adversaires.

Une autre puissance, plus redoutable encore que celle de lord Palmerston, est sortie vaincue de la lutte : celle du *Times*, inféodé depuis deux ans à la politique du noble lord, et qui avait consacré toutes ses ressources au triomphe du plan d'attaque combiné par l'ancien ministère. Il est impossible de ne pas voir dans ce fait une preuve concluante du bon sens national de l'Angleterre. L'incontestable utilité de cette immense machine de publicité, comme organe retentissant de tous les griefs individuels et comme stimulant énergique du sentiment public, serait plus que contre-balancée par son omnipotence, si cette omnipotence ne rencontrait pas de frein et ne recevait jamais de leçon. L'équilibre des pouvoirs constitutionnels serait gravement compromis par la prépondérance exclusive d'un journal unique, où des écrivains sans mission et sans responsabilité parlent tous les jours en maîtres au public le plus nombreux de la terre. Mais, comme je crois l'avoir prouvé ailleurs, l'empire de la tribune et son universelle publicité sont le contre-poids nécessaire et efficace de cette dangereuse toute-puissance de la presse. Le débat sur l'Inde en a fourni une nouvelle et concluante démonstration.

Qu'on veuille bien remarquer que, dans toutes ces péripéties de la politique anglaise de nos jours, il ne s'agit nullement de cette prétendue lutte entre l'aristocratie et la démocratie où des observateurs super-

ficiels croient trouver la clef des mouvements de l'opinion chez nos voisins. Au fond, ce qui gouverne en Angleterre, c'est la classe moyenne, mais une classe moyenne beaucoup plus largement assise et beaucoup plus hiérarchiquement constituée que celle qui a gouverné en France, à certaines époques de notre ancienne monarchie et pendant toute la durée du régime parlementaire. Cette classe moyenne n'a jamais connu ni les engouements puérils, ni les prétentions taquines et envieuses, ni les lâches abdications, ni les inexcusables paniques qui déparent l'histoire de notre bourgeoisie. Elle estime très-haut l'intelligence, mais plus encore la volonté. Elle recherche et considère la richesse, mais comme le signe de la force et de l'activité sociale. Elle a horreur de l'inertie et de la faiblesse, et par conséquent de l'arbitraire, imposé ou consenti. Elle veut vivre par elle-même et pour elle-même ; de là sa répugnance instinctive et traditionnelle pour la centralisation et la bureaucratie. D'un autre côté, elle n'aspire pas à envahir toutes les fonctions publiques et à fermer à la fois par en haut et par en bas l'accès du pouvoir à tout ce qui n'est pas elle. Elle ouvre ses rangs à tout ce qui s'élève, sans contester aucune élévation antérieure à elle ou indépendante d'elle. Elle consent volontiers encore à ce que l'aristocratie de naissance, qui se recrute depuis des siècles dans son sein, représente au dedans et au dehors l'autorité publique et la grandeur nationale, comme un puissant souverain, assis dans la tranquille et simple majesté de sa force, laisse volontiers à de grands seigneurs

le soin d'étaler la pompe des lointaines ambassades et de briguer l'honneur des charges onéreuses.

Mais elle entend bien que sa volonté se fasse, et que nul intérêt n'entre en conflit avec les siens, que nulle conviction ne l'emporte sur la sienne. Et ce n'est pas d'aujourd'hui que date cette souveraineté voilée, mais certaine. Pour qui comprend bien l'histoire d'Angleterre, elle a depuis deux siècles toujours existé et toujours grandi. A travers les divisions superficielles des partis, c'est l'esprit des classes moyennes qui a toujours dirigé ces grands courants d'opinion dont les révolutions dynastiques et ministérielles ne sont que la traduction officielle. Jamais le patriciat anglais n'a été autre chose que le mandataire actif et dévoué, l'interprète et l'instrument de cette classe intelligente et résolue en qui se condensent la volonté et la puissance nationale. C'est elle que personnifiaient Cromwell et Milton lorsque par l'épée de l'un et la plume de l'autre la république s'assit pour un temps sur les débris du trône de Charles 1^{er}. C'est pour elle et avec elle que Monck rappela les Stuarts, et que trente ans plus tard le parlement les remplaça par une royauté nouvelle. C'est elle qui, avec les deux Pitt, éleva dès le dix-huitième siècle l'édifice de la prépondérance britannique, et qui, avec Burke, l'empêcha d'être ruiné et infecté par la contagion des idées révolutionnaires. C'est elle enfin qui de nos jours, avec Peel, a ouvert à la politique une ère nouvelle, celle de l'amélioration du sort et de l'extension des droits de la classe ouvrière.

De là l'impérieuse nécessité de cette transforma-

tion des anciens partis, qu'il se fait jour dans tous les incidents de la politique contemporaine et qui a plané sur le grand débat dont j'ai essayé de rendre compte. J'entends de grands esprits que je vénère gémir sur cette transformation inévitable ; je les vois s'appliquer à la retarder. Vaines tentatives et douleurs mal fondées ! Cette dislocation des vieilles bandes parlementaires est légitime, naturelle et désirable. Les anciens partis sont morts avec leur raison d'être. Le parti whig est enterré au sein même de sa victoire : à lui l'immortel honneur d'avoir provoqué, par son initiative et sa persévérance, ces nobles et salutaires progrès qui n'ont pas coûté une goutte de sang et qui ont fait triompher les idées libérales par les seuls moyens que la liberté avoue : l'émancipation catholique, la réforme parlementaire, l'abolition de l'esclavage colonial, la suppression des lois sur les céréales. Ses adversaires d'autrefois sont devenus ses émules d'aujourd'hui, et pourraient bien le devancer dans la voie des nouvelles réformes, substantielles et populaires, qui doivent remplacer d'anciennes routines par les bienfaits d'un progrès rationnel et moral. Aujourd'hui tout le monde en Angleterre veut le progrès, et tout le monde aussi le veut sans renier la gloire du passé, sans ébranler les fondations sociales. De toutes les questions qui intéressent aujourd'hui le salut ou l'honneur du pays, il n'y en a pas une seule qui se rattache aux anciennes divisions des whigs et des tories. Qu'ont de commun avec elles l'alliance française, la révolte des Indes, la guerre avec la Russie ou avec la Chine, l'émancipation poli-

tique et industrielle des colonies ? Rien, absolument rien. Bien gouverner le pays, tirer de ses colossales ressources le meilleur parti possible pour son honneur et sa prospérité : voilà le seul problème qui reste à résoudre. Il suffit pour légitimer toutes les ambitions honnêtes et pour exercer tous les talents reconnus ou en herbe. Il suffit aussi pour amener de temps à autre dans les régions du pouvoir ces modifications périodiques, ces crises salutaires, indispensables dans un gouvernement libre, parce qu'elles empêchent les majorités de se rouiller, et les hommes d'État de se faire un monopole des jouissances du pouvoir.

Les vrais besoins et les vrais périls du pays ne sont plus là où on a coutume de les chercher. Il y a quinze ans on prédisait que la réforme des lois céréales et le libre échange amèneraient un antagonisme irréconciliable entre les intérêts agricoles et manufacturiers. C'est tout le contraire qui est arrivé.* Les bénéfices des agriculteurs ont exactement suivi ceux des industriels et les ont souvent dépassés. On craignait de voir la population des campagnes sacrifiée à celle des villes. Et, au contraire, c'est toujours celle-ci qui, en se multipliant à l'infini, inspire des sollicitudes aussi vives que légitimes, et constitue l'infirmité sociale de l'Angleterre.† Pour

* *Les Ouvriers des deux mondes*. Publication de la société d'Économie sociale. 1858, t. I, p. 396.

† Je recommande à tous ceux qui veulent approfondir cette plaie l'ouvrage intitulé : *Dives et Lazarus ou Aventures d'un médecin obscur dans un quartier pauvre*. Londres, 1858. On y reconnaîtra, au milieu de faits aussi intéressants que douloureux, trois côtés lumineux : 1° la moralité et la charité relatives qui re-

y porter remède, ce n'est pas le pouvoir seul, c'est le pays tout entier qui lutte et qui cherche le remède. Ses généreux efforts seront récompensés par le succès, si, comme tout l'annonce, pour éviter les envahissements du paupérisme, il sait contenir ceux de la bureaucratie et de la centralisation qui ont partout, sur le continent, détruit ou enchaîné la liberté, sans pouvoir ni détruire ni enchaîner le paupérisme.

J'ai déjà indiqué ici même, et je salue de nouveau avec bonheur, le symptôme le plus significatif et le plus consolant de l'état actuel de l'Angleterre : c'est la persévérante ardeur que met l'élite de la nation anglaise à poursuivre les réformes sociales et administratives, à améliorer l'état des prisons, les logements insalubres, à propager l'instruction populaire, professionnelle, agricole et domestique, à augmenter les ressources du culte, à simplifier la procédure criminelle et civile, à travailler en toutes choses au bien-être moral et matériel des prolétaires, non par l'humiliante tutelle d'un pouvoir sans contrôle, mais par la généreuse coalition de toutes les forces libres et de tous les sacrifices spontanés.

Le danger de l'Angleterre n'est donc pas à l'intérieur. On voudrait bien la croire en proie, comme nous, aux menaces du socialisme et obligée de se réfugier dans l'autocratie. D'ingénieux panégyristes du pouvoir absolu ont dépensé dernièrement

gnent dans les rapports de ces pauvres déshérités les uns avec les autres ; 2° la supériorité morale, reconnue par un protestant anglais, des indigents irlandais et catholiques ; 3° la noble et salutaire hardiesse d'une publicité qui descend, le flambeau à la main, dans les abîmes de la misère pour révéler le mal et provoquer le remède.

leur perspicacité à rechercher, dans des pamphlets inconnus et des *meetings* obscurs, les preuves du progrès des idées révolutionnaires au delà du détroit. Ces érudits ont oublié, ou peut-être n'ont jamais su tout ce qui s'est dit et publié dans ce genre, de 1790 à 1810, non pas dans quelques sentines ténébreuses, mais en plein jour, avec l'assentiment tacite d'un grand parti parlementaire, et sous le patronage de plusieurs des hommes les plus marquants du pays, pendant que le pays était en proie aux plus grands embarras financiers, à des révoltes fréquentes dans ses marines, et aux formidables entreprises du plus grand capitaine de l'histoire moderne. Tout homme qui connaît tant soit peu l'Angleterre ne peut que sourire de ces appréhensions intéressées. On peut renvoyer leurs auteurs à cet honnête boutiquier de Londres qui paraissait l'autre jour devant le tribunal de police pour demander au magistrat comment il pourrait se faire rembourser les frais de port d'une brochure démagogique qui lui était arrivée par la poste. Non-seulement la nation elle-même ne réclame aucun changement organique, mais aucun des partis sérieux, anciens ou nouveaux, n'y songe. Jamais la constitution n'a été plus universellement respectée, plus fidèlement pratiquée, plus affectueusement invoquée. Après soixante-dix ans écoulés, il est encore vrai de dire ce que Mirabeau répondait en 1790 aux oiseaux de sinistre augure qui prophétisaient dès lors la ruine imminente du pays libéral par excellence : " L'Angleterre perdue ! par " quelle latitude; je vous prie, a-t-elle fait naufrage ?

“... Je la vois au contraire active, puissante, sortant plus forte d’une agitation régulière et venant de remplir une lacune de sa constitution avec toute l’énergie d’un grand peuple.”

Non, le danger de l’Angleterre n’est pas là ; il existe pourtant, mais ailleurs. C’est du dehors que la menacent les vrais périls auxquels elle peut succomber et sur lesquels elle se fait une fâcheuse illusion. Je ne parle pas seulement de la révolte des Indes, bien que je sois loin d’être aussi rassuré sur son issue définitive qu’on veut le paraître en Angleterre ; mais l’Europe me semble bien plus à craindre pour elle que l’Asie. A la fin du premier Empire, l’Europe, moins la France, était intimement d’accord avec l’Angleterre, et de plus pénétrée de respect pour les récents exploits de son armée en Espagne et en Belgique. Aujourd’hui il n’en est plus ainsi. Les armées anglaises ont, injustement, mais incontestablement, perdu leur prestige. De plus les progrès graduels des idées libérales en Angleterre et la marche rétrograde des grands États du continent, depuis quelques années, vers le pouvoir absolu, ont placé les deux politiques sur deux voies tout à fait différentes, mais parallèles et assez rapprochées pour que les conflits puissent éclater d’un jour à l’autre.

Il y a de plus, contre l’Angleterre, dans beaucoup d’esprits, une répulsion morale qui est à elle seule un sérieux danger. Les Anglais regardent comme un honneur et comme une parure les invectives de la presse qui prêche le fanatisme et le despotisme ; mais ils auraient grand tort de croire qu’il n’y a pas

contre eux en Europe d'autres répugnances que celles dont ils ont raison de s'honorer. Le comte de Maistre, qu'ils doivent se reprocher de ne pas assez connaître, qui n'avait jamais vu l'Angleterre, mais qui l'avait devinée avec l'instinct du génie, et admirée avec la franchise d'une grande âme, a écrit ceci :
 " Ne croyez pas que jè ne rende pas pleine justice
 " aux Anglais. J'admire leur gouvernement (sans
 " croire cependant, je ne dis pas qu'on *doive*, mais
 " encore qu'on *puisse* le transporter ailleurs) ; je me
 " prosterne devant leurs lois criminelles, leurs arts,
 " leur science, leur esprit public, etc. ; mais tout cela
 " est gâté dans la vie politique extérieure par des
 " préjugés nationaux insupportables et un orgueil
 " sans mesure et sans prudence, qui révolte les autres
 " nations et les empêche de s'unir pour la bonne cause.
 " Savez-vous la grande difficulté de l'époque extra-
 " ordinaire où nous vivons (1803)? *C'est que la*
 " *cause qu'on aime est défendue par la nation qu'on*
 " *n'aime pas.*"

Pour moi, qui aime la nation presque autant que la cause qu'elle défend, je regrette que M. de Maistre ne soit plus là pour flétrir, avec cette *colère de l'amour* qui le rendait si éloquent, l'effronterie maladroite qu'a déployée l'égoïsme britannique dans l'affaire de cet isthme de Suez, dont l'Angleterre voudrait fermer à tous la porte, quoi qu'elle en tienne d'avance la clef à Périm. Il aurait été aussi bien bon à entendre sur la ridicule susceptibilité d'une partie de la presse anglaise à l'endroit du dépôt des charbons russes à Villefranche ; comme si une nation qui

étend chaque jour sa domination maritime dans tous les cours du monde, et qui occupe dans la Méditerranée des positions telles que Malte, Gibraltar et Corfou, avait bonne grâce à venir se plaindre de ce que les autres peuples essayent d'étendre leur commerce et leur navigation.

D'une part donc, les ressentiments légitimes suscités par la politique imprudente et inconséquente de l'Angleterre dans ses relations avec les autres États ; de l'autre, l'horreur et le dépit qu'inspire aux âmes serviles le spectacle de sa liberté durable et prospère, ont créé en Europe un fond commun d'animosité contre elle. Il sera facile à qui le voudra d'exploiter cette animosité et d'en profiter pour engager l'Angleterre dans quelque conflit dont elle risque fort de sortir vaincue ou amoindrie. C'est alors que les masses populaires, blessées dans leur amour-propre national par des échecs imprévus, pourront soulever des orages dont rien, jusqu'à présent, n'a donné l'idée dans son histoire. Pour prévenir cette catastrophe, il lui importe de ne plus s'aveugler sur la nature et l'étendue de ses ressources. Ses forces militaires et surtout les connaissances militaires de ses officiers et de ses généraux, sont évidemment au-dessous de sa mission. Ses forces maritimes peuvent être, sinon dépassées, du moins égalées comme elles l'ont été déjà par les nôtres sous Louis XIV et sous Louis XVI, comme elles le seront encore dès que notre honneur et notre intérêt l'exigeront. Elle se fie trop à sa gloire passée, à la bravoure naturelle de ses enfants. Parce qu'elle est essentiellement

guerrière elle se croit à tort au courant des progrès modernes de l'art de la guerre et en état de résister à la supériorité du nombre, de la discipline et de l'habitude des camps. Parce que, en 1848, les armées les plus vaillantes et les mieux disciplinées n'ont pas préservé les grandes monarchies continentales d'une chute subite et honteuse devant l'ennemi intérieur, elle voudrait douter qu'une bonne et nombreuse armée soit la première condition de salut contre l'ennemi du dehors. Parce qu'elle est libre, elle croit à tort qu'elle n'a rien à craindre des ennemis de la liberté. Non, ses institutions ne sont pas un boulevard inabordable, comme l'a dit étourdiment M. Roebuck, à son retour de Cherbourg. Hélas ! l'expérience des temps anciens et modernes a prouvé que les nations libres peuvent succomber comme les autres, et même plus vite que les autres. La liberté est le plus précieux des trésors ; mais, comme tous les trésors, elle excite l'envie, la convoitise, la haine de ceux-là surtout qui ne veulent pas que d'autres possèdent ce qu'ils n'ont ni su ni voulu posséder eux-mêmes. Comme tous les trésors, comme la beauté, comme la vérité, comme la vertu même, elle veut être surveillée et défendue avec une tendre sollicitude et une infatigable vigilance. Toutes les inventions dont la science moderne est si fière profitent au despotisme autant et plus qu'à la liberté. L'électricité et la vapeur prêteront toujours plus de force aux gros bataillons qu'aux bonnes raisons. En remplaçant le plus souvent par la mécanique le ressort moral, l'énergie individuelle de l'homme, elles appellent et

secondent l'empire de la force sur le droit. Voilà ce que les amis de l'Angleterre et de la liberté ne doivent jamais perdre de vue.

C'est là le seul terrain où l'on ne se sente pas rassuré par les prodiges de cette initiative individuelle et de ces associations spontanées dont l'intrépide et inépuisable énergie fait la force et la gloire suprême de l'Angleterre. Partout ailleurs, il faut bien que toute la puissance et toute la fortune de l'autocratie s'avouent vaincues et éclipsées par cette incomparable fécondité de l'industrie privée qui, de nos jours, sans être ni provoquée ni secourue par l'État, a creusé dans le port de Liverpool des bassins flottants six fois plus vastes que ceux de Cherbourg, élevé sur le sol du Palais de Cristal la merveille de l'architecture contemporaine, fouillé le fond des mers pour y déposer la chaîne électrique et réuni ainsi les deux grands peuples libres du monde par cette voix de l'éclair dont les premières paroles ont porté en un instant à travers les abîmes et d'un monde à l'autre, le chant de joie des anges à la naissance du Sauveur : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

Mais ce n'est pas seulement dans les régions de la grande industrie, pour y frapper tous les regards et arracher des témoignages d'admiration aux plus rebelles, que ce produisent ces merveilles de l'initiative libre et personnelle. Pour moi, je me sens bien plus ému et plus rassuré encore, quand je la contemple à l'œuvre dans les entrailles mêmes de la société, dans les profondeurs obscures de la vie quotidienne ;

et c'est là qu'il faut la voir plonger au loin ses racines et développer sa vigoureuse végétation, pour bien juger tout ce que vaut pour l'âme et le corps d'une nation la noble habitude de pourvoir par elle-même à ses besoins et à ses dangers.

Je n'en veux citer, et c'est par là que je terminerai cette trop longue étude, que deux traits dignes d'inspirer, à mon sens, l'envie des honnêtes gens de tout pays, et qui ont passé presque inaperçus en Angleterre même, tant ils sont conformes à ce que l'on y voit tous les jours et à ce qu'on chercherait vainement ailleurs.

J'ouvre par hasard un obscur journal provincial, le *Manchester Examiner* du mois de juillet dernier, et j'y trouve l'histoire de quatre ou cinq jeunes gens de la classe moyenne qui, en 1853, ont entrepris de fonder à leurs frais une école libre et gratuite dans *Angel Meadow*, un des quartiers les plus sauvages de l'immense cité industrielle de Manchester. Ils voulaient, selon leur expression, fouiller le paganisme des masses ouvrières. Mais, comme tous les paganismes, celui d'Angel Meadow se montra peu accessible, et peu reconnaissant. Nos jeunes apôtres s'étaient installés dans une petite maison abandonnée et y avaient attiré quelques enfants de la rue. Pour les en récompenser, on leur donnait un charivari tous les soirs, tous les jours on brisait les vitres de leurs fenêtres et on jetait à travers ces ouvertures des chiens et des chats morts dans les salles d'études. Ils eurent soin de ne pas se fâcher, de ne pas se plaindre et de persévérer en allant visiter un à un

tous les pères de famille du voisinage pour les éclairer et les rassurer. Au bout de cinq ans ils avaient vaincu. Aujourd'hui la sympathie de la population leur est acquise, ainsi que l'appui du clergé, et ils comptent quatre cents jeunes élèves dont ils demeurent les instituteurs volontaires, ce qui ne les empêche pas de faire aux adultes des cours et des leçons conformes au programme des grandes associations ouvrières de la ville. Ils sont ainsi devenus les émules de cette admirable institution que l'on appelle l'*Union des écoles déguenillées*, parce qu'elle a pour but exclusif de s'occuper des enfants en guenilles, et qui compte déjà dans la seule ville de Londres, 166 écoles, 41,802 élèves, 350 maîtres payés, et, chose plus louable encore! 2,139 membres gratuits qui s'imposent le devoir d'aller plusieurs fois par semaine donner des leçons aux élèves pauvres.* On me dira que c'est là ce que font en France tous nos frères et toutes nos sœurs voués à l'instruction du peuple, ainsi que beaucoup de pieux laïques. Sans doute, et j'ajoute que c'est là ce qu'ils font en Angleterre, partout où il s'en trouve. Mais il ne s'en trouve pas assez, même en France, et à plus forte raison en Angleterre. Sachons donc honorer le dévouement sincère au bien, sous quelque forme qu'il se produise; s'il pouvait jamais être redoutable à quelqu'un ou à quelque chose, ce n'est pas certes au clergé catholique ni à la Verité. De plus jusqu'à ce qu'il soit affirmé et même démontré par les nouveaux oracles de l'Eglise que l'état des

* Davies de Pontès : *Les Réformes sociales en Angleterre*, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} septembre 1858.

Indiens du Paraguay est le seul idéal qu'il convient de proposer aux nations européennes du dix-neuvième siècle, il faudra bien admettre que les vertus civiles et civiques ont bien leur importance, et que la religion, partout si désarmée en présence de la misère et du matérialisme, est au moins aussi intéressée que la société au développement spontané de la force morale et intellectuelle dont il a plu au Tout-Puissant de doter sa créature de prédilection.

Mais voici un autre exemple, dans une autre sphère, de cette heureuse et consolante activité de l'effort individuel, où éclatent avec une évidence saisissante le talent du *self-government* et l'heureux rapprochement des classes supérieures et inférieures de la population anglaise. Non loin de Birmingham, autre métropole de l'industrie anglaise, s'élève un vieux manoir féodal, entouré d'un beau parc, et appelé Aston-Hall. Charles I^{er} y avait pris gîte en 1642, et les gens de Birmingham, qui tenaient pour le parlement, étaient venus l'y assiéger. Avec le temps, la grande ville, à force de s'étendre, avait fini par atteindre et par enserrer dans ses ramifications successives le vieux domaine, avec ses grands arbres et ses vertes pelouses. La famille ancienne et appauvrie qui en était propriétaire ne pouvait s'empêcher de le vendre, et l'on prévoyait le moment très-prochain où cet espace de verdure fraîche et salubre disparaîtrait pour faire place à de nouvelles rues encombrées de forges et de filatures. Alors l'idée vint à quelques-uns d'en faire l'acquisition pour le transformer en un *parc du peuple*, conformément à un

exemple déjà donné par d'autres villes. Nous connaissons tous des pays très-éclairés où une telle entreprise n'eût point été regardée comme possible, à moins d'aller frapper à la porte du trésor public ou de la cassette du souverain, en faisant alterner habilement les importunités de la sollicitation avec les grâces de l'adulation. A Birmingham, les choses se passent autrement. Un comité se forme ; il se compose principalement d'ouvriers et aussi d'un certain nombre de patrons et de chefs d'industrie. Toute la ville s'associe à leur œuvre. On crée une société par actions, dont les ouvriers deviennent actionnaires, et on l'appuie par une souscription générale dont tout le monde prend sa part. La petite fille des écoles de charité place son denier à côté des billets de banque du manufacturier aisé. La somme requise est bientôt trouvée : le domaine est acheté au nom de la nouvelle association : le vieux château, soigneusement restauré, est destiné à recevoir une exposition permanente des arts et des manufactures du district, et le grand parc, avec ses arbres séculaires, est transformé en lieu de promenade et de récréation pour les familles ouvrières. Alors, mais alors seulement, et quand il s'agit d'inaugurer cette heureuse conquête d'une intelligente et courageuse initiative, on envoie chercher la Reine. Car toutes ces petites républiques municipales tiennent infiniment à montrer que la royauté est leur clef de voûte. Toute cette grande société, si fière et si sûre d'elle-même, sait bien qu'elle n'a rien à craindre de la puissance souveraine, qui est à

la fois sa gracieuse parure et son fidèle mandataire, et qui n'a, elle aussi, rien à redouter de l'active spontanéité de ses sujets ; qui ne prétend empêcher aucune émancipation, aucun développement de l'indépendance individuelle ; qui n'impose ni la soumission à aucune énergie ni le silence à aucune contradiction ; qui n'est en un mot que le symbole couronné de la liberté. Le 15 juin 1858, la reine obéit à cet appel touchant : elle vient, et six cent mille ouvriers accourent au-devant d'elle, sortant par myriades de toutes les fourmilières industrielles des districts du *pays noir*, c'est-à-dire des comtés de Stafford et de Warwick, dont les houillères alimentent la grande industrie métallurgique. Ils lui apportent l'affectueux hommage de leurs visages heureux, de leurs âmes libres et de leurs mâles efforts pour grandir et s'affranchir. La reine traverse ces flots d'une population enthousiaste et inaugure le nouveau musée ; elle arme chevalier le maire de Birmingham, élu par ses concitoyens, en lui frappant sur l'épaule, selon le cérémonial antique, avec l'épée que lui prête à cette fin le lord lieutenant du comté : puis elle fait approcher les huit ouvriers que leurs camarades avaient signalés comme les plus utilement zélés pour l'œuvre commune, et leur dit : " Je vous remercie personnellement de ce que vous avez fait pour sauver ce vieux manoir, et j'espère que ce *Parc du Peuple* sera à jamais un bienfait pour les classes ouvrières de votre ville." Pendant qu'elle s'éloigne, quarante mille enfants des écoles libres et nationales de diverses confessions, rangés en espalier sur son passage,

sous les grands arbres qui avaient peut-être vu passer Charles I^{er}, chantent en masse, avec un accent à la fois innocent et passionné qui arracha des larmes à plus d'un assistant, un hymne en vers passablement grossiers, dont le refrain dit : *Or, prions tous pour notrie patrie ; que Dieu garde longtemps l'Angleterre, qu'il la garde chrétienne heureuse et glorieusement libre !**

* Now pray we for our country,
That England long may be
The holy and the happy
And the gloriously free.

CH. DE MONTALEMBERT.

25 Octobre, 1858.

Par le même auteur,
DE L'AVENIR POLITIQUE DE L'ANGLETERRE.

1 Vol. 12mo.

LONDRES :
TYPOGRAPHIE DE G. NORMAN, MAIDEN LANE, COVENT GARDEN.

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO \$1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

APR 18 1941

APR 19 1941 M

7 Dec '63 JS

7 Mar '56 SL

REC'D LD

Nov '61 SF

NOV 27 '63 - 4 PM

REC'D LD

NOV 20 1961

2 Mar '63 GP

McXee

APR 2 1963

16 Mar '63 HK

REC'D LD

MAR 13 1963

M73844

E459

M6

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

